

Faits divers

Avortements
QUEBEC — Une mère de famille de 38 ans domiciliée à Québec a comparu en Cour des sessions de la paix de Québec sous trois accusations de tentative d'avortement. La femme, Mme Charles-Henri Gingras, mère de sept enfants, a plaidé non coupable à ces accusations et son enquête préliminaire a été fixée au 12 janvier. Cependant, même si son avocat a demandé son admission à caution alléguant qu'elle devait s'occuper de ses enfants, elle demeurera aux cellules jusqu'à son enquête préliminaire. Pour sa part, le juge Alphonse Garon a suggéré au mari de l'accusée de continuer les enfants au Bien-être social.

Viande faisandée
QUEBEC — Le Dr Bertrand Rousseau, chef de la division des aliments au service de la santé de la ville de Québec, a déclaré que son service continue de récupérer quotidiennement de la viande de porc impropre à la consommation qui a contaminé le marché, la semaine dernière. Le service de santé a saisi la semaine dernière 20,000 livres de viande de porc à la suite de plaintes venant de consommateurs québécois.

Incendie: 11 morts
ST PAUL, Minnesota — 11 personnes ont été tuées et 16 autres blessées lorsqu'un incendie a complètement ravagé un hôtel de quatre étages, tôt jeudi matin. Certains occupants se sont enfuyés de leurs vêtements en feu tandis que d'autres se jetaient des étages supérieurs. Aucune des victimes n'a été identifiée alors qu'on retirait neuf cadavres des ruines glacées. La Croix-Rouge précise que deux autres personnes sont mortes en arrivant à l'hôpital.

Suicide à Bordeaux

Pierre Toutant, 22 ans, accusé de meurtre, s'est pendu dans sa cellule de la prison de Bordeaux mercredi soir, a révélé la Sûreté provinciale. Toutant avait comparu en Cour le 30 décembre sous une accusation de meurtre à la suite de la mort d'une hôtesse de l'air, Mlle Claire Laroche, 21 ans, dont le corps avait été trouvé dans un appartement que Toutant partageait avec son frère.

Recrutement à la PP
La Sûreté provinciale du Québec a lancé sa première campagne de recrutement qui lui permettra de porter ses effectifs à plus de 2,500 hommes d'ici un an. Le nouveau directeur de la Sûreté provinciale, M. J. Adrien Robert, au cours d'une conférence de presse, a révélé que la Sûreté devra engager d'ici un an au moins 450 nouveaux policiers afin de pouvoir répondre aux exigences du travail policier dans la province. La sûreté compte actuellement 112 postes extérieurs, et 2,152 policiers. Pour être admis aux examens, les candidats doivent être âgés de 19 à 30 ans, de citoyenneté canadienne, posséder au moins une dixième année et ne posséder aucun casier judiciaire, en plus d'avoir une bonne réputation.

Le nouveau consul général de France arrive à Montréal

Le nouveau consul général de France à Montréal, M. Louis de Laigue, arrivera à bord du vol d'Air-France cet après-midi à une heure. Il sera accompagné de son épouse et de leur fille. Il sera accueilli par les consuls de France à Montréal, MM. Robert Fauris et Guy Villalard. M. Louis de Laigue était précédemment chef du service des affaires consulaires au ministère des affaires étrangères. Né à Lorient, le 9 février 1913, M. de Laigue a fait ses études au lycée de Lorient et au collège Saint-Sauveur de Redon, puis à la faculté de droit de Paris et à l'École libre des sciences politiques. Nommé d'abord attaché à la légation de France à La Havane, il a ensuite occupé successivement les fonctions de vice-consul à Tanger, de consul à Bilbao, Birmingham et Rosario. Sous-directeur du personnel à l'administration centrale, consul général à Vancouver et à Rome, avant de devenir chef du service des affaires consulaires à Paris. Il est en outre officier de la Légion d'honneur. Marié le 31 mars 1941 avec Mlle Anne de Cropte de Chanterac, M. de Laigue est père de quatre enfants.

Detournement de fonds

Un huitième individu a été condamné en correctionnelle, hier après-midi, à la suite d'une fraude dont avait été victime la société Radio-Canada, ces dernières années, et qui avait coûté quelque \$30,000 à l'organisme d'Etat. Le dernier accusé à être condamné à une peine d'un an dans cette affaire a été Frank Deegan, 35 ans, qui s'était reconnu coupable,

Allard Présentera des projets de loi pour réduire les taux d'intérêts sur les prêts

SHERBROOKE — Une proportion de 28 pour cent des familles salariées du Québec font appel aux compagnies de finance, a révélé M. Maurice Allard. Le député conservateur indépendant de Sherbrooke a par la même occasion fait part de deux projets de loi qu'il soumettra aux Communes pour réduire les taux d'intérêts permis imposés par les sociétés prêteuses. M. Allard croit que l'endettement est le problème moral, social et familial le plus aigu de l'heure au Québec. L'individu lui-même, dit-il, doit corriger sa fausse appréciation des valeurs, contenir l'esprit de luxe, se prémunir contre une publicité commerciale trompeuse, déployer plus de prévoyance, pratiquer l'épargne et faire montre de tempérance. Mais, ajoute-t-il, malgré une campagne d'éducation entreprise en ce sens par les chefs ouvriers et les récentes inquiétudes manifestées par le gouvernement du Québec sur le sujet, il importe de prendre des mesures pour protéger davantage le citoyen contre les abus et l'exagération des prêts. Et M. Allard note: "Les compagnies de finance viennent en tête des prêteurs dans la province de Québec. En effet 28 pour cent des familles salariées s'adressent à elles; 19 pour cent font usage des Caisses populaires; 13 pour cent ont recours aux banques et un autre 3 pour cent à des particuliers; 2 pour cent à des compagnies d'assurance et les autres utilisent les plans de paiements différés dans les magasins ou autres moyens qui leur sont offerts". Afin, poursuit M. Allard, de prévenir l'exploitation et de faciliter un meilleur règlement des dettes, j'ai produit entre les mains du greffier de la Chambre des communes, deux projets de loi relatifs, d'une part, au plafonnement du taux d'intérêt à 12 pour cent, et d'autre part au rehaussement des petits prêts à la somme de \$5,000 avec un taux maximum d'intérêt de 0.5 pour cent par mois sur tout reste du solde de principal impayé excédant \$1,000.

Pékin attaque

TOKYO — "Une chose que je puis dire, c'est que les dirigeants des pays que j'ai visités ont manifesté le plus vif intérêt pour un rétablissement de la paix au Vietnam et ont reconnu le désir sincère des Etats-Unis d'atteindre ce but", a notamment déclaré l'ambassadeur itinérant américain, M. Averell Harriman, à son arrivée à Tokyo. Dans un communiqué destiné à la presse l'envoyé spécial du président des Etats-Unis a également rappelé que le but de sa visite à Tokyo était d'entretenir le gouvernement japonais des efforts déployés par son pays en faveur d'un règlement pacifique du conflit vietnamien et de recueillir à ce sujet l'opinion des dirigeants japonais.

LOGIQUE DE GANGSTER

PEKIN — Le plan américain en 4 points "ne fait que déveiler, une fois de plus, la logique de gangster de l'impérialisme américain, dans sa forme concentrée", écrit l'agence CHINE NOUVELLE à propos du plan américain de règlement pacifique de la question vietnamienne. "Au lieu d'admettre que l'impérialisme américain est lui-même l'agresseur, le service d'information des Etats-Unis et la Maison Blanche traînent la RDVN dans la boue comme si elle était 'agresseur' et exige l'arrêt de la prétendue agression de la RDVN au Sud-Vietnam", poursuit CHINE NOUVELLE, qui ajoute: "au lieu d'indiquer quels sont les plans des Etats-Unis pour mettre fin à leur agression et retirer leurs troupes du Sud-Vietnam, les documents montrent que les Etats-Unis veulent maintenir leur occupation du Sud-Vietnam et intimider le Nord".

SAIGON — Un deuxième attentat à la bombe a eu lieu jeudi soir à Saïgon moins de deux heures après l'explosion d'une mine Claymore à proximité de l'entrée de la base militaire américano-vietnamienne de l'aérodrome de Tan Son Nhut. La deuxième bombe a explosé devant le poste de la police nationale du quartier de Gia Rinh. Neuf Vietnamiens, dont un policier et cinq enfants, ont été blessés. Le premier attentat avait tué un civil vietnamien et blessé trois Américains et deux Vietnamiens. La mine avait été placée près d'un arbre à environ 300 pieds de l'entrée de la base. Le tronc dévita les éclats de la mine anti-personnel et empêcha qu'il n'y eût un nombre bien plus élevé de victimes.

Kierans

(suite de la première page) d'effectuer des "estimations trimestrielles" du comportement de leur compagnie. Répercussions sur le Québec M. Kierans reconnaît que le problème de la balance des paiements revêt un caractère de priorité primordiale et qu'on doit prendre des mesures économiques jugées nécessaires à l'obtention de sa solution. "Par contre, ajoute-t-il, le Canada et le Québec ont toujours fait preuve d'hospitalité à l'égard des capitaux américains. Il ne s'agit pas d'une situation telle que le rapport Calura pouvait noter en juin 1965 que 56.6 p.c. de l'actif de notre industrie de transformation et 85.2 p.c. de nos mines, carrières et puits de pétrole appartenaient à des propriétaires dont plus de 50 p.c. ne résident pas au Canada. C'est cette raison que les mesures que vous avez énoncées en train de prendre auront une répercussion sur les priorités canadiennes et québécoises qui sont: croissance, augmentation de la productivité, élimination du chômage régional et fourniture de services appropriés de santé et bien-être pour notre population". Le ministre explique que le gouvernement du Québec perçoit ses propres impôts sur le revenu et sur les sociétés et qu'il appartient au ministère du revenu de préparer une évaluation des effets de ces nouvelles directives sur l'économie québécoise afin que le conseil des ministres puisse l'examiner. "Nous accordons à l'heure actuelle, dit-il, des encouragements fiscaux afin de promouvoir la mise en valeur régionale de nos forêts et de nos richesses minières. Or, il est clair que ces incitations, conçues principalement pour favoriser l'investissement des capitaux américains, vont à l'encontre des efforts que vous déployez en ce moment". M. Kierans ajoute: "Si vos directives avaient pour conséquence un ralentissement de certains secteurs de notre économie, et elles ne peuvent pas avoir d'autres résultats, il nous appartiendra de prendre les mesures nécessaires afin de remédier à ce flectissement. Il se peut même que nous soyons amenés à envisager une utilisation accrue de la formule de la société de la couronne afin de promouvoir l'emploi de nos richesses humaines et naturelles inactives, ou bien à encourager l'investissement de capitaux européens étant donné que nous ne produisons pas encore dans le Québec une éparure suffisante pour réaliser le plein emploi de notre main-d'oeuvre". Une étude complète M. Kierans affirme qu'aucune recommandation ne sera ce-

La VDF demande de reconnaître le Vietcong

La Voix des femmes du Canada demande au gouvernement américain d'accepter le Vietcong à la table des négociations qui pourraient éventuellement s'ouvrir sur le Vietnam pour mettre fin à la guerre. Elle s'adressa hier au président Johnson, le télégramme suivant: "Encouragée par la suspension des bombardements au Vietnam du Nord, et par la déclaration faite par Dean Rusk que votre gouvernement est prêt à accepter les accords de Genève comme base de négociation, la Voix des femmes du Canada vous demande de négocier directement avec tous les partis impliqués au Vietnam, y compris le Front de libération nationale, ou de chercher l'amorce aux négociations auprès de médiateurs acceptables à tous les partis." Kay Macpherson, présidente de la Voix des femmes du Canada.

Wagner

(Suite de la première page) méthodes à prendre pour combattre le crime organisé: application de la loi, formation, collaboration. La question de l'immigration relativement au crime organisé est également à l'ordre du jour. On croit que le nouveau ministre de l'Immigration, M. Jean Marchand, assistera aux rencontres quand le sujet sera soumis aux délégués. On étudiera par la suite des modifications à apporter au code criminel. Seront incluses sous ce chapitre les questions des jeux et des loteries. M. Wagner a déjà proposé de légaliser la tenue de loteries provinciales alors que M. Wishart et le procureur général du Manitoba, M. Stewart McLean, ont suggéré d'autoriser les loteries pour des fins charitables. Quant au procureur de la Colombie-Britannique, M. Robert Bonner, il a déclaré au début de la conférence qu'il ne favorisait pas tellement cette idée

de loteries organisées par les gouvernements. On traitera aussi de la détention et de la réadaptation des détenus. Le commissaire des pénitenciers, M. Allan MacLeod, et le président de la Commission des libérations conditionnelles, M. George Street, assisteront à la réunion à cette fin. Les délégués s'attaqueront enfin à l'étude des faillites frauduleuses et des autres sujets connexes. Le dernier point à l'ordre du jour est la peine de mort. Il semble que le ministre québécois de la Justice, M. Wagner, ait eu peu d'appui de la part de ses collègues en faveur d'un référendum national sur cette question. M. Wishart a déclaré qu'il appartient au parlement de se prononcer là-dessus. "C'est pour cela que nous l'avons élu", M. Bonner a répété que son gouvernement s'oppose à la peine de mort. Quant à M. Wagner, il souhaite le maintien de cette peine.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ECOLE SECONDAIRE REGIONALE DE HAWKESBURY, ONTARIO REQUIERT un professeur de français de 9e année
Echelle de salaire
catégorie 1 minimum \$4,900 maximum \$5,500
catégorie 2 \$5,100 \$5,700
catégorie 3 \$5,600 \$6,200
catégorie 4 \$6,000 \$6,600
Adressez demande immédiatement à: Royal Comtois, Principal, 572 rue Garden, Hawkesbury, Ontario.

CONSERVATEUR MUSEE NATIONAL DU CANADA - OTTAWA Jusqu'à \$7,600
LE POSTE On demande un conservateur professionnel pour s'occuper de la collection ethnologique du Musée. Le travail se rapportera principalement aux produits en bois et de nature animale.
LE CANDIDAT Doit posséder un diplôme universitaire sanctionnant un cours en chimie ou en biologie, de préférence avec expérience connexe en travaux de musée.
Faire une demande à la: COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, Ottawa 4 Dans toute correspondance, veuillez mentionner le numéro de dossier 65-1400-16.

DIRECTION DU PERSONNEL L'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins est présentement à la recherche d'un directeur du personnel.
LE POSTE: administration du personnel au sein d'un organisme comptant quelque 125 employés. Administration et calcul des salaires.
LE CANDIDAT: le candidat choisi devra posséder un diplôme universitaire en Relations Industrielles, en gestion ou l'équivalent; il devra de plus posséder quelques années d'expérience pertinente.
LES CONDITIONS: le poste offert est situé à Montréal. Le salaire sera fonction des exigences requises et des conditions du marché du travail.
Bénéfices sociaux coutumiers. Toute candidature sera traitée confidentiellement.
On est prié d'adresser sa demande d'emploi à: Président Union régionale de Montréal des Caisses populaires 8175, boul. St-Laurent Confidentiel

PROFESSEURS DEMANDES Commission scolaire de Ste-Foy, 1088, route de l'Eglise, Ste-Foy, Québec 10
Professeurs pour le niveau de 10e et 11e sciences-mathématiques.
professeur de chimie; professeur de physique; professeur d'anglais.
Titulaire de 9e année; Titulaire de 11e année; Titulaire de 7e année.
Inclure curriculum vitae et description des qualifications.
N.B. — Seules seront considérées les offres des enseignants professionnels, à l'exclusion des personnes qui n'auraient ni expérience, ni préparation professionnelle.
LEONCE PELLETIER La direction des services pédagogiques

REPRESENTANT PUBLICITAIRE Une des plus importantes maisons canadiennes-françaises dans le domaine de l'édition de périodiques spécialisés, nous sommes à la recherche d'un représentant publicitaire.
Attaché au bureau de Montréal, le candidat doit être bilingue, dynamique et expérimenté dans la vente.
Une automobile est requise.
Salaire et commission.
Régime de retraite, assurance-maladie et autres avantages.
Gabriel Marchand, LES PUBLICATIONS TECH LTÉE 4180 av. de Courtral, Tél.: 731-6488

AGENT AUX PASSAGERS Poste en contact direct avec la clientèle à notre bureau à l'aéroport de Dorval.
Conditions fondamentales: — être âgé de 19-30 ans de préférence — parler couramment le français et l'anglais — formation secondaire ou équivalente — accepter le travail par équipes succédantes — l'expérience des affaires et des rapports avec le public est un avantage.
Bon traitement au départ et augmentation régulière. Salaire également payé suivant la formation. Transport aérien gratuit et à prix réduit, nombreux avantages statutaires.
Pour rendez-vous, appelez: 874-4500
AIR CANADA

Les ingénieurs de l'Hydro réclament un conciliateur

Les ingénieurs de l'Hydro-Québec ont demandé l'aide d'un conciliateur du ministère du travail dans les négociations qu'ils poursuivent avec la Commission. Le président du syndicat, M. Jean-Guy Rodrigue, a précisé que cette demande avait été transmise au ministère le 3 janvier. Après avoir mené une grève d'un mois en mai dernier pour faire reconnaître leur syndicat, les ingénieurs ont soumis à l'Hydro-Québec le 7 septembre leur demande en vue d'une première convention collective. Les négociations ont commencé le 18 octobre et il y a eu 9 séances de négociations depuis. M. Rodrigue a précisé que les points de vue syndical, les principales questions en litige à l'heure actuelle, — le surtemps; les ingénieurs demandent que le travail supplémentaire soit rémunéré à 150 pour cent du taux régulier; l'Hydro offre le taux régulier; — le syndicat réclame que l'ingénieur soit rémunéré pour le temps où il doit être en disponibilité, ou que ce régime de disponibilité soit aboli; — le syndicat veut que les bénéfices marginaux, comme les frais de voyage et de déménagement, des primes d'incendie, soient inscrits dans la convention collective; — le syndicat propose un régime de vacances qui ténait compte de l'âge de l'employé plutôt que du nombre d'années de services; ainsi il réclame un mois de vacances à 27 ans; l'Hydro rejette cette formule. Il n'y a pas d'accord non plus sur les promotions, les griefs, les brevets et droits d'auteurs, et la durée de la convention.

HUILE D'OLIVE VERGE PUGET
Pour accompagner du poisson froid, ou une salade rien ne vaut l'huile d'olive PUGET
C'est un pur jus de fruit
Agent général pour le Canada: J. Alfred Guimet Inc., Montréal

POUR ÉLÈVES PROBLÈMES Institut Privé St-Louis
4284 DeLaroché (Pare Lafontaine)
Classique - Scientifique
Offre aux garçons et filles (section indépendante) en difficulté les services de la possibilité de rejoindre un cours régulier.
Se et 6e primaires
— chaque élève est suivi et guidé individuellement
— cycle de deux ans
— nombre d'élèves très limité pour plus d'efficacité, personnel et matériel
— Pour informations: En tout temps. Tél.: 527-8235

Pessimisme (suite de la première page) Les optimistes, qui se font de plus en plus rares, à Washington, se rattachent encore à l'espoir que la mission Chelepin n'est pas aussi sinistre qu'on le craint; que l'offensive diplomatique symbolisée par les émissaires présidentiels n'aura pas été menée en vain; Lyndon Johnson, sous les pressions des siens et face aux rebuffades de Pékin et d'Hanoi, ne sera pas enfin amené à prendre des mesures militaires qui attendent plus aujourd'hui que son approbation pour être appliquées.

New York

(suite de la première page) Par ailleurs, avant l'annonce de la manifestation, un conseiller légal du syndicat avait déclaré aux journalistes que "si un accord se produit, il sera réalisé rapidement". Il est possible qu'un autre groupe syndical organise des manifestations pour soutenir les grévistes des métro et autobus. Le comité directeur du "Conseil central du travail de New York", groupe des dirigeants locaux de la centrale ouvrière AFL-CIO, étudie la situation. Telle est la situation au sixième jour de la grève qui est aggravée par le fait que la ville tombe sur New York depuis les premières heures de la matinée et entraîne des embouteillages inextricables dans les principales artères, ce qui a fait dire à M. Henry Barnes, commissaire à la circulation: "Nous connaissons aujourd'hui la plus longue heure d'affluence qui se soit jamais produite à New York". Pour les commerçants, les restaurants et les théâtres, la journée de jeudi a été encore plus désastreuse que les précédentes en raison de la pluie et du brouillard qui sévissent sur New York. La municipalité new yorkaise est elle-même victime de la grève, car, outre le manque à gagner des métros et autobus, les caisses municipales se trouvent privées de trois millions de dollars de recettes par jour en taxes sur les ventes, celles-ci ayant diminué de 100 millions de dollars par jour. Autre problème financier pour le nouveau maire, M. John Lindsay: les 26,000 agents de poste new yorkais travaillent maintenant 12 heures par jour au lieu de 8. L'activité des deux grandes bourses de valeurs "New York Stock Exchange" et "American Stock Exchange" est réduite par l'absence de clients et d'employés. Aussi ont-elles décidé de fermer leurs portes une heure et demie avant l'heure habituelle pendant la durée du conflit.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL Commission de la fonction publique
Ingénieur (\$8,200 - \$9,400) Poste à la Division des Villages Miniers du ministère des Ressources Naturelles. — S'assurer sur les lieux que la construction des rues, des systèmes d'égouts et d'aqueduc et des autres projets de même nature soit exécutée selon les plans et devis; coordonner les phases de ces constructions et, s'il y a lieu, recommander des modifications aux plans originaux; tenir à jour des comptes rendus sur les progrès des travaux et sur les dépenses encourues. — Diplôme en génie d'une université reconnue et appartenance à la Corporation des Ingénieurs Professionnels du Québec; expérience de plusieurs années dans ce genre de travail; aptitudes à diriger du personnel et à rédiger des rapports et de la correspondance; connaissance des langues française et anglaise; état physique satisfaisant. — Le titulaire sera presque continuellement appelé à exercer ses fonctions dans un centre éloigné de Québec. — Les candidats ne pouvant rencontrer toutes ces exigences pourront être considérés à un traitement inférieur. — S'inscrire avant le 22 janvier 1966. (Concours 65-1099).
Comptables-vérificateurs Traitement initial jusqu'à \$8,200 selon la compétence. Poste dans divers ministères à Québec et Montréal. — Produ-

re l'attestation d'une maîtrise ou d'une licence en sciences commerciales (option comptabilité) OU de l'appartenance à une association reconnue de comptables professionnels; posséder une expérience générale des affaires et, de préférence, de la vérification professionnelle. (Concours 65-919).
Chef de documentation et statistique Traitement initial jusqu'à \$8,200 Poste à la Commission des Relations de Travail à Québec. — Bachelier en bibliothéconomie d'une université reconnue et environ neuf années d'expérience pertinente, ou diplômé de l'école de bibliothéconomie de l'Université de Montréal et d'Ottawa et de nombreuses années d'expérience pertinente; connaissance approfondie de la discipline dans laquelle la bibliothèque est spécialisée; bonne connaissance du français et de l'anglais. — S'inscrire avant le 11 janvier 1966. (Concours 65-1087).
Analystes-programmeurs Traitement initial de \$6,500 à \$8,200 selon la compétence Poste au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Onzième année scientifique et environ trois années d'expérience en programmation OU de préférence, formation universitaire en commerce, en sciences ou en mathématiques et un an d'expérience comme programmeur. (Concours 65-922)
Médiateurs (\$7,400 - \$8,600) Poste à la Commission des Relations de Travail à Québec et Montréal. — Etudier et enquêter sur les plaintes de con-

Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Diplôme de onzième année scientifique et environ deux années d'expérience dans le domaine de traitement des données OU scolarité au niveau de la onzième année et environ deux années d'expérience dans le domaine de traitement des données dont au moins une dans une fonction de programmeur junior. (Concours 65-921).
Bibliothécaires (\$4,600 - \$5,400) Postes à la Commission des Relations de Travail à Montréal. — Scolarité au niveau secondaire et diplôme en bibliothéconomie de l'Université Laval ou l'équivalent; de trois à quatre années d'expérience pertinente; bonne connaissance du français et de l'anglais. — S'inscrire avant le 11 janvier 1966. (Concours 65-1096).
Sténographe, classe I (\$2,200 - \$2,800) A Montréal, l'échelle de traitements est de \$2,800 - \$3,400. — Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année. — (Concours 65-1068).
Commis-dactylo, classe I (\$2,200 - \$2,800) Postes dans toutes les régions de la province. — Produire une attestation d'études de onzième année. — (Concours 65-1069).
INSCRIPTION: Compléter la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique, 710 Place d'Youville, suite 700, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal et la retourner à l'une de ces deux adresses avant la date mentionnée. Mentionner le numéro du concours.

Postes au Centre de traitement électronique des données à Québec. — Diplôme de onzième année scientifique et environ deux années d'expérience dans le domaine de traitement des données OU scolarité au niveau de la onzième année et environ deux années d'expérience dans le domaine de traitement des données dont au moins une dans une fonction de programmeur junior. (Concours 65-921).
Bibliothécaires (\$4,600 - \$5,400) Postes à la Commission des Relations de Travail à Montréal. — Scolarité au niveau secondaire et diplôme en bibliothéconomie de l'Université Laval ou l'équivalent; de trois à quatre années d'expérience pertinente; bonne connaissance du français et de l'anglais. — S'inscrire avant le 11 janvier 1966. (Concours 65-1096).
Sténographe, classe I (\$2,200 - \$2,800) A Montréal, l'échelle de traitements est de \$2,800 - \$3,400. — Postes dans toutes les régions de la Province. — Produire une attestation d'études de onzième année. — (Concours 65-1068).
Commis-dactylo, classe I (\$2,200 - \$2,800) Postes dans toutes les régions de la province. — Produire une attestation d'études de onzième année. — (Concours 65-1069).
INSCRIPTION: Compléter la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique, 710 Place d'Youville, suite 700, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal et la retourner à l'une de ces deux adresses avant la date mentionnée. Mentionner le numéro du concours.

Le défi de la croissance économique dans un pays comme le Canada

Avec une remarquable ponctualité, le Conseil économique du Canada nous est revenu dès les premiers jours de la nouvelle année avec son deuxième exposé sur les perspectives de l'économie canadienne.

A l'exemple du premier rapport paru l'an dernier, le document dont nous venons de prendre connaissance est sobre, aucunement "doctrinaire". Il est, en retour, solidement documenté et davantage axé sur des politiques d'action. Le premier rapport ne formulait aucune recommandation; celui-ci s'achève, au contraire, sur des propositions nécessairement générales mais non moins engageantes.

De ce document fort instructif, dégagons pour l'instant trois thèmes dominants.

D'un bout à l'autre, un fait majeur ressort constamment. L'économie canadienne ne saurait se penser seule. Elle se situe dans un ensemble où l'influence considérable. Elle évolue à l'intérieur d'un univers plus large que dominant inéluctablement les lois de l'économie de marchés. Ce fait pèse d'autant plus lourd sur l'économie canadienne que l'acteur principal de cet univers plus large est un pays — les États-Unis — qui est en même temps notre voisin immédiat.

La concurrence est la loi première de cet univers économique plus large. Les règles de la concurrence sont imitoyables pour les partenaires trop faibles. Elles sont insensibles aux compensations plutôt vaines que les éléments plus faibles sont enclins à chercher en direction des idéologies.

Si nous voulons survivre et progresser, le seul choix qui s'offre à nous est d'accepter avec réalisme notre devoir d'insertion active et responsable dans le monde plus large avec lequel nous sommes appelés à transiger.

Une étude comparative de l'évolution des économies américaine et canadienne au cours du dernier demi-siècle, a conduit les experts du Conseil économique à deux constatations révélatrices.

A toutes les étapes de cette longue période, la marche de l'économie canadienne a suivi de très près celle de l'économie américaine. Non seulement le Canada a-t-il subi

les effets d'à peu près tous les mouvements de contraction et d'expansion qui se sont manifestés aux États-Unis. Mais entre les sommets et les creux qui se sont fait jour dans les deux pays, "les décalages de temps ont rarement atteint une durée de trois mois".

Autre fait encore plus grave. Tout au long de la période décrite, le rendement de l'économie américaine a été supérieur de plus de 30% à celui de l'économie canadienne. Le produit national brut s'élevait, en 1964, à \$2,444.00 par personne au Canada contre \$3,272.00 par personne aux États-Unis.

On peut expliquer partiellement cette disparité par des facteurs d'ordre démographique comme la composition différente de la population et de la main-d'œuvre. Les États-Unis ont, en effet, pu compter sur une population adulte proportionnellement plus nombreuse que la nôtre et ils ont fait appel plus tôt à la main-d'œuvre féminine.

Mais les vraies causes de la disparité se situent aussi ailleurs. Elles proviennent notamment de l'avance marquée des États-Unis dans le domaine de l'éducation et dans les dépenses consacrées à l'application de nouvelles techniques de production.

La conclusion de cette étude comparative est claire. Le Canada, s'il veut rejoindre les États-Unis, doit accorder la toute première priorité à l'amélioration de l'éducation secondaire, technique et universitaire. Il doit aussi stimuler la recherche scientifique et l'amélioration des procédés de production. Aucune lamentation ne changera quoi que ce soit à cette exigence de fer. Les idées les plus nobles ne nous mèneront à rien si elles n'ont pas de jambes.

Déjà très complexe en raison des faits qui viennent d'être évoqués, la situation du Canada se complique davantage en raison de deux faits additionnels que ne manque pas de souligner le Conseil économique.

Notre pays est en proie à de profondes disparités économiques d'une région à l'autre. Ces disparités sont considérables: le revenu moyen de l'Ontario est supérieur de 33% à celui du Québec et de 100% à celui du Terrénuvien. Il y a toutefois plus grave encore: c'est l'incrustation du phénomène. Alors qu'aux États-Unis, les dis-

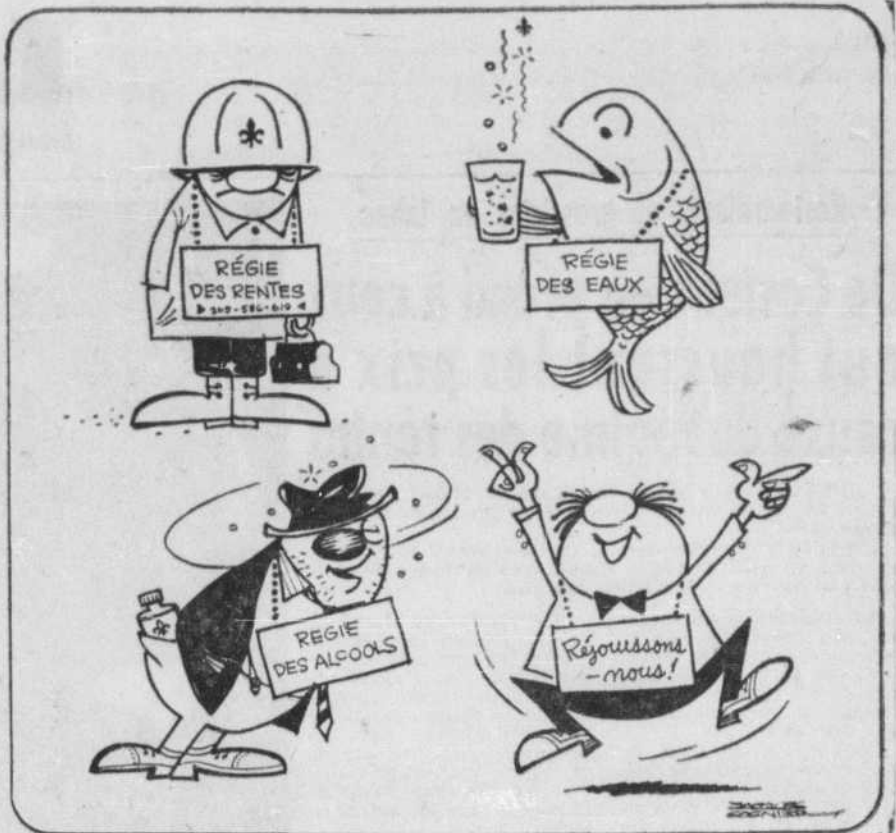
parités inter-régionales ont tendu à s'amenuiser depuis 30 ans, elles sont demeurées, au Canada, constantes depuis 40 ans et sont restées par conséquent insensibles aux courants de progrès qui ont traversé l'économie.

Le deuxième fait est évidemment celui du partage des pouvoirs politiques. Le Conseil constate que l'intervention accrue des pouvoirs publics dans l'économie est devenue l'un des facteurs dominants de la marche de celle-ci. Les gouvernements disposent aujourd'hui de mille et un moyens de stimulation, de stabilisation, voire de contraintes économiques. Mais ces ressorts sont répartis, au Canada, entre trois ordres de gouvernements. Comme, en raison de son importance même, l'action des gouvernements doit désormais faire l'objet d'une concertation zébrée poussée non seulement entre eux mais zébrée avec le secteur privé, on devine le problème herculéen de coordination qui se dessine pour les années à venir. Rien de ce que propose le Conseil économique — redressement des économies régionales retardataires, formation, mobilité et affectation de la main-d'œuvre, politique fiscale davantage axée sur l'accroissement de la productivité, politique à suivre dans les accords commerciaux internationaux, politique monétaire — n'échappe, en fait, à l'action de ce facteur politique.

Comment engager résolument le pays sur la voie de politiques audacieuses qui consolideront sa position concurrentielle sur les marchés internationaux et consacreront le principe de l'égalité des chances pour tous ses citoyens, sans pour autant ignorer certains impératifs culturels et politiques qui font également partie de la situation canadienne?

Telle est la question grave qui se pose à nous à la lecture du deuxième exposé annuel du Conseil économique du Canada. Les auteurs du rapport, très judicieusement, ont laissé de côté les aspects proprement politiques du problème pour ne traiter que des aspects économiques. Cela ne saurait nous faire oublier que les décisions finales, lesquelles relèvent des hommes politiques, devront tendre à réconcilier ces deux ordres de préoccupations qui semblent souvent se contredire.

Claude RYAN



UNE TENTATIVE LOURDE DE CONSÉQUENCES

Les syndicats d'Allemagne occidentale engagent la bataille de la cogestion

par P. J. FRANCESCHINI

La "cogestion qualifiée" (Mitbestimmung) affecte encore dans les entreprises allemandes qu'un secteur marginal: quatre-vingt-neuf sociétés à responsabilité limitée, par actions ou de "droit minier", dans le domaine du charbon et de l'acier. Ce système, qui introduit dans l'entreprise un "directeur du travail" (Arbeitsdirektor) et une moitié des membres du conseil de surveillance désignés par les salariés, avait en effet été conçu en 1947 par les autorités d'occupation anglaises, dans l'espoir, au demeurant vite déçu, de retirer aux "barons de la Ruhr" une partie de leurs pouvoirs sur leurs fiefs industriels. La "cogestion", complément de diverses mesures de décartellisation, devait servir une démocratisation de l'économie. En 1952, la loi qui a donné une existence juridique interne à ces dispositions (Betriebsverfassungsgesetz) s'est gardée d'étendre le système purement et simplement: dans les entreprises extérieures au secteur sidérurgique et minier, les délégués des salariés ne siègent que du tiers des sièges du conseil de surveillance. L'ampleur relative obtenue à ces dispositions (Betriebsverfassungsgesetz) s'est gardée d'étendre le système purement et simplement: dans les entreprises extérieures au secteur sidérurgique et minier, les délégués des salariés ne siègent que du tiers des sièges du conseil de surveillance.

Wilhelm Geffeler, président du syndicat chimie, papier, céramique, l'un des plus importants et des plus combatifs parmi les seize organisations professionnelles que regroupent la grande centrale intersyndicale D.G.B., approuvé par le président Rosenberg, a lancé le 6 octobre, devant son congrès à Dortmund, une offensive pour l'extension de la cogestion. Il a exigé qu'elle fut introduite dans les entreprises de son secteur qui occupent plus de trois mille salariés et qui ont un bilan de 75 millions de D.M. ou un chiffre d'affaires annuel de 150 millions, deux de ces critères devant être réunis. Le projet vise directement cinquante firmes chimiques, et indirectement bien davantage. "Notre but est plus ambitieux", avoue en effet M. Geffeler. Nous voulons enfin faire pénétrer dans les assemblées générales des très grandes entreprises, celles qui ont plus de cinq mille employés, auprès des actionnaires qui s'y trouvent exclusivement à l'heure actuelle, un nombre égal de représentants des travailleurs (3). Cette véritable révolution affecterait des géants jusqu'ici préservés: Bayer, Hoechst, la B.A.S.F. (Badische Anilin und Soda Fabrik), Degussa, Huls, clubs de vote de la puissance de l'industrie chimie allemande. En outre, ces propositions se présentent comme un début, et les syndicats "radicaux" (I.G. Druck-I.G. Metall) se disposent déjà à emboîter le pas.

Les intentions proclamées ont revêtu, au demeurant, un aspect volontairement provocant: les syndicalistes de Dortmund ont parlé d'imposer leur point de vue "par tous les moyens en leur pouvoir" avec ou sans l'accord du Parlement. Au-delà des droits à la cogestion, ils réclament une possibilité d'action proprement politique.

Socialisation à froid?

Les partisans de la cogestion à tout prix se sont heurtés à forte partie, et depuis quelques semaines la polémique fait rage. L'appui, encombrant en Allemagne de l'Ouest, de la R.D.A. a contribué à passionner le débat: "Nous estimons", affirme M. Herbert Warnke, chef des syndicats orientaux, que ces revendications dirigées contre les monopoles ouvrent de vastes et nouvelles perspectives de collaboration avec le mouvement syndical des pays capitalistes". En écho, les milieux libéraux se sont insurgés contre ce qu'ils baptisent "Kaltsozialismus" ou socialisation à froid. "Ils veulent entrer par la petite porte, proclame-t-il, le 3 octobre l'éditorial de Die Welt. C'est une véritable déclaration de guerre des syndicats à l'ordre économique et social existant et même à notre ordre politique. Ils veulent faire prévaloir leur position, quitte à forcer la main au législateur. Ce que veulent nos citoyens, dans la société d'abondance, c'est la sécurité et non d'inquietantes expériences".

Les syndicats patronaux, hostiles avec plus de modération, tentent, pour leur part, de prouver, comme la C.S.A. (chrétiens-sociaux), que "l'extension de la cogestion ne servirait qu'à l'intérêt bien compris des travailleurs, et encore moins l'intérêt général". (4) Et l'on s'interroge sur les arrière-pensées des hommes qui, au moment où l'opinion se préoccupe de menaces très précises d'inflation, lancent un brillant socialisme contre le second cabinet Erhard, déjà en mauvaise posture.

Mais les espérances mises en elle ne restent exaltantes pour tous que dans la mesure où chacun s'abstient de préciser ses intentions. Or, depuis quelques mois, les hommages rendus à la cogestion ont cessé d'être platoniques.

Les plans d'extension

Une fois de plus, les "extrémistes" du syndicat des métaux et de la chimie (I.G. Metall et I.G. Chemie) se sont chargés de lever le lièvre.

terribles du syndicalisme allemand vont étayer sagement leur thèse sur de longues citations de l'encyclopédie Mater et Magistra. Il n'y a rien dans tout cela, assurément, qui puisse alarmer les partisans les plus soucieux de l'économie sociale de marché de M. Erhard.

Un Léviathan syndical

En fait, la querelle de la cogestion ne fait que commencer. Pour lancer leurs plans ambitieux d'extension, les dirigeants les plus décidés du syndicalisme ont choisi le moment d'un rendez-vous social et financier où le gouvernement est sur la défensive: au cours du débat sur la déclaration d'investiture devant le Bundestag, le ministre des finances, M. Schmidt, a cité des chiffres significatifs à cet égard: pour une augmentation de 5% du produit national brut, on a vu s'accroître de 13% les investissements, de 11% les dépenses de l'Etat, de 9% la consommation des ménages, enfin de 3,5% les traitements et salaires.

Les conditions classiques d'une inflation par la demande semblent actuellement réunies. Ce que la presse appelle peut-être un peu vite "la fin du miracle" alarme le monde syndical allemand, qui a décidé d'accroître un "bargaining power" déjà considérable. Il y est également incité par la proclamation maladroite de M. Erhard menaçant d'allonger autoritairement la durée du travail sans augmentation de salaire.

Seule la grande centrale syndicale allemande (D.G.B.) est en mesure de contre-attaquer efficacement: elle représente, en effet, un véritable géant économique, car, tout en ne regroupant que six millions et demi de travailleurs, soit un tiers de la main-d'œuvre active, elle a su édifier une puissance financière impressionnante. Les recettes annuelles s'élèvent à environ 400 millions de marks, soit plus de 500 millions de francs, et l'épargne globale serait d'environ 12% des sommes encaissées. Cette force économique appelle un pouvoir politique: les syndicats en sont conscients et estiment que l'extension de la cogestion des salariés dans les entreprises, et notamment dans les très grands Konzerns chimiques, est un facteur décisif à cet égard. Le vice-président de la D.G.B., M. Hermann Beermann, n'en fait pas mystère: "Il est plus que temps, déclare-t-il dans le supplément de la Frankfurter Rundschau du 8 décembre, de concéder enfin aux travailleurs le droit à la cogestion. Ce sera le thème majeur de la législation. La concentration croissante de l'industrie, due au progrès technique et à l'extension des espaces économiques, rend la mesure inévitabile".

Les difficultés économiques actuelles, ainsi que l'attitude de plus en plus agressive du parti social-démocrate à l'égard du gouvernement, incitent donc le syndicalisme à tenter de placer, par le biais de la cogestion, une partie de son appareil aux leviers de l'économie. Pour investir la cité de l'abondance, les syndicats allemands ont mis au point d'autres tactiques, souvent fort ingénieuses, et notamment les fonds d'investissement ouvriers conçus par le chef modéré du syndicat du bâtiment, M. Leber. Mais c'est sur l'extension de la cogestion que va sans doute se jouer, dans les mois qui viennent le plus gros de la partie sociale out-à-Rhin.

P. J. FRANCESCHINI (Le Monde)

- (1) Programme adopté au congrès de Bad-Godesberg, 13-15 novembre 1959.
- (2) Programme de la Fédération des syndicats allemands (21-22 novembre 1963).
- (3) Voir le Spiegel du 13 octobre 1965.
- (4) Cf. Bayern Kurier du 27 novembre 1965.

M. Roberts et le statut particulier

Le premier ministre de l'Ontario a prêté depuis quelque temps une oreille attentive aux revendications du Québec et s'est montré disposé à étudier loyalement le problème. Il est bien normal toutefois qu'il veuille plus de précisions avant de s'engager davantage, ainsi qu'il l'a dit dans une interview à la télévision ces jours derniers.

Certains objectifs de notre province ont déjà été formulés de façon assez claire, au moins dans les grandes lignes; les modalités restent à établir, soit par négociation dans les conférences fédérales-provinciales, ou par le développement et la mise au point des méthodes déjà à l'essai, comme la formule d'option. C'est donc peu à peu que les détails d'un nouvel aménagement de notre fédéralisme seront précisés, que les principes posés dans l'AANB pourront être appliqués de façon efficace à la situation actuelle.

M. Roberts demande, par exemple, ce que veulent dire les termes utilisés dans le débat en cours, et notamment la non-participation ou l'option à propos des programmes à frais partagés. Il constate que cette méthode plaît au Québec, mais qu'elle ne plaît pas à l'Ontario. Il touche là à un aspect fondamental du problème, à l'un des points d'interrogation que soulève le fédéralisme canadien.

L'attitude des autres provinces

Quelle sera l'attitude des autres provinces? L'étendue du statut particulier du Québec dépendra dans une certaine mesure de la réponse à cette question. Il n'est pas du tout certain que ces neuf provinces désirent former une sorte d'Etat unitaire sous l'égide d'Ottawa et confier au gouvernement central l'exercice collectif de leurs juridictions; mais elles ne souhaitent pas non plus s'en charger avec autant d'autonomie que le Québec. Il semble probable à cause des intérêts régionaux divers qu'elles n'adopteront pas toutes la même attitude et qu'il y aura des différences de degré dans la centralisation relative de leurs compétences provinciales.

Cette orientation encore indéterminée des autres provinces influera sur le statut particulier du Québec. On prête à M. Roberts dans un compte rendu la remarque qu'il faudrait établir si ce statut particulier pourrait s'appliquer à toutes les provinces canadiennes ou si une seule pourrait l'adopter. Il est bien évident que s'il devait s'appliquer à toutes les provinces, ce ne serait plus un statut particulier, mais un statut provincial général.

L'on peut prévoir qu'il y aura de toutes façons un statut particulier pour le Québec; mais son étendue et son importance dépendront non seulement des besoins de notre province et de ses revendications, mais aussi de ce que les autres provinces conserveront ou obtiendront comme statut provincial; on aura peut-être éventuellement plusieurs statuts plus ou moins particuliers, celui du Québec allant plus loin que les autres. C'est une recherche que les onze gouvernements doivent poursuivre ensemble; les questions de M. Roberts ne s'adressent donc pas exclusivement au Québec.

Ceux qui souhaitent que le Québec traite directement et exclusivement avec Ottawa comme porte-parole unique des neuf autres provinces simplifient trop le débat et peuvent rendre un mauvais service à notre province. Le statut particulier du Québec pourra être plus facile à faire accepter s'il n'est qu'un cas spécial et plus accentué dans une série de statuts provinciaux qui conserveront à des degrés divers des éléments du fédéralisme canadien.

Les nominations à la caisse de dépôt

Le choix de M. Claude Prieur, comme directeur général et président du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec, paraît judicieux. Son expérience étendue dans le domaine du placement au service d'une importante société d'assurance permet au titulaire d'aborder ses nouvelles fonctions avec une excellente préparation. La charte de la caisse, adoptée par la Législature l'été dernier, attribuait d'avance la vice-présidence au président de la Régie des rentes. M. Robert de Coster, pour assurer un lien normal entre ces deux institutions dont l'une doit administrer et faire fructifier les capitaux de l'autre. Des cinq autres membres, qui sont nommés pour des périodes n'excédant pas quatre ans, MM. Bolton et Lavoie viennent des milieux financiers et ont une compétence analogue à celle de M. Prieur. La charte stipule que deux membres du conseil d'administration doivent être choisis

BLOCS NOTES

lettres au DEVOIR

Pensions de vieillesse et allocations familiales

Le Gouvernement fédéral remet aux citoyens du Canada, sous forme de subsides, de pensions de vieillesse, d'allocations familiales, etc., une partie de l'argent prélevé par les taxes et les impôts.

La répartition de ces masses d'argent doit être équitable, les citoyens de chaque catégorie recevant le même montant.

Ainsi, tous les enfants canadiens âgés de 0 à 10 ans reçoivent \$6.00 par mois et ceux de 10 à 16 ans reçoivent \$8.00 par mois; les vieillards âgés de 70 ans et plus reçoivent \$75.00 par mois.

Mais là ne doit pas s'arrêter l'équité. Les sommes considérables mises en circulation par les mesures de sécurité sociale constituent des facteurs économiques importants par le pouvoir d'achat qui en découle. Ce pouvoir d'achat s'exerce localement dans les limites de chaque province.

Les provinces qui ont un nombre plus élevé de vieillards reçoivent proportionnellement plus que les provinces qui ont une population jeune. Pour le prouver, en se servant des statistiques du recensement de 1961, faisons quelques calculs bien simples: additionner les montants de chaque catégorie d'âge par province et diviser cette somme par le chiffre de la population. Ainsi, on trouve combien chaque citoyen d'une province recevrait si le grand total des allocations familiales et des pensions de vieillesse était réparti entre chaque citoyen, ce qui constitue le "per capita".

Le principe de la comparaison de notre sort à celui des autres provinces peut se soutenir. Cependant, pour rendre notre argumentation inattaquable prenons une province dont la population générale est sensiblement la même que celle de la province de Québec.

Le "per capita" de la province d'Ontario est \$6.32; celui de la Belle Province est \$5.35. Cette différence de \$0.97 multipliée par le chiffre de la

population de la province de Québec s'élève à \$5,101,434.67 par mois et \$61,217,216.04 par année.

Si les pensions de vieillesse sont portées à \$100.00 par mois, les allocations familiales restent les mêmes, la province d'Ontario recevra alors chaque mois \$47,594,443, et un "per capita" de \$7.63 tandis que Québec recevra \$32,884,492 par mois et un "per capita" de \$6.25. Cette nouvelle différence de \$1.38 portera le déficit à \$7,257,711.18 par mois et \$87,092,534.16 par année.

Le premier déficit de \$5,101,434.67 serait partiellement comblé si on augmentait les allocations familiales de \$2.50 par mois, pour chacun des 2,064,669 enfants de la province de Québec, et pour les enfants des autres provinces.

Si on augmente les pensions de vieillesse à \$100, par mois il faudra alors combler partiellement le déficit mensuel de \$7,257,711.18 en portant les allocations familiales à \$9.50 et \$11.50.

Malgré ces ajustements la situation restera boiteuse au fur et à mesure que l'âge de la pension de vieillesse sera abaissé à 65 ans. La seule répartition équitable qui s'impose sera assurée par un système de précaution, chaque province recevant un montant d'argent proportionnel à sa population générale et redistribuant ce montant aux ayants droits.

"Faute d'argent c'est douleur non pareille" (Rabelais, Pantagruel II, 16).

Albert GUILBEAULT, m.d.

La Bible vous parle

Jusques à quand, paresseux, resteras-tu couché? quand te lèveras-tu de ton sommeil? Un peu dormir, un peu s'assourir, un peu croquer les bruns en s'allongeant, et, tel le rôdeur, te vient l'indigence, et la disette, comme un mendiant.

(Proph. 6, 9-11)
Textes choisis par la Société Catholique de la Bible.

MONTREAL, VENDREDI 7 JANVIER 1966

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur
André LAURENDEAU, Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint, Paul SAURIOU, Directeur de l'Information, Michel ROY, Trésorier, Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seul le presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: Edition quotidienne, livraison par porteur, Montréal: Québec: 12 mois \$23.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Autres villes au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$19.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.
TELEPHONE: 841-3361

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

Douglas Fisher commente la politique canadienne

Le syndicalisme canadien (2)

Dans le mouvement syndical canadien, on peut distinguer les centres de décision. Par quelles voix s'exercent-ils? J'ai recueilli à ce sujet l'opinion de plusieurs observateurs, dont quelques-uns dans les milieux syndicaux; mes observations ne sont donc pas strictement personnelles. Mais ayant fait le bilan des réponses, je peux conclure qu'il existe à vrai dire douze centres de décisions dans le mouvement.

Naturellement, ces termes, "décision", "pouvoir", sont bien relatifs. Je soutiens que le mouvement ouvrier canadien n'est pas suffisamment puissant. Je constate de plus que lorsque l'on concentre le pouvoir, on se trouve à le limiter, et qu'il se gène lui-même, en quelque sorte.

Le pouvoir revêt des formes diverses. On peut le déléguer; il peut aussi nous échapper subtilement. Il peut ébranler la division. Dans chaque cas j'ai cru devoir identifier les centres de décisions — ou de pouvoir — par ses porte-parole. Des douze centres de décisions, trois possèdent des porte-parole américains.

Par ordre d'importance, il y a d'abord Frank Hall, des syndicats du rail, dans la tradition de la Fédération américaine du travail (AFL).

Vient ensuite William Mahoney, directeur des métaux unis d'Amérique, dans la tradition du congrès des organisations industrielles (CIO).

En troisième lieu, Marcel Pepin, de la Confédération des syndicats nationaux, qui représente la dynamique relativement récente du nationalisme canadien-français.

À sa suite, George Burt des ouvriers unis de l'auto, et Larry Sefton, du district 6 des métaux.

Le Congrès du travail du Canada, lui, possède 4 principaux porte-parole: Claude Jodoin, Donald MacDonald, William Dodge, Mac Morris.

Vient au septième rang C.J. Haggerty, des métiers du bâtiment et de la construction.

Au huitième, Pat O'Neal, de la Fédération des travailleurs de Colombie-Britannique, et derrière lui ses collègues de la fédération québécoise, Louis Laberge, et de la fédération ontarienne, David Archer.

Enfin, James R. Hoffa, l'homme des Teamsters, et Paul Hall, du Syndicat international des gens de mer (SIU).

En tête de liste Frank Hall est le seul parmi tous ces hommes qui tire son importance de sa puissance personnelle plutôt que de la position qu'il occupe dans le mouvement. "Adjoint exécutif" canadien du grand président de la fraternité des cheminots et des commis maritimes, le syndicat qu'il représente compte moins de 20,000 membres au Canada. Depuis quinze ans, il dirige les négociations de tous les syndicats internationaux et nationaux des employés ferroviaires sédentaires. Dans la politique syndicale, sa puissance lui vient du fait qu'il est le principal représentant de la tradition de l'American Federation of Labour.

M. Hall est proche des sources du pouvoir de la grande centrale américaine (AFL-CIO) et des syndicats internationaux de rail et des métiers. Anglophone à habitude Montréal durant la majeure partie de sa vie adulte, sa démarche est profondément américaine.

À ceux qui ne sont pas du milieu, les directeurs d'entreprises, les journalistes, les usagers, il offre un visage sans humour, distant, et froid. Ceux qui lui sont étroitement associés le trouvent au contraire direct, chaleureux, agréable. S'il appuie les objets progressifs du syndicalisme, quant aux moyens il est des plus conservateurs et ne fait preuve d'aucune imagination. Il croit que les problèmes disparaissent d'eux-mêmes. Si on ne s'en occupe pas.

Dans un article précédent j'ai évoqué sa lutte contre le communisme qui l'amena à jouer un rôle — qu'il regrette par la suite — dans la venue de Hal Banks au Canada. Depuis quelques années, il s'enthousiasme pour deux choses: la lutte contre la discrimination raciale, et aussi contre tous ceux qui s'interrogent sur le syndicalisme international au Canada. L'autonomie canadienne, l'action politique, la restructuration du mouvement syndical lui pèsent bien peu, mais il insiste beaucoup sur le maintien de l'harmonie entre les syndicats industriels et les syndicats de métiers. Frank Hall a dépassé l'âge de la retraite, mais on ne lui voit encore aucun successeur au poste de grand porte-parole de la tradition AFL.

William Mahoney lui est le directeur national canadien des métaux unis d'Amérique dont les 110,000 membres au Canada constituent le plus gros syndicat du pays.

Il a à sa disposition les cadres les plus compétents du mouvement ouvrier canadien. Son adjoint exécutif, Eamon Park, est le président du Nouveau parti démocratique. Mahoney est le premier, mais certes pas le seul des porte-parole de la tradition CIO. Les gros de ses syndicates se trouvent dans un seul district, le numéro 6, ce qui confère des pouvoirs internes secondaires

mais importants à celui qui le dirige, Larry Sefton. Sous Mahoney, les métaux sont devenus quelque sorte un syndicat international "indigène" et les affaires canadiennes y sont dirigées par des Canadiens. Mais le leadership que les Métallos donnent à l'ensemble du mouvement ouvrier canadien n'est pas du tout proportionnel à leurs ressources. Leur personnel compétent et leur bonne fortune.

Marcel Pepin a succédé depuis peu à Jean Marchand à la présidence de la Confédération des syndicats nationaux. Si j'ai placé son nom sur la liste avant le Congrès du travail du Canada et ses porte-parole, c'est que la CSN tient à la fois de la centrale, comme le CTC, et de la Fédération américaine, comme l'union. Elle ressemble aux unions en ce que son pouvoir est centralisé.

Pepin est un homme extrêmement compétent, son éducation est solide, c'est un chef syndical dynamique. Il a des perspectives canadiennes et un large éventail d'intérêts sociaux. Il semble peu probable qu'il maintienne la CSN isolée du NDP et du CTC.

George Burt est le directeur régional des travailleurs unis de l'auto d'Amérique, et compte 65,000 membres dans son syndicat. Son prestige lui vient des dimensions du syndicat qu'il dirige, du travail qu'il accomplit, mais surtout du prestige magique de Walter Reuther, le grand patron syndical de l'auto, celui pour qui tous les syndicalistes canadiens ont la plus haute estime. Burt ressemble beaucoup au vieux syndicaliste de métier, soupçonneux, secret, sans imagination, l'antithèse en somme de son grand chef.

Larry Sefton dirige le district numéro 6 des métaux, qui s'étend de la frontière québécoise jusqu'au Pacifique. Comme Mahoney, il peut compter sur un personnel compétent. Réfléchi, raisonnable, s'exprimant en toute liberté, Sefton joue un rôle plus efficace, car il exerce son influence dans le cadre d'un centre de décisions plus vaste que le sien. Il me laisse l'impression d'un des chefs syndicaux les plus affables et les plus contemporains du Canada anglais.

Ce n'est qu'au sixième échelon que nous avons placé les quatre représentants du Congrès du travail du Canada, son président Claude Jodoin, son secrétaire-trésorier Donald MacDonald, et ses deux vice-présidents exécutifs William Dodge et Joe Morris. Je parlerai d'eux dans un article distinct. Pour l'instant, qu'il suffise de dire que les quatre membres du comité exécutif du CTC seraient capables de jouer un rôle plus important que celui qu'on leur a confié.

M. C.J. Haggerty est président du Conseil international des métiers de la construction de l'AFL-CIO, auquel sont affiliés environ 35 conseils canadiens locaux des métiers de la construction. Il vient rarement au Canada. Une fois il est venu discuter avec le premier ministre Bennett de la Colombie-Britannique avec lequel il a arrêté les grandes lignes des négociations pour les employés de la construction au gigantesque barrage de la Rivière-la-Paix. Ces lignes directrices furent ensuite suivies aux chantiers des barrages de la rivière Columbia, à l'Expo 67 à Montréal et ailleurs.

M. Pat O'Neal est secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique et M. Louis Laberge est président de la Fédération des travailleurs du Québec. Il s'agit de deux blocs régionaux dont l'importance considérable s'accroît constamment. M. Dave Archer est président de la Fédération des travailleurs de l'Ontario qui a bien des points de vue, pourrait être jugée plus importante que les Fédérations du Québec et de la Colombie-Britannique réunies. Mais la FTO n'a jamais joué le rôle de bloc de pouvoir, même si elle en a les moyens.

Cela s'explique par la présence en Ontario des sièges sociaux d'industries importantes et par l'absence d'une conscience régionale forte. Les trois hommes MM. O'Neal, Laberge et Archer sont éminemment intelligents, politisés et progressistes.

M. James R. Hoffa est président international des Teamsters, qui ont 40,000 membres au Canada, et M. Paul Hall est président international du syndicat international des gens de mer et président du Conseil des métiers et industries de l'AFL-CIO, qui est en train d'établir des conseils d'unions dans les ports canadiens.

Quelles que soient les dispositions inscrites dans les constitutions écrites de ces unions, le pouvoir virtuel de MM. Hoffa et Hall sur les affaires de leurs affiliés canadiens (par exemple, dans le cas du SIGM, lorsque prendra fin la tutelle gouvernementale sur les syndicats maritimes) est à toutes fins pratiques absolu.

L'enquête Norris a fait voir qu'il existe un grand nombre de moyens de contrôle, invisibles même pour le lecteur le plus attentif des constitutions syndicales écrites. Ni les Teamsters, ni les SIGM ne sont affiliés au CTC.

Et voilà complet le tableau des concentrations de pouvoir. On notera que la seule union nationale à paraître sur cette

liste est la Confédération des syndicats nationaux. Une des unions canadiennes, le Syndicat canadien de la fonction publique (90,000 membres), et son président national M. Stanley Little, ont fait apparaître sur cette liste. Toutefois la décentralisation pratiquée au SCFP, ses faibles cotisations et l'appui troublant qu'il donne aux efforts d'un SIGM encore rare en vue de réintégrer le CTC — manoeuvres auxquelles la direction du SCFP ne participe pas et dont elle n'a même pas connaissance — tendent tous à démontrer qu'il s'agit d'un bien faible géant. Une autre union nationale importante est la Fraternité canadienne des cheminots et autres employés de transport. Son influence a baissé à peu près constamment au cours des dix dernières années, sauf pour la brève mais glorieuse bataille menée sous la direction de son ancien vice-président, M. Elroy Robson, contre Hal Banks et toutes ses oeuvres.

On passe ici sous silence certains dirigeants dont l'étoile est ascendante: M. William Ladyman et sa Fraternité internationale des ouvriers de l'électricité; M. William Kelly et la Fraternité des agents de train; M. Mike Rykus et l'association des machinistes. Enfin, il faut noter que M. George Meany, président de la centrale syndicale américaine AFL-CIO, n'apparaît pas sur la liste. Dans de futures chroniques, je décrirai les interrelations et l'interaction de ces blocs de pouvoir.

Afrique: la contagion de l'instabilité

L'instabilité congolaise, qui n'a cessé de s'aggraver depuis cinq années, gagne petit à petit toute une partie de l'Afrique noire. D'abord considérée comme un cas unique en son genre, l'ancienne "colonie modèle" de la Belgique a malheureusement fait largement école. La distinction classique établie récemment entre une zone de turbulence circonscrite à la cuvette congolaise et un groupe d'États dont l'évolution se déroulait sans heurts est aujourd'hui périmée.

L'année 1965 s'est terminée par deux putschs, l'un à Léopoldville le 25 novembre, à l'issue duquel le général Mobutu a pris le pouvoir, l'autre à Cotonou le 22 décembre, au terme duquel le général Soglo a éliminé les anciens leaders politiques dahoméens. L'année 1966 commence par un coup d'État militaire à Bangui. Ces trois événements soulignent combien le souvenir de l'intervention des parachutistes français à Libreville s'est rapidement dissipé. Conçue par ceux qui l'avaient organisée pour porter un coup d'arrêt brutal aux mouvements de subversion, cette expédition n'aura guère produit de fruits que durant une vingtaine de mois.

Territoire qui avait, jusqu'à la nuit de la Saint-Sylvestre, ignoré toute forme de trouble politique, la République centrafricaine est environnée de

jeunes États en crise. Le Soudan ex-anglo-égyptien est déchiré depuis plus d'un an par une véritable guerre civile et le gouvernement de Khartoum doit mener de dures opérations militaires dans les trois provinces méridionales qui menacent de faire sécession. Le Congo-Léopoldville connaît depuis son accession à la souveraineté internationale la plus extraordinaire succession de coups d'État et de conspirations. Le Tchad et le Congo-Brazzaville subissent de graves tensions internes. La contagion de l'exemple semblait fatalement destinée à gagner d'autres territoires.

Les trois crises qui viennent de se succéder à Léopoldville, Cotonou et Bangui, mettent tragiquement en évidence la fragilité de la plupart des régimes africains. Souvent dévalorisés sur le plan économique, les républiques néo-africaines sont si profondément divisées par le tribalisme qu'elles ne parviennent pas à constituer des nations au sens moderne de ce terme. Les structures institutionnelles y présentent un caractère factice. Les cadres politiques y sont dépourvus d'efficacité, en dépit de l'autoritarisme qui les caractérise.

C'est en effet une surprise, chaque fois renouvelée de constater qu'à la moindre menace de trouble parti un coup de force se trouve frappé de paralysie.

Le mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire, dont M. David Dako avait pris soin de mettre hors la loi tous les concurrents des 1963, n'a pas fait exception à cette règle. On peut dans ces conditions se demander quelles sont les structures qui dans les anciennes colonies africaines représentent un embryon de réalité.

On s'inquiète, à juste titre en tout cas, de constater que l'armée, si réduite que soient généralement ses effectifs, apparaît de plus en plus dans ces pays comme la seule force organisée. Détenteurs de la puissance de fait que leur assure la possession de leurs armes, les militaires africains sont en mesure d'imposer à peu près partout leur arbitrage.

Dans ces perspectives, les événements de Bangui risquent d'ouvrir la voie à une nouvelle série de coups d'État. L'agitation a de toute façon gagné, dès dimanche, un autre pays francophone, la Haute-Volta, où une épreuve de force est ouverte entre les syndicats et le pouvoir central. Et à Ouagadougou, M. Yaméogo, qui insistait dimanche sur la fidélité de l'armée nationale au régime, fait face à des manifestants qui exigent précisément que les militaires lui confisquent le pouvoir au profit du peuple.

(Le Monde)

lettres au DEVOIR

Publicité abusive

Monsieur Paul Longpré, "Ptit qui rejoint l'opinion de la majorité des parents, et exprime d'une façon claire et combien "élégante" le profond dégoût qu'inspire cette publicité à outrance. Ceci à \$19.95, cela à \$20, seulement, cela à \$15." Finies les surprises, finies la joie puisque en effet, on a beau donner tout cela, il est resté encore à désirer.

La formule de Ford, rapportée par Simone de Beauvoir "tenir le public dans un état continué d'insatisfaction en lui montrant mieux que ce qu'il

Une école régionale

Nous sommes des parents comblés depuis l'avènement de la Régionale. Mon fils qui l'an dernier faisait un onzième P.S.S.C. est entré en septembre à l'Université où il se tire d'affaire à merveille.

J'ai deux filles et un garçon en versification et éléments et ils ont de très belles notes. Les professeurs (ou presque tous) sont d'une qualité rarissime et avec Mme P.L. Dubuc j'ajoute qu'il est évident que certains parents blâment l'école et la rendent responsable de leur propre échec. Les enfants que nous avons formés se montrent sous leur vrai jour dans l'atmosphère de la cafétéria où all-

posé, c'est le secret de la vente". Voilà pour le commerce. Une enquête menée en Italie par Sarfiro et Beauvoir révélait selon eux que cette publicité à outrance, pour les grands, bien sûr, pouvait mener jusqu'au suicide dont il y avait une véritable crise au moment où ces lignes ont été écrites.

Je souhaite que des pères et mères de famille fassent suite à votre article si plein de vérité en exprimant ce qu'ils ressentent absolument comme vous, sans oser ou savoir le dire.

Berthe DESJARDINS.

Nous ne blâmons pas l'école s'ils font des sottises. Quant à se choisir des porte-parole en tant que parents je n'en vois pas une nécessité immédiate, nous pouvons assister aux réunions convoquées, donner notre point de vue. De là à créer un groupement parents, j'aurais peur, à mon tour que l'on entende trop ceux qui parlent le plus fort et qui ne véhiculent pas toujours le bon sens dans leur grosse voix comme il arrive souvent.

Pourquoi susciter des embêtements aux professeurs qui donnent leur meilleur? Merci à Mme Gertrude DUMAS, Saint-Lambert.

MON ROSE PHILIPS FRANÇAIS ET INTERNATIONAL SPECIAL 2.99 12" LONG JEU - REG. \$4.20

Advertisement for Philips records featuring a list of tracks and artists such as Georges Brassens, Edith Piaf, and Yvonne Monnard. The ad includes the Philips logo and promotional text about the quality and variety of the records.

Advertisement for 'MON ROSE' records, featuring the text 'Scellé - Garantie' and 'CENTRE DU DISQUE'. It includes contact information for the store, such as '3168 est, Bélanger' and 'RA. 9-2833', and mentions 'COMMANDES POSTALES'.

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

LA-HAUT Le violoniste Arthur Garami et le pianiste Charles Reiner donneront un récital à la salle Claude Champagne de l'École Vincent d'Indy, mercredi le 19 janvier. Au programme: trois sonates de Brahms. A 8.30.

CONFÉRENCES

Le professeur Jean-Paul Weber du City College de New York donnera trois conférences, à l'université de Montréal, en la salle M-415, Mercredi le 12 janvier: "L'absurde depuis Jarry jusqu'à Beckett"; le 19 janvier: "La nouvelle critique d'expression française"; le 26 janvier: "Analyse thématique de Nerval".

CHANT

New York. — Le contrat caennais Maureen Forester sera l'invitée, les 12, 13, 14, 15 et 17 janvier, à l'hôtel de ville de New York. Elle sera ensuite l'artiste invitée de l'orchestre philharmonique de New York qui prêtera, au Lincoln Centre, le Requiem de Verdi.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — Relâche. COMÉDIE-CANADIENNE — Fernand Raynaud — 8.30. THÉÂTRE DE LA PLÈCE — Relâche. ORPHEUM TNM — "Mère Courage" — 8.30 — Dimanche 7.30 — Relâche lundi. RIDICULE-VIET — "On grève de rire" — 8.30 — Dim.: 7.30 — 7.50. THÉÂTRE DE L'ÉPIQUE — "Où est Yanik" — Relâche lundi — Dimanche 7.30. THÉÂTRE DE QUATREZ — "La Florentine", Sem. 8.30 — Dim.: 7.30 — 7.50.

CINÉMA

CINÉMA THÉÂTRE — Relâche. ALOUETTE — "The Agony and the Ecstasy" 2.00 — 8.00. AVENUE — "The Hill" 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.00 — 9.10. BIJOU — "Une blonde comme ça" 11.50 — 2.22 — 6.34 — 10.06 — "Moi et les hommes de 40 ans" 1.22 — 4.34 — 8.78. CANADIEN — "Merveilleuse Angélique" 12.00 — 2.24 — 6.38 — 10.12 — "Cent briques et des tuiles" 1.48 — 3.13 — 8.37. CAPITOL — "Boeing-Boeing" 10.30 — 12.45 — 2.55 — 4.05 — 7.15 — 9.35. CHAMPLAIN — "Un monde fou, fou, fou, fou" 12.00 — 2.00 — 6.00 — 9.00. CHATEAU — "L'Homme à tout faire" 2.50 — 6.30 — 10.10 — "L'Échelle aux Indes" 1.15 — 4.40 — 8.00. CINE WEEK-END — "Kwaidan" — Sam., dim. 8.00. CINÉMA FESTIVAL — "Outback" — Sem. 7.30 — 9.30 — Dim.: 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30. CINÉMA IMPÉRIAL — "The Greatest Story Ever Told" — Tous les soirs: 8.00, Matinée: mer., sam., dim.: 2.00 — Dimanche 8.00. DAUPHIN — "Les Amants" — 7.30 — 9.30 — Sam. et dim.: 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30. ÉLECTRA — "La chatte au furet" — 12.00 — 2.58 — 5.56 — 8.51 — "Les années sauvages" 1.33 — 4.31 — 7.29 — 10.27. ELYSÉE — "Renais" — "Mafioso" — Lun au ven.: 7.30 — 9.30 — 11.30 — Dim.: 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30 — Éisenstein "Le Bonheur" — même horaire. Renais — "La Pantoufle dorée", Lun. au ven.: 10.30 — 1.30 — 3.15 — Sam.: 1.30 — 3.15. EMPIRE — "Les paralytiques de Cherbourg" — 6.30 — 10.00 — "Black Orpheus" — 8.15, Dim.: à partir de 1.00. FRANÇAIS — "L'Homme à tout faire" 11.20 — 2.40 — 6.05 — 9.25 — "La diligence part à l'aube" 10.00 — 1.05 — 4.30 — 7.50.

RADIO-SELECTION

VENDREDI — 7 JANVIER • A 11.30. Est-ce ainsi que les hommes vivent? Deux hommes, une femme et l'amour. A 40 ans. • A 20.30. Place aux femmes. Enquête: Les femmes ont-elles peur de l'émancipation? • A 21.30. Une demi-heure avec Axel de Fersen. Texte, Gaston Lévesque. • A 23.30 à CBP-AM et à 24.15 à CBP-FM. Ad Hb, présentateur, André Hébert. Artistes des A.C. du Canada Jacques Simard, haïtiste et Kenneth Gilbert, claviériste. • A 4 heures à CBP-AM et à 4.11 heures à CBP-FM. Les Chefs-d'œuvre de la musique. Extraits de Aida de Verdi, chantés par Irène Jeunilhe (Aida), Tony Ponsot (Ra-

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

VENDREDI 7 JANVIER CBFT 2 10.30 Musique 11.30 Long métrage "Namuk" 12.15 Documentaire américain 1.05 Téléjournal 1.30 Long métrage "Rio Bravo" western américain 2.30 Long métrage 3.00 Long métrage 4.00 "Pomme d'aujourd'hui" 4.10 La boîte à lettres 5.00 Les cadots de la forêt 6.30 Nos frères les hommes 6.40 Jeunesse oblige 7.00 Téléjournal 7.30 La petite fille aux allumettes 8.00 Du côté de Québec 8.30 Cinéma international "Clashes au soleil" 10.15 Michelino 10.45 Michelino 11.00 Téléjournal 11.30 Supplément régional 11.45 Nouvelles du sport 11.50 Ça va s'éclaircir 12.15 "Les maléfices", drame espagnol CFTM 10 8.00 Mire - Musique 8.15 Bien l'honneur 9.00 24-24 9.15 Télé-Bonbon 9.30 Tout et café 10.30 Ciné-matin 10.45 Histoire de fous 11.00 Premiers éditions 11.15 Ciné-matin "Cas de conscience", français - drame psychologique 7.35 Sports with Doug Smith

Jean Lurçat est décédé

PARIS. — Jean Lurçat est mort aujourd'hui d'une crise cardiaque à l'âge de 73 ans. Rénovateur de la tapisserie française, il est né à Bruyères, Vosges, le 17 juillet 1902. Après avoir commencé des études de médecine, il vint à Paris pour s'inscrire à l'école des Beaux-Arts. En 1913, il fonda une revue intitulée "Les feuilles de mai", avec la collaboration de célébrités comme Bourdelle, Vildrac, Rilke, etc.

C'est à partir de 1920 qu'il commença à travailler à la rénovation de la tapisserie. Ses premières expositions de gouaches, de toiles et cartons eurent lieu à Paris en 1922. Rapidement ses tapisseries devinrent célèbres, notamment "L'Orange", léguée au musée d'art moderne, "L'été", "La neige" et "Les illusions d'écure" tissées aux Gobelins et offerte par l'Etat à la reine de Hollande. Outre des tapisseries, Lurçat a composé des décors et des costumes pour le théâtre notamment ceux de pièces de la compagnie Pitoëff et du ballet des "Faux monnaieurs" de la compagnie Leonide Massine. Il a, en outre, peint un plafond à fresques pour la faculté des sciences de Marseille.

Lurçat était depuis le 19 février 1964, membre de l'Académie des Beaux-Arts, où il occupait le fauteuil de Jean-Gabriel Domergue. C'est à la "Colombe d'or" auberge réputée de la côte d'Azur que Jean Lurçat a été frappé de l'attaque cardiaque qui devait l'emporter.

Covent Garden engage deux sopranis canadiens

Les sopranis Maria Pellegrini de Toronto et Roxolana Roslak d'Edmonton s'envoleront le 24 janvier, pour Londres où elles sont attendues au fameux Covent Garden Theatre. Pendant six mois, pendant la période de probation, les deux chanteuses travailleront intensément. Mlle Pellegrini qui est âgée de 24 ans a débuté dans "Rigoletto". Mlle Roslak, débutera, pour sa part, à Londres.

Le ballet attire "moult" Toronlois

30.837 personnes se sont rendues au O'Keefe Center de Toronto, récemment, pour y applaudir la troupe du Ballet national du Canada qui y remplissait un engagement d'une semaine en présentation "Casse-Noisette". Les recettes se sont élevées à \$98,560. Ce qui revient à dire que pendant dix jours de représentations, les salles furent comblées à 97 p.c. La directrice-choréographe, Cecilia Franca, se déclara enchantée et ravie de ce succès.

Empire

451, ave. Ogilvy ave. Inf. 274-4521 3e SEM. en couleurs avec sous-titres anglais Les Parapluies de Cherbourg avec CATHERINE DENEUVE Aussi: "BLACK ORPHEUS" Version intégrale — 5-titre ang. Le soir à 6h.30 et 8h.15. Sam. et dim.: dès 1 heure

Théâtre du Rideau Vert

CE SOIR — 8h.30 Diman. — 2h.30 et 7h.30

gong de greve... rire!!

revue des fêtes de Gina Basson et Jacques Lorain André Montmorency mis en scène par Vertie Brindamour Germaine Groux Roland Béard Marie Chouquette Jacques Lorain Arlette Sanders Françoise Lemieux André Montmorency Benoit Macleau au piano: André Gagnon 8.30 A GoGo 66 9.30 Pops 10.00 Combal 10.30 National News 11.00 Pylama Playhouse 11.30 Les événements de la nuit - drame romantique



Dyne Mousso, dans le rôle de la fille muette, remporte un grand succès personnel dans "Mère Courage" de Brecht que présente actuellement le TNM à l'Orpheum. Dans le rôle-titre, Denise Pelletier. La mise en scène est de John Hirsch.

AU SCRUTIN ANNUEL DU MOTION PICTURE HERALD

Connery conquiert le marché américain Wayne le conserve, Rock Hudson le perd

HOLLYWOOD. — James Bond a fait la conquête du marché cinématographique américain. Le fait a été reconnu officiellement à Hollywood dimanche, alors que Sean Connery, incarnant le personnage de l'agent secret, s'est classé en tête de liste des vedettes à réussite commerciale. Le comédien écossais a été proclamé vainqueur dans le scrutin annuel organisé par le Motion Picture Herald. Il prend la place de Doris Day qui descend au troisième rang après avoir été en tête de liste durant trois années. La liste des dix vedettes qui attirent un plus grand nombre de spectateurs aux États-Unis, est la suivante: Sean Connery, John Wayne, Doris Day, Julie Andrews, Jack Lemmon, Elvis Presley, Gary Grant, James Stewart, Elizabeth Taylor et Richard Burton.

La Motion Picture Herald effectue des sondages auprès des directeurs de salles de cinéma depuis 1932, année où Marie Dressler y'était classée première sur la liste. La victoire de Connery apparaît comme un fait sans précédent. Son nom ne figurait pas sur la liste des 25 premières vedettes en 1964. "Goldfinger" et une réédition de deux autres films de la série Bond furent de si grandes réussites que l'acteur fut

LEO FERRE le chanteur masculin, chansonnier total, poète de la colère, virtuose de la force polémique, rimeur à la française. "J'ai vu Ferré et j'ai tout vu" (Jean O'Neil, La Presse, 1963)

CE SOIR A 8 H. 30 tnm bertolt brecht MÈRE COURAGE THEATRE ORPHEUM - réservations: 845-7149 tous les soirs à 8h.30, dimanches à 7h.30, retraite le lundi

un film choc étincelant! d'une rare qualité mafioso un film de ALBERTO LATTUADA italien sous-titres anglais 21e SEMAINE LE BONHEUR 35 MILTON/842-6053

Concours et congrès pour les JMC en 1967

La XXIIe Congrès de la Fédération internationale des Jeunes Musicales aura lieu du 16 au 22 juillet 1967 dans le cadre de l'Exposition universelle et du centenaire de la Confédération. Plus de 150 membres des Jeunes musicales du Canada représenteront le mouvement à l'occasion du XXe Congrès FIJM qui se tiendra à Paris du 9 au 14 avril prochain. Nos délégués profiteront de leur séjour pour inciter les membres des Jeunes musicales des autres pays à se rendre nombreux au XXIIe Congrès.

Le congrès de Paris présente un programme fort intéressant. Les séances de travail se tiendront dans l'immeuble de l'UNESCO. Les manifestations au Théâtre des Champs-Élysées, à la Salle Gaveau, à la Chapelle Saint-Louis des Invalides, etc. Les excursions révéleront un Paris d'avril.

XXe anniversaire de la Fédération internationale Depuis 20 ans, la FIJM oeuvre pour que les buts des Jeunes musicales soient réalisés dans le monde. Il y a 20 ans, Marcel Cuvelier et René Nicoly créaient, à Bruxelles, cette Fédération internationale des Jeunes musicales qui réunit aujourd'hui 24 pays membres.

L'annonce d'un grand voyage JM au Canada en 1967 — Sans aucun doute, Paris sera aussi le point de départ officiel d'une initiative exceptionnelle: le voyage de 1967 des JM d'Europe au Canada, dans le cadre de l'Exposition universelle. A l'assemblée générale du 12 avril, l'équipe annoncera officiellement le programme du XXIIe Congrès. Cette assemblée sera suivie d'une importante conférence de presse.

Un nouveau mode de participation des jeunes aux travaux du Congrès qui peut se révéler passionnant. Les congressistes JM se réuniront en un seul forum. Chaque groupe membre a été invité à organiser auprès de ses membres, et si possible de la jeunesse de son pays, une enquête dont les résultats seront communiqués à Paris par l'intermédiaire d'un rapporteur qui pourra répondre, pendant un temps déterminé, aux questions des assistants. Une traduction simultanée sera assurée.

Concours nationaux pour piano, cordes et voix En accord avec et grâce à l'appui financier de la Commission du centenaire de la Confédération, le mouvement des Jeunes musicales du Canada célèbre, d'autre part, le centenaire de la Confédération par la tenue de Concours nationaux pour piano, cordes et voix. Ces concours sont ouverts seulement aux jeunes artistes canadiens qui peuvent établir d'une façon non équivoque qu'ils ont terminé leurs études musicales au Canada ou à l'étranger et qu'ils sont suffisamment préparés pour débiter dans une carrière de soliste sur le plan national comme sur le plan international.

Ces jeunes artistes seront soumis à rude épreuve. Tout d'abord des auditions d'admission devant un jury composé de personnalités canadiennes. Ces auditions auront lieu en

LA MUSIQUE A L'EXPOSITION

au Concours international. 3ème étape: la finale du Concours international de composition aura lieu entre le 16 et le 22 juillet 1967 à Montréal, dans le cadre du XXIIe Congrès de la Fédération internationale des Jeunes musicales. 5 partitions sélectionnées par le jury du Concours international seront confrontées dans cette finale, si possible interprétées par des musiciens venus de leur pays d'origine et en présence des compositeurs.

Le Canada annonce donc aujourd'hui un Concours national ouvert à tous les compositeurs canadiens de moins de 40 ans. Le concours porte sur des oeuvres de musique de chambre comportant un maximum de cinq exécutants, le chant comme soliste étant exclu. La durée de l'oeuvre devra être de dix minutes minimum et 20 minutes maximum. L'oeuvre présentée devra être inédite et n'avoir jamais été exécutée publiquement en concert, ni en diffusion radio-phonique ou de quelque autre manière que ce soit. Les compositeurs canadiens peuvent obtenir les règlements en s'adressant au Secrétariat national des Jeunes musicales.

L'étape canadienne prévoit un prix de \$1,000 au compositeur gagnant. Le jury national sera annoncé dans un avenir prochain. L'oeuvre primée sera envoyée au jury international pour être jugée. Cinq des sept membres de ce jury international sont déjà connus, il s'agit de: Olivier Messiaen (France), Witold Lutoslawski (Pologne), Elliott Carter (Amérique), Gottfried von Einem (Allemagne) et Jean Pripaue-Couture. Ces compositeurs jugeront la finale du concours à Montréal au cours de la semaine du 16 au 22 juillet 1967.

Elles voulaient toutes se faire guérir par le charlatan "Les nuits de Raspoutine"

"Nick Carter va tout casser"

"L'impatte aux violences"

LA SCALA 4630 Papineau coin Beaubien 721-5107

CINERAMA EMOUVANT - COLLECTIF - SENSATIONNEL 4ème mois THE GREAT STORY EVER TOLD EN CINERAMA 1430 Steuy, Mont. - AV 8-7102 ou 3623

POUR LES JEUNES LA PANTOUFLE DOREE ELYSÉE 35 MILTON/842-6053

ANGÉLIQUE BRISE TOUS LES RECORDS! "À VOIR ABSOLUMENT!"

Vous avez aimé passionnément Angélique MARQUISE DES ANGES Vous aimerez à la folie Merveilleuse #2 ANGÉLIQUE #2 EN COULEURS

L'univers féminin

dans votre panier à provisions



Une gerbe de blé, une niche de pain de forme arrondie entre des bougies, le tout disposé sur une nappe blanche constituent des symboles de Noël dans des milliers de foyers canadiens hier soir. C'était la veille de Noël pour 475.000 Ukrainiens-Canadiens qui célèbrent la naissance de Jésus, selon le calendrier julien.

Après avoir placé la nappe, le blé et le pain sur la table, la famille se réunit pour le "sviata vechera", le souper de la Sainte Nuit, l'une des festivités les plus importantes du Noël ukrainien, mêlant les coutumes païennes à la doctrine chrétienne. Le "kolache" ou pain rond, qui tient lieu de centre de table, représente le soleil, symbole de la vie. Le "diduch" ou gerbe, représente l'unité des clans. Le Souper Saint est traditionnellement une réunion de famille, mais un couvert est toujours préparé à l'intention de tout étranger sans foyer qui pourrait frapper à la porte. Dans certaines maisons, une bougie allumée est placée à la fenêtre pour inviter l'étranger à entrer.

Menu varié

La "vechera" comprend douze plats sans viande. A une époque reculée, le nombre de plats variait de neuf à quatorze, représentant les produits de la terre ou de la mer. Depuis l'avènement de la chrétienté, le nombre a été fixé à douze, en souvenir des douze apôtres réunis pour la dernière Cène. Les aliments sont préparés dans l'huile à cuisson ou graisse végétale. La "kutia" est un mets indispensable qui se sert en premier lieu. Ce plat comprend du blé entier cuit au préalable et aromatisé de miel et graines de pavot. Tous les convives doivent goûter au plat. A l'époque du paganisme, la kutia était une offrande rituelle au dieu Soleil. La légende raconte que des soldats égyptiens poursuivant la Sainte Famille, demandèrent à un fermier s'il avait vu passer Marie, Joseph et l'Enfant Dieu. "Oui", répondit le fermier, "au moment où l'ensemençais mon blé". Mais par miracle, le blé avait poussé si rapidement que les soldats, croyant qu'il s'agissait d'une autre saison, abandonnèrent leur poursuite.

Service religieux

Après la kutia, on sert les autres mets, soit du poisson, puis le borsch ou potage, le holubei, pâte roulée au chou, le pyroho, ou chausson, des légumes et les gâteaux. Après le souper les membres de la famille ukrainienne entonnent les kolodi, ou chants de Noël.

Vers minuit, tous se préparent pour le zuzhba bozha, le service religieux qui, parfois, a lieu dans une église. A l'aurore, le jour de Noël, parents et amis échangent les vœux traditionnels, "Christos rodyvsia" le Christ est né et "Slaveem yoho" — chantons sa gloire.

Noël étant une fête strictement religieuse, on n'échange pas de cadeaux. La plupart des Ukrainiens canadiens le font au 25 décembre, bien qu'en Ukraine il est de tradition d'échanger les cadeaux le 19 décembre, fête de saint Nicolas.

Hausse des denrées à New York

On prévoit une hausse des denrées en 1966, de sorte que les ménagères devront surveiller davantage leur budget familial.

Selon une enquête effectuée aux Etats-Unis, les consommateurs américains se sont rendu compte que les approvisionnements de bœuf, porc, agneau, et produits laitiers diminuaient beaucoup à la fin de l'année 1965.

La hausse des prix aux Etats-Unis a généralement une répercussion sur le marché alimentaire canadien.

Le mois dernier, la production aux marchés de viande des Etats-Unis était inférieure d'environ dix pour cent en comparaison de l'année précédente et, dans le midwest, la production du lait était à la baisse.

Attention à la viande de caribou

De Washington, on apprend que la viande de renne et de caribou — élément essentiel

du régime alimentaire des Esquimaux et Indiens d'Alaska — contient un fort quotient de caesium radio-actif concentré.

Les organismes des Indiens et des Esquimaux contiennent 22 fois plus de caesium — l'un des déchets radioactifs les plus dangereux avec le strontium et l'iode — que ceux des autres citoyens américains. Officiellement ce pourcentage est inférieur au seuil dangereux, annonce le service fédéral de la santé publique des Etats-Unis, mais il présente tout de même un risque.

Les autres Américains habitant en Alaska — qui ne mangent pas régulièrement de viande de renne et de caribou — possèdent cependant un pourcentage de caesium quatre fois supérieur à la moyenne américaine, car la chair des poissons, celle des volailles et autres viandes, contiennent également cette matière, bien qu'en pourcentage moindre que la chair de caribou et de renne: ces animaux se nourrissent de lichens — qui constituent, selon les savants, une

véritable éponge à déchets de caesium.

Une recette intéressante: PILAFF D'AGNEAU A LA TURQUE

Ingrédients
 3 1/2 lb. d'agneau dans l'épaule (os inclus)
 1 tasse de jus de tomate
 2 oignons de grosseur moyenne, hachés
 2/3 de cuil. à thé de sel
 1/4 de cuil. à thé de poivre
 1/2 de cuil. à thé de gingembre moulu
 1/4 de cuil. à thé de cannelle moulue
 3 tasses de riz cuit
 6 gros pruneaux dénoyautés et hachés
 1/2 tasse de raisin sans pépins
 3 cuil. à table de piment haché
 2 cuil. à table de jus de citron
 1/2 tasse d'amandes grillées hachées

Rissoler bien la viande sur toutes ses faces; ajoutez le jus de tomate, les oignons, le sel, le poivre, le gingembre et la cannelle: couvrez bien et laissez mijoter pendant 2 1/2 heures.

Retirez la viande et les os de la sauce; laissez refroidir la sauce; détachez la viande des os; mettez de côté les os, le cartilage et l'excès de gras; coupez la viande en petits morceaux; débarrassez la sauce refroidie de son gras. Mélangez la viande, la sauce, 1 1/2 tasse de riz, les pruneaux, les raisins, le piment et le jus de citron; versez le tout dans une casserole graissée de 2 pintes, puis ajoutez le reste du riz, couvrez et faites cuire au four (350°) pendant 30 minutes.

Au moment de servir, parsemez d'amandes. Ce plat sert 8 personnes. Délicieux avec une salade verte et des petits pains croûtes.

GASTRONOMIE

Le pâté de foie gras de LA CATALOGNE

Le Vieux Montréal s'enrichit chaque semaine d'une boutique, d'un coin charmant, d'un restaurant. Le dernier né avec l'an neuf, LA CATALOGNE, rue St-Paul. On y mange, mariage heureux, les spécialités de la cuisine française (steak flambé au poivre, cuisses de grenouilles à la provençale ou soupe à l'oignon bien gratinée) et des plats du Québec (le jambon à l'érable, le pâté de campagne ou les oeufs dans le sirop).

Si le décor a été conçu pour les touristes dans le style vieux-canadien — la bâtisse date de 1822 — je signale à ceux qui aiment causer longuement autour d'une table que l'ameublement est de conception moderne et très confortable.

J'ai fait à LA CATALOGNE grâce au chef Antonio Sénécal, un repas agréable dans un cadre chaleureux et intime. Voici pour vous, madame, la recette du pâté de foie préféré du chef Antonio.

Temps de préparation :
 Environ 30 minutes
Temps de cuisson :
 2 heures 30
Proportions
 3 lbs de foie de porc ou poulet
 1 1/2 lb de porc gras
 1/2 pied de céleri
 1 gros oignon
 1 gousse d'ail
 3 oeufs entiers
 3 onces de vin rouge
 1/2 tasse de crème 15 p.c.
 Sel et poivre

Hacher les ingrédients deux fois et bien mélanger le tout. Mettre dans un plat bain-marie et couvrir de tranches de lard ou de bacon. Recouvrir d'un papier paraffiné. Cuire au four à feu doux pendant deux heures et trente minutes. Laisser refroidir quelques heures avant de servir.

RENÉE



BARBOUILLIS à l'américaine, peints sur une tunique de crêpe de soie s'ouvrant sur une jupe découpée à l'avant jusqu'à hauteur du genou. C'est un modèle Geoffrey Beene. De son côté, le couturier le plus copié d'Amérique, Norell, présentait hier à l'intention des élégantes qui ne veulent pas montrer leurs genoux dans les bals d'oeuvres, des pyjamas d'intérieur avec des corsages non ajustés. Pour celles qui n'ont pas les moyens ou le goût de s'offrir les excentricités de la mode 66, nous leur suggérons d'emprunter tout simplement les chandails-cardigan de leurs maris. En effet, les cardigans de type masculin et la veste à triple boutonnage, style Rex Harrison, se porteront avec des jupes à plis accordéon. Même les femmes riches, aurait dit Norell, adopteront cette tenue d'écolière.

Le grand Salon culinaire aura lieu du 1er au 3 février

Le 30e grand Salon culinaire se tiendra encore cette fois au Palais du commerce de Montréal, les 1, 2 et 3 février prochains. C'est ce qu'annonçait ces jours-ci le ministre du tourisme, M. Alphonse Couturier qui a lancé une pressante invitation aux chefs cuisiniers et pâtisseries ainsi qu'à tous les directeurs des établissements où la bonne table est une forme d'accueil, de participer activement à cet événement culinaire. Cette année encore, M. Albert Desjardins, restaurateur montréalais bien connu, assumera la présidence du Salon.

M. Couturier a souligné que, grâce à la reorganisation du Service de l'hôtellerie, avec la nomination de son nouveau directeur, M. Bertrand Garon et de son assistant, M. Robert Godard, son ministère est en

mesure d'accorder une attention accrue à l'organisation du 30e grand Salon culinaire. Le ministre a ajouté que les médailles d'or, d'argent et de bronze attribuées aux exposants seront remises cette année dès le 24 mars à l'École des métiers commerciaux, à Montréal, et il serait heureux de voir participer à cet événement dans un esprit de saine émulation non seulement les représentants de l'hôtellerie et de la restauration mais aussi ceux des institutions privées ou publiques telles que hôpitaux, maisons d'enseignement, l'armée, l'aviation, la marine, le service des Parcs, etc. Les candidats intéressés pourront s'inscrire au Service de l'hôtellerie, Palais du commerce, 1600 rue Berri, Montréal, téléphone 844-1571.

Jupes courtes même en Russie

MOSCOU — Les jupes seront portées plus courtes à Moscou en 1966 avec des styles convenant à la beauté des jeunes femmes.

C'est la prédiction de Nina Ogneva, une experte dans le domaine de la mode, qui faisait ces commentaires au cours d'une émission de la radio de Moscou. Elle a précisé que la mode 1966 aurait une allure très jeune, très coquette, avec des robes dont l'ourlet de la jupe effleure le genou. "Certains modèles découvriront complètement le genou", a-t-elle dit.

Seules les femmes jeunes et sveltes devraient adopter cette mode, d'ajouter Mlle Ogneva, en soulignant que les femmes d'un certain âge, avec un peu plus d'embonpoint, agiront avec discernement quant au choix de ces nouvelles créations vestimentaires.

Buffet
... du DIMANCHE SOIR

\$4.50 par personne

Pour réservations téléphonez au Maître d'Hôtel: VI. 2-4212

TRIO ARYS

PRÉPOSE AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE
Hôtel Ritz Carlton

Les mots croisés du "DEVOIR"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTELEMENT

- Ne sont dévoués que pour de l'argent
- Egarés par une vive émotion — Petit poids
- Enthousiasme — Participe
- Coloré comme l'arc-en-ciel — Agréable au toucher
- Instrument à vent — A souvent les poings fermés
- Que l'on ne peut approcher
- Force emmagasinée
- Mel à mort — Race — Lui
- Epée — Hardie
- Indique l'emplacement
- Mesure de base — Négation
- Appel de détresse — Particule électrisée
- Québec aura la sienne bientôt

VERTICALEMENT

- Qui servent de remèdes
- Pour activer sa monture — Son coup fait avancer l'âne
- Etudiés à nouveau — Tas
- Hurllements — Mâchés en Inde
- Couvre le lit — Est d'accord
- Sans aucun décor — Etat des Etats-Unis
- Champion — Injonctions
- Son sel est laxatif

Solution d'hier

Horizontalement :
 1—TRANSPARENCE
 2—REVETIR — OU
 3—EPICERIE — IRE
 4—MALE — EDMOND
 5—BRISE — IPECA
 6—LASSO — TE — AGE
 7—ILLETRES
 8—MASTIC
 9—ENTEE — OEDEME
 10—NASSER
 11—DANSE — ARC
 12—LESE — SEC — EE

Verticalement :
 1—TREMBLEMENT
 2—REPARA — AN
 3—AVILIS — STADE
 4—NECESSITE — AS
 5—STE — EOLIEUNE
 6—PIRE — LC — AS
 7—ARIDITE — OSES
 8—EMPETRES
 9—ET — OE — DE
 10—INCARNERA
 11—CORDAGE — RE
 12—EUE — ESSENCE

La couture chez soi



Pour l'école, pour la maison, la tunique demeure le vêtement pratique par excellence. Le patron imprime no 9043 est offert pour les tailles 2, 4, 6, 8 et 10. La grandeur s demande 1 1/4 verge de tissu de 33 pouces de largeur pour la tunique et 1/4 verge pour la blouse.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

INSTITUT Edith Serei

Une école des plus modernes, des plus belles, des mieux équipées du monde

Plusieurs professeurs et monitrices titulaires, les plus renommés conférenciers, médecins, chirurgiens, cosmétologues et autres personnalités, sous la direction personnelle de Mme Edith Serei

APERÇU DES COURS DE BASE D'ESTHETIQUE

- Hygiène professionnelle - relaxation - oxygénation
- Anatomie
- Les disgrâces cutanées: acné, points noirs, coupe-rose, rides, etc.
- Les traitements électriques: manipulation de tous les appareils
- Démaquillage: technique et buts différents, massages faciaux
- Les masques: pose et teinture des cils, épilation sous toutes ses formes - peeling
- Cosmétologie, notions de chimie cosmétique
- Massage du décolleté, du dos, du cuir chevelu, des mains
- Rééducation - massage et soins du buste - esthétique du corps

Manuel, accessoires, fascicules des cours, produits inclus sans frais additionnels

Durée minimum 500 heures — Pas de limite d'âge

Grâce aux services techniques de l'Institut, nos esthéticiennes à qui nous décernons un certificat ainsi que nos stagiaires sont toujours à même d'utiliser les dernières nouveautés techniques ayant fait leur preuve pour vos traitements particuliers.

COURS du JOUR et du SOIR

Une attention personnelle est apportée à chaque cas par Edith Serei

Pratique de visagisme

Une de nos salles de cours (théorie)

INSTITUT Edith Serei

Ecole détenant un permis en vertu de la loi des Ecoles professionnelles privées

MONTREAL :
2160, rue de la Montagne — No 601
Tél. : 849-2381

QUEBEC :
595 est, boulevard Charest
Tél. : 529-0665

COURS SUPERIEUR DE VISAGISTE
(ouvert à toutes les esthéticiennes)

- Ces cours sont les mêmes que ceux donnés par Fernand Aubry, créateur de cet art dans son école de Paris
- Un équipement audio-visuel des plus modernes rend le cours assimilable par tous
- "Maquiller n'est pas peindre"
- Le visagisme est un art subtil qui est le complément indispensable à l'esthéticienne professionnelle
- Application: Maquillage ville, soir, photo, théâtre, TV, et mannequin. Transformation, rectification, mise en valeur et dégagement de la personnalité.
- L'Institut Edith Serei donne la formation et le titre officiel de Visagiste.

CES COURS SONT DONNES LE LE JOUR SEULEMENT

ATTENTION: A ce cours les places sont limitées. Prévoyez d'avance votre inscription

S.V.P. faites-moi parvenir votre dépliant concernant vos cours d'esthétique et de visagiste Fernand Aubry:

NOM

ADRESSE

VILLE Tél.

Mémoire au ministère de l'éducation

Les professeurs d'histoire diffèrent d'opinion avec le rapport Parent

QUEBEC — Selon un porte-parole de l'association des professeurs d'histoire de Québec, M. Michel Tremblay, professeur d'histoire au Collège des jésuites à Québec, l'association soumettra probablement ce mois-ci un mémoire au ministère de l'Éducation...

Le porte-parole considère également qu'il ne saurait y avoir d'histoire unique que dans un "État unitaire", c'est-à-dire qui ne possède qu'un seul gouvernement, un seul système de lois...

D'autre part, l'association ne croit pas possible de faire l'intégration de l'histoire du Canada à l'histoire générale. Elle conçoit difficilement que telle tranche de l'histoire du Canada puisse être intégrée à des événements survenus à la même période en France ou ailleurs.

Les manuels scolaires

Les commissions scolaires du diocèse de Québec appuient la position de l'abbé Laforest

QUEBEC — L'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec a fait savoir qu'elle fera des pressions auprès du ministère de l'éducation pour que les suggestions du directeur de l'Institut de catéchèse de l'université Laval, l'abbé Jacques Laforest, en ce qui a trait aux manuels scolaires, soient mises en application.

Cet exposé de l'abbé Laforest avant fait suite à la victoire de la Cour supérieure du Québec, M. Frédéric Dorion, en novembre dernier, contre "certains agnostiques qui tentent de faire oublier aux enfants tout ce qui a trait à la religion et à l'existence de Dieu".

L'abbé Laforest a soutenu récemment que faire un enseignement authentique n'est possible que si l'on est chrétien dans l'importe quelle matière. "C'est avant tout une question d'engagement personnel sur le plan chrétien, un engagement qui rayonne par lui-même, sans qu'il soit nécessaire de confondre l'enseignement du catéchisme".

Pour sa part, l'abbé Laforest avait commenté le changement effectuant dans les livres comme étant "une exagération inacceptable dans une école chrétienne", alléguant que dans ces manuels, "on fait référence aux réalités déjà familières aux enfants, sauf celles de leurs univers religieux".

Le président de l'UCC :

Le moment est venu où les gouvernants devront choisir

Tout en se disant optimiste pour 1966, le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Lionel Sorel, lance toutefois cet avertissement: "Le moment est venu où nos gouvernants devront faire leur choix. Ceux qui dirigent les destinées du pays et de la province doivent, en effet, prendre les mesures qui s'imposent pour redorer le blason de l'agriculture, sinon ils s'exposent à périr avec les agriculteurs".

C'est à cause de cette menace que plane sur la tête des dirigeants que M. Sorel croit qu'"il y a lieu d'espérer de meilleurs jours". Dans sa revue de fin d'année et dans ses souhaits du nouvel an, M. Sorel déclare que "les cultivateurs du Québec ont connu en 1965 l'une des plus dures années depuis la fin de la dernière guerre. L'augmentation des prix des biens de consommation, des produits nécessaires à la ferme et des services n'ont cessé de grimper, tandis que les cultivateurs trouvaient de plus en plus de difficultés à obtenir des prix justes pour leurs produits. En outre, les caudres de torts énormes aux récoltes".

L'assurance-récolte : un rapport d'ici 15 jours

QUEBEC — Le ministre québécois de l'Agriculture et de la Colonisation a déclaré dans une interview qu'il attend d'ici quinze jours un rapport d'un comité d'étude sur l'assurance-récolte.

"Nous pourrions aussitôt commencer la préparation du projet de loi visant à instaurer au Québec un régime d'assurance-récolte," a ajouté M. Alcide Courcy. "C'est notre intention, à-til dit, de présenter un projet de loi sur l'assurance-récolte durant la prochaine session de la législature québécoise," qui débatera le 25 janvier prochain.

Deuxième ensemble de silos à céréales à Sept-Îles

SEPT-ÎLES — Selon le député du comté de Saguenay aux Communes, M. Gustave Blouin, la compagnie Continental Grain doterait Sept-Îles d'un deuxième ensemble industriel de silos à céréales au coût de \$12 millions.

Le régime d'assurance-récolte que le Québec projette d'instaurer sera facultatif, comme il l'est dans les trois autres provinces où pareil régime est en vigueur, à savoir la Saskatchewan, la Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard.

Travaux d'hiver Octroi fédéral de \$67,500 à Boucherville

OTTAWA — Le ministère fédéral du travail a annoncé une liste d'octrois accordés dans le cadre du programme des travaux d'hiver.

L'inauguration du planétarium Dow est remise au 1er avril

Le président de la Brasserie Dow Limitée, M. Pierre Gendron, annonce que l'inauguration du planétarium Dow, prévue pour le 11 février, a été remise, pour cause de difficultés techniques, au 1er avril. Le planétarium sera donc ouvert au public à compter du 4 avril.

Buffet gastronomique les dimanches commençant à 5 h. 30 P.M.

RAMADA INN 6110 Ch. Côte-de-Liesse, 5 h. 30 du soir, CRBS 1240 à 7 h. de l'après-midi. RÉSÉRVACTIONS : 748-7771

Océan à l'autre

Principal conseiller du premier ministre

OTTAWA — Le sous-ministre adjoint de la défense, M. John Hodgson a été nommé principal conseiller du premier ministre Pearson. En annonçant la nouvelle hier, M. Pearson a précisé que le poste n'était pas occupé depuis quelques années. Cependant, M. Tom Kent qui vient d'être nommé sous-ministre de l'immigration et du futur ministère de la main-d'œuvre remplacera des fonctions analogues auprès du premier ministre à titre de conseiller politique. Son salaire était de \$25,000. Né à Montréal, M. Hodgson a fait ses études à McGill et à Oxford. C'est un économiste. Il était entré dans la fonction publique en 1949, et y était revenu après avoir servi dans la marine pendant la guerre. Il est âgé de 48 ans.

000, comparativement à 787 pour une valeur de \$47,414,000 l'année précédente. Pendant les neuf premiers mois de l'année 1965, il y a eu 2,516 faillites d'une valeur de \$338,882,000, comparativement à 2,591 d'une valeur de \$150,761,000, l'année précédente. Pendant le troisième trimestre de l'année 1965, le plus grand nombre de faillites (301 — \$19,727,000) a été enregistré dans les entreprises commerciales.

Projet d'écoles françaises à Toronto

TORONTO — La commission des écoles séparées de Toronto envisage la construction d'écoles françaises qui partageraient des services communs, dans le cadre d'un projet du centenaire. Le président John Andrachuk a déclaré que la commission s'efforcera de promouvoir le bilinguisme parmi ses 60,000 élèves.

\$17 milliards d'épargne

OTTAWA — La somme des épargnes personnelles dans les banques canadiennes était de \$9,683,000,000 à la fin de novembre, révèle le ministère des finances. Les autres épargnes se chiffraient alors par \$7,394,000,000. L'actif des banques était de \$25,981,000,000, comparativement à \$24,084,000,000 l'année précédente.

Hausse de 42.8 points dans l'indice des prix des produits animaux

OTTAWA — L'indice des prix de gros a augmenté de 9.5 points en 1965, pour s'établir à 255.5 à la fin de décembre. Le point de comparaison est la moyenne des prix de gros des années 1935 à 1939, dont l'indice a été fixé à 100. Le bureau fédéral de la statistique révèle que c'est surtout le prix des produits animaux qui a fait monter l'indice. L'indice particulier des produits animaux était de 251 à la fin de 1964, et de 293.8 à la fin de 1965, une hausse de 42.8 points.

Concours de version latine

OTTAWA — Le sixième concours annuel de version latine organisé par la Société canadienne des études classiques aura lieu le 17 février. La section française du concours s'adresse à tous les candidats au baccalauréat en arts. Deux médailles d'argent sont offertes par l'ambassadeur d'Italie au Canada et seront remises aux lauréats. Neuf autres prix en argent, de \$15 à \$50, seront également décernés.

Camp: on entretient la querelle Québec-Ottawa

OTTAWA — M. Dalton Camp, président du parti conservateur, a déclaré à Ottawa que l'on entretient une querelle artificielle entre le gouvernement fédéral et celui du Québec, et il a prédit qu'elle deviendra un enjeu de la prochaine élection provinciale. Cette querelle pourrait retarder la solution de certains problèmes de la confédération, a-t-il dit.

Les stations privées ont fait l'accord sur l'achat du réseau CTV

TORONTO — Les représentants de 11 stations privées de télévision ont fait l'accord sur une proposition d'achat du réseau privé CTV, au cours d'une réunion hier à Toronto. La proposition devrait être soumise aujourd'hui. Le président du réseau CTV, M. Gordon Keeble, n'assistait pas à la réunion; il avait confirmé au début de la semaine que des pourparlers de vente étaient en cours avec les 11 stations affiliées au réseau, ce qui permettrait de résoudre ses difficultés financières.

Hausse extraordinaire de la valeur des faillites

OTTAWA — Le nombre et la valeur des faillites d'entreprises financières ont fait un bond extraordinaire pendant le troisième trimestre de l'année 1965, par rapport à la même période l'année précédente: 38 faillites d'une valeur de \$165,114,000 comparativement à 20 faillites d'une valeur de \$2,832,000, révèle le bureau fédéral de la statistique. L'ensemble des faillites au cours de cette période se chiffre par 735 pour une valeur de \$227,819,000.

L'Ontario obtient l'entière juridiction sur les Indiens

TORONTO — Après un an de négociations, le gouvernement de l'Ontario a approuvé un accord fédéral-provincial qui lui accorde l'entière juridiction sur les Indiens de son territoire, et qui vise à réaliser éventuellement leur parfaite intégration avec les Blancs. L'accord prévoit la formation d'un comité conjoint qui préparera des programmes d'éducation, de bien-être, de logement, de services communautaires et d'emploi. Le coût de ces programmes sera partagé par les deux gouvernements, la part du gouvernement fédéral variant de 50 à 100 pour cent selon les cas. Leur administration cependant relèvera de l'Ontario.

assurer la formation de fonctionnaires qui travailleront dans les milieux indiens pour faciliter l'application des programmes. On prévoit en outre la formation d'une société de la couronne qui pourra acheter des terrains et construire des logements pour les Indiens.

Les jeunes Esquimaux ne seront plus arrachés à leur famille

OTTAWA — Les écoliers indiens et esquimaux des Territoires du Nord-Ouest pourront fréquenter l'école dans leur propre village plutôt qu'à des centaines de miles de leur foyer, en vertu d'une nouvelle politique du ministère du Nord canadien et des ressources naturelles. Un informateur a révélé que le ministre annoncera sous peu un nouveau programme renversant l'habitude prise depuis 15 ans de transporter les enfants dans les centres éloignés comme Inuvik, Fort Simpson, Yellowknife ou Fort Smith.

Edvard Sheffield quittera l'A.U.C.

TORONTO — M. Edward F. Sheffield vient d'être nommé vice-président du Comité des présidents des universités et collèges de l'Ontario qui sont subventionnés par le gouvernement de cette province. M. Sheffield, qui est âgé de 53 ans, occupait depuis 1958 le poste de directeur des recherches à l'Association des universités et collèges du Canada; auparavant, il dirigeait la division de l'éducation au Bureau fédéral de la statistique. C'est lui, qui en 1955, a alerté le pays au sujet de l'explosion imminente de la population étudiante au Canada. M. Sheffield a également été nommé professeur d'enseignement supérieur à l'université de Toronto.

On accueille avec optimisme le rapport du Conseil économique

OTTAWA — De façon générale, le deuxième rapport annuel du Conseil économique du Canada suscite à peu près partout un optimisme prudent. Mais économistes et politiciens, se justifiant par leur désir d'y consacrer plus de temps afin d'en cerner toutes les implications, s'en tiennent pour l'instant à des propos plutôt laconiques.

Le rapport recommandant un aide accrue aux régions sous-développées, c'est évidemment dans les provinces maritimes que l'accueil se fait le plus chaleureux. Cependant, tous s'accordent facilement pour approuver sans hésitation le thème central du rapport selon lequel, pour atteindre ses objectifs de productivité et de prospérité, le pays doit absolument s'employer à hausser le niveau d'éducation de la main-d'œuvre canadienne.

La guerre, par Frank T. Denton et Sylvia Osty; une étude sur la demande d'habitations pour 1970, par Wolfgang M. Illing; une étude sur les investissements privés pour 1970, par Derek A. White; une enquête spéciale sur les intentions d'investissements et la programmation à moyen terme des entreprises privées, par B.A. Keyes; une étude sur le Canada et le commerce mondial, par M.G. Clark; une projection des exportations jusqu'à 1970, de J.R. Downs; une étude sur le rendement des impôts dans l'hypothèse de la réalisation du potentiel de production pour 1970, de Frank Wildgen; et une étude sur les changements dans le secteur agricole jusqu'à 1970, de John Dawson.

Le document de 70,000 mots repose sur de nombreuses études dans presque tous les secteurs de l'activité économique. Le conseil, en effet, est doté d'un personnel dont on ignore généralement l'ampleur. Durant l'année qui s'est terminée le 31 mars 1965, 564,165 ont été versés en traitements aux spécialistes et chercheurs qui composent l'instrument de travail du conseil. En outre, le conseil a versé 568,408 pour des services professionnels et spéciaux. Le budget total de l'organisme, créé en 1962 pour conseiller le gouvernement sur la façon d'atteindre à une économie de plein emploi, a été l'année dernière de 594,939.

On a une bonne idée de l'ampleur des travaux auxquels s'est consacré le conseil en parcourant la liste des publications de ses principales recherches. L'existence de ces documents est généralement assez peu connue, mais toutes ont été publiées par l'imprimeur de la reine, et on peut se les procurer pour un prix modique.

La première étude les projections de la population et de la main-d'œuvre jusqu'à 1970. Elle est de Frank T. Denton, Yoshiko Kasahara et Sylvia Osty. La deuxième établit le potentiel de production au Canada, depuis 1946 jusqu'à 1970, par B.J. Drabble. Vient ensuite une analyse du chômage depuis la fin de

M. L.G. Greenwood, directeur général de la Banque canadienne impériale du commerce, a tenu à faire observer que le rapport suggère qu'une attention toute particulière soit accordée aux recommandations de la commission royale d'enquête sur les banques et les institutions financières. Il a de plus souligné que le Conseil économique suggère l'abolition de la limite de six pour cent sur les taux d'intérêt car, dit-il, "cette loi oblige un grand nombre de petits emprunteurs à faire affaire avec d'autres institutions à des intérêts beaucoup plus élevés".

Dans la capitale, M. Diefenbaker s'est dit en accord avec la teneur générale du rapport, ajoutant qu'il le commenterait plus en détail en Chambre. Selon le chef conservateur, les déclarations du rapport sur la nécessité d'un accroissement de la productivité ne fait que cautionner l'établissement par son gouvernement d'un conseil de la productivité groupant les autorités patronales et syndicales. La coopération patronale-syndicale, a-t-il dit, est indispensable à l'organisation d'un système intensif d'entraînement de la main-d'œuvre, et c'est là un domaine où le gouvernement libéral n'a pas agi.

Le conseil a également publié deux études spéciales, préparées en vue de l'exposé annuel: immigration et émigration de spécialistes et de travailleurs qualifiés depuis la fin de la guerre, par Louis Parai, et un relevé des conditions du marché du travail à Windsor (Ont.), qui constitue une étude de cas. Ses auteurs sont MM. G.R. Horne, W.J. Gilden et R.A. Helling. Ces publications sont en vente chez l'imprimeur de la reine à Ottawa, ou à la succursale montréalaise, édifice Aeterna-Vie, 1182 ouest, rue Ste-Catherine.

La première étude les projections de la population et de la main-d'œuvre jusqu'à 1970. Elle est de Frank T. Denton, Yoshiko Kasahara et Sylvia Osty. La deuxième établit le potentiel de production au Canada, depuis 1946 jusqu'à 1970, par B.J. Drabble. Vient ensuite une analyse du chômage depuis la fin de

On a une bonne idée de l'ampleur des travaux auxquels s'est consacré le conseil en parcourant la liste des publications de ses principales recherches. L'existence de ces documents est généralement assez peu connue, mais toutes ont été publiées par l'imprimeur de la reine, et on peut se les procurer pour un prix modique.

La première étude les projections de la population et de la main-d'œuvre jusqu'à 1970. Elle est de Frank T. Denton, Yoshiko Kasahara et Sylvia Osty. La deuxième établit le potentiel de production au Canada, depuis 1946 jusqu'à 1970, par B.J. Drabble. Vient ensuite une analyse du chômage depuis la fin de

RESIDENCES FUNÉRAIRES Magnus Poirier Inc.

6520, ST-DENIS 10,256, ST-LAURENT Tél.: 277-5700

DECORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY DECORATEUR-ENSEMBLIER 788, Wilder Montréal 8 — 737-1955

G. PAIEMENT & ASSOCIES INC.

Décoration intérieure Esthétique industrielle 1550-A, boul. St-Joseph, MH 525-4222

VIAU, MORISSET INC. décorateurs - ensembliers

Jacques Viau Bernard Morisset Laurent Vêrubé Jules Laporte Luc Savoie Marguerite Senay 720 boul. Décarie Saint-Laurent 747-9921

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY ARCHITECTES 3480 C. de la Côte des Neiges Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie MONTREAL - 866-9854

DUPUIS & MATHIEU ARCHITECTES

MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI ARCHITECTES

1255, boulevard Laird Ville Mont-Royal Suite 280 — RE. 1-9611

Interviews de la semaine à TMOIGNAGE

LUNDI : Jean Galot, S.J. : "Prendre les choses comme elles sont". MARDI : Honorabile Jean Lesper : "La famille à l'honneur". MERCREDI : Henri Guindon, S.M.M. : Est-ce qu'on aurait dénoncé l'Église ? JEUDI : Marguerite Denhez : Pourquoi le geste et le dessin en catéchèse ? VENDREDI : Jean-Jacques Larivière, C.S.V. : L'abolition des frontières et la foi. SAMEDI : Emmanuel Desforzès : Qui sont les Petits Frères des Pauvres ?

ETUDIEZ L'ANGLAIS AUX ETATS-UNIS PENDANT L'HIVER

Programme d'anglais pour étrangers — trois sections — élémentaire, intermédiaire, avancé. Les Cours : 24 janvier, 21 mars, 20 juin, 14 septembre, 8 novembre. Au St. Michael's College, dirigé par les Pères de St-Edmond. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoires linguistiques. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire.

JEAN MICHAUD ARCHITECTE

59 ouest, rue St-Jacques MONTREAL 1 — 844-1775

PAUL-O. TRÉPANIÉ ARCHITECTE

GRANBY — 372-5888 MONTREAL — 276-6013

Les architectes Longpré, Marchand, Goudreau

Dobush, Stewart, Bourke 506 est, rue Sainte-Catherine Montréal 24 842-9528

DÉCÈS

DESLAURIERS — A Greenfield Park le 3 janvier 1966 à l'âge de 66 ans, est décédé, M. Louis Deslauriers, ancien curé de St-Lambert. Fils de feu Edwige Quenel, demeurant à 204 Fairfield, Greenfield Park, et ancien aumônier de l'Armée canadienne. Les funérailles auront lieu samedi le 5 janvier. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgoin-Lévesque, 65, avenue Louis-Si-Lambert à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de Lachine, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. La translation des restes aura lieu vendredi le 7 à 7h.30 p.m.

DEFAULT — A St-Roch-sur-Richelieu le 4 janvier 1966 à l'âge de 77 ans, est décédé, M. Paul Raymond Default, époux de St-Roch-sur-Richelieu, époux de Léonie Lebrun. Les funérailles auront lieu samedi le 5 janvier à 10 heures à l'église paroissiale de St-Roch-sur-Richelieu. Les funérailles auront lieu samedi le 5 janvier à 10 heures à l'église paroissiale de St-Roch-sur-Richelieu. Les funérailles auront lieu samedi le 5 janvier à 10 heures à l'église paroissiale de St-Roch-sur-Richelieu.

DUVAL — A Montréal, le 4 janvier 1966 à l'âge de 59 ans, 3 mois, est décédé, M. J. Alfred Duval, époux de Antoinette Nadeau. Les funérailles auront lieu samedi le 5 courant, le 5 janvier, à 10 heures, au salon J. Paul Marchand, au 4228 rue Papineau, pour se rendre à l'église "Immaculée-Conception" où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PELLETIER — A Québec, le 4 janvier 1966 à l'âge de 36 ans, 1 mois, est décédé, M. J. Alfred Pelletier, ingénieur chimiste, directeur de l'usine pilote aux ressources naturelles, époux de Marie Madeleine et demeurant à 755 avenue Daisy. Les funérailles auront lieu samedi à 10h. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Germain Lévesque-Lévesque, au 309 Chemin Ste-Foy où un point de rendez-vous aura lieu à 9 heures. Notre-Dame du Chemin. Et de là au cimetière Belmont, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROBERGE — A St-Jean, le 6 janvier 1966 à l'âge de 90 ans, est décédé, M. Louis E. Roberge, ex-professeur à l'Académie de St-Jean, époux de Thérèse et en 2e noces de feu Juliette Menard demeurant au manoir des cadres, St-Sébastien. Les funérailles auront lieu lundi à 10 h. Le convoi funèbre partira du salon Le Bieur, 111, rue L'Église No 114 rue St-Jacques à 9 heures 40, pour se rendre à l'église St-Gérard de Magellan, où le service sera célébré à 10 heures. Cimetière de St-Jean, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE Rodolphe Taillefer

A Montréal, le 5 janvier est décédé Rodolphe Taillefer (ex-employé des Postes), fils de feu Ephrem Taillefer avocat et de feu Annette Letendre, épouse de Jeanne Choquette, père de Claude, gerant du Retail Credit à Ville d'Anjou, Guy de la force policière de Pointe-à-laire, Pierre de la Corporation du gaz naturel du Québec, Jean des Ports nationaux, Michel des Services de santé du Québec, Louise (Madame Benoit Ménard) institutrice à Sainte-Anne-de-Bellevue et Roland (Madame Normand Gagnon) institutrice à Ville d'Anjou. Il laisse aussi ses trois sœurs Marie-Thérèse, Marguerite (Madame Adrien Gagnon) ex-directrice de l'école St-Marc de Rosemont et Marie-Rolandine, institutrice à la C.E.C.M., un beau-frère Adrien Gagnon, professeur retraité de la C.E.C.M. et deux neveux Jean-Louis et Adrien Gagnon; ses gendres Benoit Ménard de l'île Perrot et Normand Gagnon, professeur à la C.E.C.M.; ses brux Hélène Thieringer, Mariette Carrier et Claudette Normand; ses petits-enfants: Annette, Michel, Normand, Sylvie et François Taillefer. Les funérailles auront lieu le samedi 8 courant, à 9 heures, en l'église St-Stanislas de Kotska. Exposé au Salon mortuaire Urgel Bourgoin, 745 est, rue Cremazie.

Rémunération globale et non à l'acte

La nouvelle échelle de traitements des prêtres de l'archidiocèse de Montréal affermit la politique de 1954

Juste rémunération, égalité relative et sens communautaire, tels sont les trois principes sur lesquels s'appuie le décret rendu public hier, promulguant les nouveaux traitements et honoraires des prêtres de l'archidiocèse de Montréal.

La législation en cette matière date du mois de novembre 1954 et, malgré les quelques ajustements opérés depuis, des situations nouvelles ont fait de la hausse du coût de la vie un appelant une sérieuse mise à jour, souligne le cardinal Paul-Émile Léger.

Il ajoute que le concile lui-même avait attiré l'attention de l'évêque sur cet aspect de la vie de prêtres et sur les soins qu'il doit lui accorder.

Un affermissement de la politique de 1954

Trois principes fondent les décisions prises. D'abord celui d'une juste rémunération qui permette au prêtre de subvenir adéquatement à ses besoins personnels et aux besoins inhérents à ses charges ministérielles. Cette rétribution veut accorder au prêtre un niveau de vie qui est celui de la moyenne des fidèles du diocèse; elle doit également lui permettre de disposer d'instruments et de moyens requis pour son ministère et lui rendre possible l'exercice de la charité.

Un autre principe prône, pour les traitements des prêtres, non pas l'égalité absolue, mais une égalité relative. Il s'agit d'accorder aux prêtres une rétribution qui soit fondamentalement la même pour tous, tout en tenant compte des exigences propres à certaines fonctions. De là, un affermissement de la politique, déjà établie en 1954, d'une rémunération globale, par un salaire, plutôt que d'une rémunération à l'acte, par des honoraires ou par un casuel; celui-ci ne comportera en fait que l'honoraire de messe.

Enfin, le décret fonde la législation présente sur le sens communautaire des prêtres du diocèse qui sont invités à manifester leur solidarité au presbytère de l'Église de Montréal, notamment par une contribution financière en vue d'une entraide sacerdotale.

Nouvelle échelle: de \$1.800 à \$3.000

Les règlements fixent d'abord les traitements des prêtres selon les ministères qu'ils accomplissent. Ces traitements vont de \$1.800 à \$3.000. Les vicaires reçoivent \$2.100 ou \$2.400, selon qu'ils ont moins ou plus que quinze ans de sacerdoce. Les curés reçoivent \$3.000. Les aumôniers d'institutions d'enseignement secondaire et les prêtres-professeurs dans les collèges, \$1.800, (auxquels peut s'ajouter la rémunération du ministère dominical). Diverses catégories d'aumôniers, de directeurs de services diocésains reçoivent, selon le cas, \$2.100, \$2.400, \$2.700, ou \$3.000.

A ces traitements doivent s'ajouter le logement la nourriture et le service domestique. Il importe de noter que désormais, pour ce qui est des paroisses, ces soins sont à la charge totale de la fabrique, et non plus, comme c'était le cas jusqu'à maintenant, assumés partiellement par le curé et partiellement par la fabrique. Dans le cas des prêtres qui ne sont pas curés ou vicaires, c'est l'institution ou l'organisme employeur qui doit assurer cette pension.

Les règlements prévoient enfin des tarifs pour le remboursement des frais de déplacement encourus par les prêtres dans l'exercice spécifique de leurs fonctions ministérielles. Ils déterminent également les honoraires de certains mi-

nistères occasionnels auxquels des prêtres peuvent être appelés, à titre de prédicateurs, confesseurs, remplaçants, vicaires dominicaux. Enfin, ils révisent certains honoraires particuliers, en les supprimant ou en les réduisant, conformément au principe de la rémunération globale plus haut indiquée.

Une précision importante concerne la messe. Pour favoriser la participation des fidèles, la messe célébrée sur semaine en paroisse pourra être lue ou chantée. Cette messe s'appellera "messe annoncée". L'honoraire en est de \$5,00. Pour ce qui est de la messe non annoncée, l'honoraire est de \$1,00. Dans les deux cas la part du célébrant est de \$1,00.

Les nouveaux traitements entrent en vigueur à partir du 1er janvier 1966.

"Une oeuvre commune" de tout le diocèse

L'archevêque de Montréal attire l'attention sur le fait que cette nouvelle législation a été "une oeuvre commune, aux dimensions du diocèse". Il rappelle que la commission qui avait été chargée de cette tâche a interrogé plusieurs laïcs, de milieux variés, de compétences diverses, et rattachés à différents paroisses et institutions diocésaines. Soit directement, soit par l'intermédiaire des zones paroissiales, la commission a procédé à une large consultation des prêtres et, jusqu'à la dernière étape de ces travaux, elle est demeurée en contact étroit avec les présidents de zones.

révélée très fructueuse, souligne le cardinal Léger, et assure bien des services que

Étude prochaine du mode de financement des paroisses

L'archevêque de Montréal a révélé hier son intention de confier "à des personnes reconnues pour leur compétence particulière" l'étude des mesures de sécurité sociale pour les prêtres de son diocèse, et celle du financement des paroisses et services diocésains.

"L'une et l'autre de ces questions sont étroitement liées à celle que nous avons voulu régler aujourd'hui", souligne le cardinal Léger dans le décret sur les traitements des prêtres, promulgué hier, "et il apparaît urgent que nous collaborions tous à leur apporter des solutions efficaces."

Quant à la commission des traitements, qui avait été chargée de l'élaboration du présent décret, elle sera maintenue en exercice. Le cardinal précise dans le document que la commission, dont les cadres seront élargis, deviendra un organisme permanent auquel sera confiée la mise en oeuvre du décret.



Pas de cénacles de catholiques distingués

CITE DU VATICAN — "L'Église sort du concile animée d'un esprit communautaire accru, d'une plus grande charité, la charité qui rend frères les fidèles, qui porte à l'union, à l'amitié, qui assume des aspects sociaux positifs, de concorde et de solidarité", a déclaré le pape au cours de son audience générale hebdomadaire.

Paul VI a souligné que les preuves concrètes de cet esprit communautaire sont consignées dans les décrets conciliaires, notamment dans la constitution sur la liturgie et dans le décret sur la hiérarchie de l'Église.

Dans le premier de ce document les fidèles sont associés par une participation communautaire aux célébrations de culte. Dans le deuxième de-

cret, "le caractère communautaire de l'Église, a souligné le pape, trouve une nouvelle illustration dans la "collegialité" de l'épiscopat".

Recommandant enfin de rester fidèle à l'esprit communautaire, le pape a dit en terminant: "Tout ce qui diminue et porte atteinte au sens communautaire est hors de la ligne que le concile a tracée pour la rénovation et l'expansion de l'Église: les particularismes, les séparatismes, les égoïsmes qui pénètrent parfois même dans les esprits ou les cénacles de catholiques distingués, un enclos l'ennui et le désintéressement envers les frères proches ou lointains, devraient faire place, après le concile, à l'esprit de plus grande charité fraternelle dont le Christ a voulu qu'il soit le signe de ses disciples".

Conférence œcuménique de quatre jours:

Une centaine d'étudiants en théologie s'interrogent sur la nature de l'Église

par Pierre GOLDBERGER
Montreal Presbyterian College
et Rosaire TREMBLAY, s.j.
Collège de l'Immaculée-Conception

Le courage est une vertu cardinale du clergé et cependant c'est là qu'elle semble manquer le plus.

C'est ce que déclarait dans son allocution finale le Dr James Gustafson, professeur de théologie au Yale Divinity School, devant une centaine d'étudiants réunis à Toronto à l'occasion de la troisième conférence des étudiants en théologie du Canada.

Cette conférence, organisée en collaboration avec l'Institut œcuménique de Toronto, s'est tenue du 27 au 31 décembre. Elle groupait des étudiants des facultés de théologie des Églises catholique, anglicane, presbytérienne, unie, baptiste et luthérienne.

Au rythme de plus de dix heures d'études par jour, cette rencontre a pivoté autour de trois allocutions prononcées par le Dr Gustafson, sur le thème de l'Église, comme communauté de prière, de réflexion et d'action dans le monde.

Partant d'observations sociologiques, et se référant à l'ouvrage controversé de Harvey Cox, "The Secular City", le conférencier a souligné ce qui constitue la mission propre de la communauté chrétienne, voix parmi d'autres voix, contribuant à l'édification de la société actuelle dans une perspective qui lui est cependant unie.

La communauté chrétienne en prière se souvient avant tout de ses origines en Jésus-

Trois diocèses catholiques de l'Ontario et de l'Alberta ont annoncé leur intention de familiariser tout de suite les fidèles, clercs, religieux et laïcs, avec les grandes conclusions du deuxième concile du Vatican.

Désireux d'appliquer dans les meilleurs délais les décisions du concile, et surtout d'en perpétuer l'esprit, l'évêque du diocèse de London, en Ontario, Mgr G. Emmett Carter, convoquera bientôt un synode diocésain auquel seront invités non seulement les membres du clergé, mais également des religieux et des laïcs.

D'autre part, tous les catholiques de deux diocèses albertains, celui d'Edmonton et de Calgary, auront l'occasion de prendre connaissance du travail accompli par le concile grâce à une série de cours qui débuteront à la mi-janvier.

Le "petit concile" du diocèse de London

La tenue d'un synode à London, qui a été annoncée par Mgr Carter, lors d'une assemblée générale des prêtres de ce diocèse, constituerait une initiative sans précédent dans l'histoire de l'Église canadienne.

Jusqu'ici les synodes diocésains ne traitaient que de questions à caractère législatif et ne réunissaient que des membres du clergé. Dans le cas présent, fidèle en cela à l'une des principales conclusions du Vatican II sur la nature de l'Église comme Peuple de Dieu, le synode tentera d'intéresser tous les fidèles à la mise à jour de l'Église diocésaine.

La préparation de cette session a été confiée à une commission spéciale de coordination qui en décidera les procédures et l'ordre du jour. Un peu plus tard, seront mises sur pied diverses commissions spécialisées, chargées de l'étude de diverses questions: liturgie, évangélisme, apostolat des laïcs, activités missionnaires, éducation chrétienne, liberté religieuse, etc.

Le synode se déroulera par la suite en quatre étapes. La première de ces étapes consistera en l'étude attentive des documents conciliaires, en particulier la constitution dogmatique sur l'Église qui sert de base à presque tous les autres textes adoptés au concile.

Une seconde phase portera sur l'application de l'étude précédente aux problèmes du milieu, tandis qu'une troisième phase complètera des séances de discussions publiques entre clercs, religieux et laïcs, ces discussions s'inspirant de la procédure suivie par le concile.

Il restera à traduire le fruit des délibérations sous des formes juridiques, ce sera l'oeuvre de la quatrième étape de ce "petit concile" diocésain.

Vatican II et nous, à Edmonton et Calgary

C'est grâce à l'initiative du "Western Catholic Reporter", un hebdomadaire catholique lancé en septembre, que les fidèles des diocèses d'Edmonton et de Calgary pourront prendre connaissance de la portée des textes conciliaires. Les centres catholiques d'informa-

tion de ces deux diocèses patronnent également le projet. La série a pour titre "le concile et vous" et comporte treize cours d'affiliée, en raison d'une soirée par semaine. Le cours est donné le lundi à Edmonton, et repris le lendemain à Calgary.

Parmi les conférenciers invités, on note le nom de Mgr René J. de Roo, jeune évêque du diocèse de Victoria, en Colombie-Britannique, auteur de plusieurs interventions remarquées lors du concile au cours desquelles il a abordé notamment les problèmes du mariage et du laïc.

Mgr de Roo prendra la parole lors de la séance inaugurale de ce cours. Sa conférence est intitulée "le grand renouveau". Cette soirée comportera en outre la projection d'un film sur le concile réalisé par le National Council of Catholic Men.

Le reste de la série se subdivise en trois sections de quatre cours chacune: regards sur nous-mêmes, regards sur nos frères séparés, et regards

sur le monde moderne. C'est ainsi que seront successivement traités le renouveau de l'Église catholique elle-même, les rapports avec les autres confessions chrétiennes, et divers problèmes contemporains: mariage, guerre et paix, pauvreté.

Dans une déclaration conjointe, les promoteurs de cette activité post-conciliaire ont déclaré ce qui suit:

"Pendant quatre ans, les évêques du monde entier ont étudié un éventail très large de questions théologiques, ont pris conscience de la dimension internationale de l'Église, et ont procédé à la plus importante remise à jour de son enseignement que l'Église ait connue au cours de son histoire.

"Il appartient maintenant au peuple de Dieu d'étudier soigneusement la portée de ce qui a été accompli par Vatican II afin que les réformes proposées puissent être mises en oeuvre le plus efficacement possible."

A London, Edmonton et Calgary :

Des laïcs seront invités à contribuer à l'aggiornamento de leur Église diocésaine

Trois diocèses catholiques de l'Ontario et de l'Alberta ont annoncé leur intention de familiariser tout de suite les fidèles, clercs, religieux et laïcs, avec les grandes conclusions du deuxième concile du Vatican.

Désireux d'appliquer dans les meilleurs délais les décisions du concile, et surtout d'en perpétuer l'esprit, l'évêque du diocèse de London, en Ontario, Mgr G. Emmett Carter, convoquera bientôt un synode diocésain auquel seront invités non seulement les membres du clergé, mais également des religieux et des laïcs.

D'autre part, tous les catholiques de deux diocèses albertains, celui d'Edmonton et de Calgary, auront l'occasion de prendre connaissance du travail accompli par le concile grâce à une série de cours qui débuteront à la mi-janvier.

La tenue d'un synode à London, qui a été annoncée par Mgr Carter, lors d'une assemblée générale des prêtres de ce diocèse, constituerait une initiative sans précédent dans l'histoire de l'Église canadienne.

Jusqu'ici les synodes diocésains ne traitaient que de questions à caractère législatif et ne réunissaient que des membres du clergé. Dans le cas présent, fidèle en cela à l'une des principales conclusions du Vatican II sur la nature de l'Église comme Peuple de Dieu, le synode tentera d'intéresser tous les fidèles à la mise à jour de l'Église diocésaine.

La préparation de cette session a été confiée à une commission spéciale de coordination qui en décidera les procédures et l'ordre du jour. Un peu plus tard, seront mises sur pied diverses commissions spécialisées, chargées de l'étude de diverses questions: liturgie, évangélisme, apostolat des laïcs, activités missionnaires, éducation chrétienne, liberté religieuse, etc.

Le synode se déroulera par la suite en quatre étapes. La première de ces étapes consistera en l'étude attentive des documents conciliaires, en particulier la constitution dogmatique sur l'Église qui sert de base à presque tous les autres textes adoptés au concile.

Une seconde phase portera sur l'application de l'étude précédente aux problèmes du milieu, tandis qu'une troisième phase complètera des séances de discussions publiques entre clercs, religieux et laïcs, ces discussions s'inspirant de la procédure suivie par le concile.

Il restera à traduire le fruit des délibérations sous des formes juridiques, ce sera l'oeuvre de la quatrième étape de ce "petit concile" diocésain.

C'est grâce à l'initiative du "Western Catholic Reporter", un hebdomadaire catholique lancé en septembre, que les fidèles des diocèses d'Edmonton et de Calgary pourront prendre connaissance de la portée des textes conciliaires. Les centres catholiques d'informa-



VENTE TRADITIONNELLE DE JANVIER

La vente traditionnelle "Max Beauvais" de janvier attire chaque année les hommes à la recherche simultanée de l'élégance et des aubaines.

Si vous êtes cet homme, ne manquez pas cette occasion unique de vous procurer à bon compte des vêtements, accessoires et souliers de la plus haute qualité.

Compte courant si désiré

Max Beauvais Paris
385 rue St-Jacques O.
ainsi qu'à
L'HOTEL REINE-ELIZABETH

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne, si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

MILANO

è magnifico!



Milan est magnifique! Le splendide Castello Sforzesco... les mûriers... un restaurant pittoresque près de la Scala... Savourez, au Québec, l'ambiance de Milan: dégustez la XXX, une bière au goût européen. La XXX est une bière plus corsée... une bière différente brassée au Québec avec du houblon importé d'Europe et du malt séché par un procédé spécial. La prochaine fois, faites une petite randonnée en Europe... avec la bière XXX de Labatt.



UNE ANCIENNE MARQUE D'EXCELLENCE POUR UNE BIÈRE DU NOUVEAU MONDE.



LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

Ventes au détail de près de \$1.000,000,000 dans l'industrie du tabac

potins financiers

La Bourse de N.-Y. a fermé ses portes à 2 heures hier, au lieu de 3 h. 30 p.m. à cause de la grève du transport et il en sera ainsi demain. En fermeture, l'indice des industriels, compilé par DJ, clôturait 3.80 points plus haut, contre un gain de 12.36 la veille, à 981.62. Les titres russes étaient en hausse, les fermes sur la Bourse de Londres hier.

Le fait qu'Hanoï ait rejeté l'aide de la Chine porterait à croire que les tentatives de paix actuelles au Vietnam seraient plus sérieuses qu'on le prétend en maints milieux.

Un syndicat, dirigé par J.L. Lévesque & L.G. Beau-bien Ltée, A.E. Ames & Co. Ltd. et la Banque de Montréal, offre en souscription actuellement au pays une émission de \$50,000,000 de l'Hydro-Québec, 25 ans, comportant un taux de 6%.

La fermété des métaux a influé favorablement, hier, sur les autres compartiments sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

L'indice des industriels de DJ touche un sommet de 992.26 hier, soit un sommet historique, avant de clôturer à 985.32, soit quand même une hausse de 3.90 points.

La Banque du Canada a adjugé, hier, \$110,000,000 de billets du Trésor à 91 jours, à un rendement de 4.58 p.c. vs 4.54 la semaine précédente.

Il y a bien des substituts pour la fève soya, lorsque les prix deviennent pratiquement prohibitifs. Que le monde des spéculateurs ne perde pas cela de vue.

La Banque de la Nouvelle-Écosse vient de publier en

français le procès-verbal de la 134e assemblée générale annuelle de ses actionnaires, tenue récemment à son siège social à Halifax.

Un complexe minier québécois fort important aurait fait de découvertes dans 2 provinces canadiennes.

C'est aujourd'hui que Nipiron Mines paiera un dividende spécial de 20 cts à ses actionnaires inscrits le 4 courant — c'est le 1er dividende dans l'histoire de cette entreprise de nouveau en butte à une lutte pour le contrôle, comme l'indique l'annonce qui serait faite pour prévenir ce paiement, représentant \$420,000.

United Grain Growers entendrait hausser son capital-actif.

Les actions privilégiées, rachetables, séries 1956, 6 p.c. cumulatif, de la Canadian International Power Company Ltd, ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Toronto.

Le revenu personnel en Saskatchewan cette année augmenterait de 20 p.c.

Fab Metal Mines effectuerait un levé de polarisation sous peu.

Les actions d'Alcoa Developments Ltd, suspendues depuis le 19 octobre 1965, ont été rayées ces jours-ci de la liste des valeurs de la Bourse de Toronto.

Le revenu personnel en Saskatchewan cette année augmenterait de 20 p.c.

American T & T a gagné \$3.40 l'action en 1965, soit un record.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Agassiz Mines Limited consent un accord d'option et de souscription

En vertu d'un accord en date du 15 juin 1965, W.D. Lither Co. Limited, agissant au nom de Richfield Securities Limited, pour la moitié, et de Quoddy Investments Limited pour l'autre 50%, s'est engagée à acheter ferme 200,000 actions d'Agassiz Mines Limited à 12 1/2 cts chacune, payables sur-le-champ lors de l'acceptation par les autorités compétentes ayant juridiction dans les provinces de Québec, de l'Ontario et du Manitoba sur les ventes des valeurs mobilières, et aussi avec l'autorisation de la Bourse de Winnipeg. En considération de cet achat ferme, elle a obtenu une option lui permettant d'acheter 739,689 actions additionnelles, susceptibles d'être exercées comme suit: 200,000 actions à 15 cts chacune, dans les 3 mois de la date effective; 139,689 actions, à 20 cts chacune, dans les 6 mois de la date effective; 200,000 actions, à 25 cts chacune, dans les 9 mois de la date effective, et enfin, 200,000 actions à 30 cts chacune, dans les 12 mois de la date effective.

General Motors du Canada a eu une production record en 1965

La société General Motors du Canada a annoncé qu'elle a fabriqué 419,795 voitures et camions au cours de 1965, soit 111,646 véhicules de plus que le record annuel précédent réalisé en 1963. "Les prévisions pour 1966 nous semblent particulièrement encourageantes et nous croyons pouvoir maintenir le niveau actuel de production de nos voitures et camions, ou même le dépasser, au cours des douze prochains mois", a déclaré M. E.H. Walker, président et directeur général de la société General Motors du Canada. Au cours de l'année, GM a produit 251,952 voitures de tourisme à rapprocher de 246,466 en 1964 et 264,269 en 1963. En 1965, la société a fabriqué 67,843 camions contre 47,123 en 1964 et 43,808 en 1963. La société General Motors du Canada emploie 22,400 personnes dans ses usines d'Oshawa, de Ste-Thérèse-Ouest et de Windsor, aussi bien que dans ses bureaux de ventes à travers le Canada, c'est un nombre record. Plus de 19,100 de ces employés travaillent à Oshawa.

Domtar Limited acquiert Plastic Packaging Products Ltd

Domtar Limited vient de faire l'acquisition de Plastic Packaging Products Ltd., une entreprise qui a fait oeuvre de pionnier dans le refoilage et le façonnage, selon le procédé thermique, des emballages en plastique utilisés pour les produits alimentaires. Plastic Packaging Products possède présentement un personnel d'environ 40 employés à son établissement de St-Laurent, dont la superficie est de 30,000 pieds carrés. Elle exporte aux E.-U. une partie appréciable de sa production. L'usine sera exploitée par Domtar Packaging Limited, l'une des six filiales d'exploitation du groupe Domtar. L'acquisition de cet établissement de St-Laurent va permettre à Domtar d'étendre ses opérations, dans le domaine des emballages en plastique, du moulage par soufflage et injection au façonnage par procédé thermique et au refoilage. Domtar Packaging, qui possède des établissements industriels dans six provinces canadiennes, est le plus important fabricant canadien de boîtes en carton ondulé, et est un important fournisseur de sacs en papier de tous types, boîtes pliantes et canettes en fibre.

Mlle Marie-Pierrette Bouchard, C.L.U., nommée agente des services français de la division des Agences de la North American Life

La North American Life Assurance Company, dont le siège social est à Toronto, mais qui possède bien des succursales dans notre province, est animée du désir de desservir de mieux en mieux sa clientèle française. Elle a établi il y a quelque temps un service de traduction, sous la direction de M. André Cédère, nommé le 8 mai 1964 surintendant des agences et, afin d'améliorer encore ses services envers ses assurés d'expression française, elle nous fait savoir qu'elle vient de nommer Mlle Marie-Pierrette Bouchard, C.L.U., comme agente des services français de la division des Agences de la compagnie. Mlle Bouchard possède une expérience de plus de 10 ans dans la vente et, ou elle excella à l'agence du haut de la ville, à Montréal. Elle a obtenu son titre de C.L.U. en 1957 — c'est la seule femme dans la métropole du Canada avec une dizaine d'autres ailleurs à avoir obtenu, à ce jour, ce titre, non seulement honorifique mais encore qui démontre qu'elle a suivi les cours qui lui ont permis d'acquiescer une maîtrise de l'assurance-vie. Antérieurement, Mlle Bouchard fit du travail de bureau à Naaleo, Regina, Ottawa et Montréal. Elle se distingue particulièrement dans les cours de 2 ans de traduction qu'elle a suivis au McGill. Sous la direction de M. André Cédère, Mlle Bassett continuera de voir à la coordination du travail de traduction et avec l'aide de Mlle Bouchard, il sera facile de rencontrer les exigences de ce marché spécialisé, car, pour réussir, de nos jours dans la vente de l'assurance-vie il faut être de véritables conseillers financiers. Nos félicitations à Mlle Marie-Pierrette Bouchard, C.L.U., qui s'est aussi distinguée, ici par ses activités à la Chambre de Commerce des Femmes et nos compliments à la direction de la North American Life Assurance pour sa reconnaissance évidente de l'importance du champ français, et pour sa sympathie envers notre groupe ethnique, facteurs auxquels il n'est nullement insensible.



M. JEAN-CLAUDE NEPVEU, ing., dont la nomination au poste de président de la Commission des services électriques de la Ville de Montréal, a été annoncée récemment par le ministre des richesses naturelles et de la famille et du bien-être social, M. René Lévesque. M. Nepveu, qui était ingénieur en chef de la Commission depuis 1959, continuera d'occuper ce poste.

Bourse de Toronto

Les métaux continuaient d'avancer

TORONTO — La cote a progressé dans l'ensemble hier à la Bourse de Toronto au milieu d'une forte activité.

Les métaux de base ont continué de tenir la pointe de la tendance à la hausse par suite de la hausse des prix du cuivre sur le marché domestique annoncée mercredi. L'indice a gagné 10 atteignant un haut record de 87.61.

Falconbridge a gagné 2 1/2 points, Inco un point, et Noranda et Cominco 1/2.

Aux industrielles, Goodyear a gagné 5 points et Canadian Westinghouse deux points, l'indice industriel progressant de 1.28 à 172.63, soit le plus haut niveau depuis le 1er juin 1965.

Stelco a gagné 1 point et Slater Steel 3/4. C. Telephone a progressé de 3/4.

Aux aurifères Dome a cédé 3/4, Cochenour Williams 30 cts et Bralorne 15 cts cependant que Kerr Addison gagnait 23 cts.

Asamera a gagné 11 cts dans les pétroles de l'Ouest et Alminex 5 cts. Dynamix a cédé 4 points.

Dans les valeurs spéculatives Side Place a gagné 8 cts et Satellite un cent. New Haricana a cédé 4 cts.

À noter...

Les actions de Texpack Ltd seront rayées de la liste de la Bourse de Toronto le 31 janvier, vu que 99 p.c. de ces dernières ont été acquises par American Hospital Supply Ltd.

Dominion Steel and Coal Corporation aurait vu sa production de charbon en 1965 atteindre 774,500 tonnes, selon un officiel de Sydney, soit 63,500 tonnes de moins qu'en 1964 et celle du minerai de fer aurait été de 471,255 tonnes vs 547,000 précédemment.

Bankers Bond Corporation, membres de l'IDAC, et de la Bourse de Toronto, et possédant un bureau dans notre ville avec service français, vient d'effectuer les changements suivants: M. C. Deans, président du conseil; M. B. Deans, président; N.K. Owen, vice-président. Les administrateurs sont Stanley Cox, B.W. Owen; L.A. McClellan, K.A. Stonner et M.E. Wodehouse.

La Maison Bienvenu Limitée vient de publier son dernier bulletin, portant la date du 31 décembre 1965. Il renferme 2 pages et demie de valeurs mobilières, comportant des rendements variant entre 4.54 p.c. et 6.20 p.c. On a donc que l'embaras du choix.

La Banque Canadienne Nationale vient de publier son bulletin de janvier. C'est notre intention d'en faire ressortir maints extraits.

Satellite Metal Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'en vertu d'un accord en date du 30 décembre 1965, Houston & Company, au nom d'un client, a souscrit ferme 400,000 actions à 25 cts chacune, payables sur-le-champ et elle s'est vu consentir une option sur 200,000 actions à 30 cts chacune, susceptible d'être exercée dans les 90 jours. Il n'y aura pas de distribution primaire aux résidents de la province de Québec.

La Bourse Canadienne a été avisée par l'avocat de la Miro Mines Limited que l'option par versement, qui était due le 29 décembre 1965, et qui se portait à 150,000 actions à 35 cts chacune, n'a pas été exercée et le dit accord a donc pris fin.

La Banque Royale du Canada traite de l'esprit de recherche dans son dernier bulletin mensuel, esprit dont un plus grand nombre des nôtres devrait être imbu.

Rapports financiers

Brown Co., pour l'année terminée le 30 novembre 1965, \$1,738,119; 1964, \$2,245,657.

Selon le président d'Imperial Tobacco

Dans sa revue de fin d'année des activités de l'industrie canadienne du tabac, M. John M. Keith, président de l'Imperial Tobacco du Canada Limited, a déclaré que les ventes canadiennes au détail des produits du tabac ont rapporté \$930 millions, soit une augmentation d'environ 6% sur celles de 1964.

M. Keith a fait remarquer que ce chiffre de près d'un milliard de dollars est dû tant à l'accroissement des ventes de cigarettes qu'à la hausse des prix en vigueur depuis le dernier trimestre de 1964.

Le président de l'Imperial a souligné qu'une forte demande de cigares qui s'était d'abord manifestée en 1964 s'est également fait sentir tout au long de 1965, particulièrement celle qui concerne les populaires cigares miniatures. La demande de tabac à cigarettes a quelque peu baissé tandis que les ventes de tabac à pipe ont continué de croître de façon satisfaisante.

"En regard du volume total des transactions possibles, les consultants ont affirmé qu'il y avait, dans certaines régions, trop de grossistes pour que chacun puisse mener des affaires rentables et efficaces".

A la suite de quoi, certains manufacturiers ont déjà pris des mesures en vue de réduire le nombre de leurs grossistes au cours des quelques prochaines années.

Les ventes à l'encan de la récolte de tabac en feuilles se poursuivent activement et il semble que la récolte entière de 1965, soit 160 millions de livres, sera complètement écoulée vers la fin de février. La récolte de 1965 fut plus élevée que celle de 1964 de quelque 20 millions de livres.

A cause des demandes accrues tant sur le marché canadien que sur les marchés d'exportation, la récolte de 1965 peut s'avérer insuffisante et l'on discerne dès maintenant une tendance à éliminer les petits clients d'outremer. On rapporte que l'office de mise en marché des producteurs songe maintenant à reconverter à la culture du tabac les étendues de terre qu'on y avait soustraites il y a deux ans.

La récolte du tabac en 1965 a été d'une qualité élevée bien que la gelée d'août ait considérablement réduit la récolte au Québec où l'on s'attendait à un record de 7 millions de livres on y récolta à peine un peu plus de quatre millions de livres.

Au chapitre des revenus, M. Keith commente: "La hausse sensible du prix du tabac en feuilles et des augmentations subséquentes de salaires, de même que les coûts de promotion normaux dans l'industrie, ont contribué à contrebalancer la hausse de revenus due à l'accroissement du volume des ventes et à l'augmentation des prix en vigueur pour la première année complète.

M. Keith est d'avis que les perspectives d'avenir pour l'industrie canadienne du tabac sont bonnes pour 1966, même si les coûts de production peuvent affecter les bénéfices. Il estime que le volume total de tous les produits du tabac sera entre 3 et 4% plus élevé que celui de 1965.

La Société Cyanamid of Canada Limited

Mettra sur le marché un nouveau produit

La société Cyanamid of Canada Limited communique qu'elle mettra prochainement sur le marché des fibres acryliques pour l'industrie textile canadienne. La nouvelle a été annoncée par le président de la société, M. S. R. Stovel. Comme M. Stovel l'a expliqué, Cyanamid a décidé de développer ses rapports avec l'industrie textile pour profiter de l'avenir prometteur des fibres acryliques aussi bien que de la longue expérience que la compagnie possède dans les teintures et les textiles artificiels.

Les fibres acryliques de Cyanamid seront vendues sous la marque déposée Creslan, et seront rigoureusement classées selon leur qualité. Les produits Creslan sont déjà en vente depuis cinq ans aux États-Unis, où ils ont rencontré un vif succès; ils sont couramment employés aussi bien pour les tissus d'ameublement que pour les vêtements. Au Canada, les fibres acryliques Creslan seront destinées aux mêmes utilisations, mais la compagnie concentrera ses premiers efforts sur les tissus d'ameublement.

Dividendes

Power Corp. of Canada Ltd, 10 cts l'action ordinaire, 31 décembre, inscription 6 décembre; 59,375 cts l'action de premier privilège de 4 3/4 pour cent, 14 janvier 1966, inscription 21 décembre.

Industrial Minerals of Canada, 20 cts plus un boni de 10 cts, 15 décembre, inscription 3 décembre.

Canadian Collieries Resources Ltd, 25 cts l'action privilégiée 2 pour cent, 31 décembre, inscription 10 décembre.

Dominion Glass Co. Ltd, 15 cts l'action ordinaire et 17 1/2 cts l'action privilégiée 7 p.c., 14 janvier 1966, inscription 28 décembre.

Great West Life Assurance Co., 20 cts l'action ord., 1er janvier 1966, inscription 16 déc.

Hendershot Paper Products Ltd, \$1.50 l'action priv. 6 p.c., 20 déc., inscription 13 déc.

Bell Telephone Co. of Canada Ltd, 55 cts, 14 jan. 1966, inscription 15 décembre.

Titres au comptoir

Table with columns: Titres au comptoir, Offre Dem., and various stock symbols like ADM AND T, CHAK D'ECONOMIE, etc.

Bourse de New York

Wall Street continuait d'avancer hier

NEW YORK — La cote atteint jeudi un nouveau record au terme d'une séance record de 90 minutes en raison de la grève des transports en commun. Le marché poursuit sur la lancée de la veille, elle-même inspirée par l'accord entre le gouvernement et l'industrie sidérurgique au sujet du relèvement du prix des poutrelles d'acier. Cependant, les valeurs du compartiment intéressé commencent à subir la pression des prises de bénéfices.

En clôture, on compte une nette majorité de hausses par rapport aux baisses, 651 contre 533, mais l'irrégularité domine dans la plupart des compartiments, notamment les automobiles, les compagnies aériennes, les aéropostales, les ordinateurs et les chimiques. Les cuprifères ne sont pratiquement pas influencées par l'intention préchée au président Johnson de vendre 200,000 tonnes supplémentaires du cuivre des stocks stratégiques.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien a gagné hier 1-2 à 93.18, au regard de 93 la semaine dernière.

Le dollar américain a gagné hier 1-2 à \$1.07 11-16. La livre sterling a cédé 5-16 à \$3.00 15-16.

LA TRIBUNE INC. AVIS DE RACHAT

aux détenteurs des obligations hypothécaires générales amortissables 6 1/2% Série "A", de LA TRIBUNE INC.

LA TRIBUNE INC. donne avis, par les présentes, que, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie, d'hypothèque, de gage et de nantissement suscrit par LA TRIBUNE INC. en faveur du Trust General du Canada, comme fiduciaire, le 11 février 1964, devant M. Lionel Leroux, notaire, et enregistré aux bureaux d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1,727, 152, de Sherbrooke sous le numéro 123,812, de Stanstead, sous le numéro 76,272, de Coaticook, sous le numéro de numéro 13,514 et de Frontenac sous le numéro 81,806, 851-000, en principal d'obligations hypothécaires générales 6 1/2% série "A", ont été tirés au sort par le fiduciaire susnommé pour rachat à titre effectif le 1er février 1966, à même les derniers fonds d'amortissement. Certaines obligations ainsi appelées pour rachat seront rachetées, intégralement, que certaines autres ne le seront qu'en partie jusqu'à concurrence du montant sur remis desdites obligations, appelées pour rachat tel que susdit, seront en conséquence rachetées, intégralement, à 100% du montant en principal ainsi appelé pour rachat, plus les intérêts courus et impayés au date fixée pour le rachat sur ledit montant en principal ainsi appelé pour rachat, au prorata des valeurs de rachat avec, y attachés, tous les coupons d'intérêt (s'il en est) échéant au 1er février 1966, et, subséquentement, à toute succursale au Canada de la Banque Royale du Canada, au choix du détenteur. Dans le cas d'obligation dont le rachat ne sera pas effectué, le détenteur d'icelle devra, sur réception de la somme à lui payable en raison de tel rachat, verser à la Tribune Inc., certifiée et livrer à tel détenteur ou à son ordre une ou de nouvelles obligations de la même série pour un montant principal qui, relativement à la susdite obligation, n'est pas rachetée par le rachat.

ASSOCIÉ SÉRIEUR DEMANDE POUR ENTREPRISE DE PUBLICITE BIEN ETABLIE Capital requis \$20,000. Placement sûr, chance unique. Chiffre d'affaires au-dessus de \$150,000 par année. Ecrire: Case postale 158, Station Rosemont - Montréal - P.Q.

NOUVELLE ADRESSE LA TOUR DE LA BOURSE PLACE VICTORIA, MONTRÉAL 3 Tél. 861-4761 The Dominion Insurance Agencies Limited Laurin, Laurin, Beaudry, Inc. COURTIERS EN ASSURANCE AGRES

Vous allez acheter une maison. Vous êtes heureux. Pourvu que ça dure!



Achetez une maison comme toutes les autres et bientôt vous serez peintre malgré vous. "Heureux" propriétaire d'une maison ordinaire vous dira qu'il s'est découvert un talent obligatoire de peintre en bâtiment dès la première année. Mais si vous achetez une Maison Modèle Alcan, ce n'est plus la même chose. Vous devez attendre quinze ans avant de la repeindre. Et peut-être même plus longtemps. Une Maison Modèle Alcan, c'est le mariage heureux — et durable — de matériaux et de talents traditionnels avec des matériaux et des techniques modernes. Exemple: le revêtement d'aluminium Alcan, qui ne pourrit pas, ne se fende pas, ne s'écaille pas, conserve sa forme, n'exige aucun entretien. Et le reste de la maison vous apportera bien d'autres avantages. Plan intelligent et pratique. Accessoires de qualité. Appareils ménagers de grand renom. La proposition vous intéresse? Alors n'attendez pas! Venez juger par vous-même. Visitez les Maisons Modèles Alcan à Saint-Bruno Aluminium du Canada, Ltée

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Toronto Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

Nomination à la Standard Life



J.-G. Lavigne

G.T. Westwater, gérant général pour le Canada de la Compagnie d'Assurance-Vie Standard Life, a le plaisir d'annoncer la nomination de J.G. Lavigne au poste de gérant adjoint à la Succursale Standard Life à Montréal.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Montreal Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

Indice Dow Jones

Table showing the Dow Jones index value and its change.

A. Renaud & Cie Léve

Courrier en valeurs. Commandes exécutées sur tous les marchés. 200 ouest, rue St-Jacques. Montréal - V.L. 4-2886

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for the New York Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for the New York Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for the New York Stock Exchange, listing various stocks and their prices.

COMPTABLES AGRÉÉS

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

- List of Chartered Accountants and their firms, including Archambault, Marchand, Boivin, Arbour, Lafleur, et al.

Fonds mutuels

Cours fournis par le FUND INVESTOR & CO.

Table of mutual fund data, listing various funds and their values.

Fonds mutuels

Cours fournis par le FUND INVESTOR & CO.

Table of mutual fund data, listing various funds and their values.

Fonds mutuels

Cours fournis par le FUND INVESTOR & CO.

Table of mutual fund data, listing various funds and their values.

Fonds mutuels

Cours fournis par le FUND INVESTOR & CO.

Table of mutual fund data, listing various funds and their values.



"Vous allez déménager en 1966..."

Gain de 5 à 3 sur Boston, hier Les Wings ne sont plus qu'à deux points des Canadiens

DETROIT — Les Red Wings de Detroit ne sont plus maintenant qu'à deux points des Canadiens de Montréal, installés au second rang de la ligue Nationale. Ils ont en effet encaissé leur huitième victoire de la saison, hier soir, contre les Bruins de Boston, battant ceux-ci au compte de 5 à 3 avec Hank Bassen dans leurs filets. Deux buts de Ron Murphy ont aidé la cause des joueurs de Sid Abel. Les autres compteurs des Wings furent Parker MacDonald, Bruce MacGregor et Floyd Smith.

Pour les Bruins, Pit Martin, un ancien des Red Wings échangé pour MacDonald, avait ouvert le pointage. Puis Ron Stewart et Ed Westfall ont complété la carte. Au terme de la seconde période, les Bruins menaient le

bal 3 à 2. Au troisième tiers-temps, cependant, Bruce MacGregor a nivelé le compte, puis Ron Murphy a assuré le triomphe avec son deuxième filet de la soirée. Bernard Parent gardait les filets des Bruins.

Ligue Nationale

Abel sur les talons de Blake

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	32	20	9	3	120	76	43
Canadien	31	18	9	4	110	77	40
Détroit	33	17	12	4	111	88	38
Toronto	31	15	11	5	87	88	35
New York	33	7	19	7	90	123	21
Boston	32	6	23	3	73	139	15

En 1972

Aherne souhaite voir le Canada organiser les olympiques d'hiver

CALGARY — Bunny Aherne, président de la Fédération internationale de hockey sur glace, désire que le Canada présente les jeux olympiques d'hiver en 1972.

Aherne, qui est présentement à Calgary afin d'inspecter Banff comme site des jeux, a déclaré lors d'une entrevue hier: "C'est le temps qu'on présente un tournoi de hockey mondial ici au Canada".

"Dieu sait combien j'ai tenté d'obtenir, lors du dernier scrutin, la présentation des jeux 1968 au Canada", a-t-il ajouté. On sait que Grenoble a hérité de ces jeux.

Aherne s'est rendu à Calgary sur l'invitation du développement olympique de Calgary, appelée Olympic 72, dont le groupe commandite Banff-Lac Louise comme sites des jeux 1972.

Par ailleurs, le président Aherne s'est avisé que le désir des Russes de devenir professionnels au hockey "était de la bouillie pour les chats". "L'Union soviétique se prépare pour les jeux olympiques 1968 et n'a pas l'intention de devenir professionnelle. De hockey, à assez de difficultés avec Boston et New York sans la présence des Russes." Il a ajouté que les règles

de la FIHG défendent les parties entre les Russes amateurs et les équipes de la LNH.

Tant qu'un changement de règlement ne sera pas adopté, il n'y aura pas de tel match", a conclu Aherne.

LNH

Selon Aherne, la LNH contrôle les jeunes joueurs de hockey.

"Si la LNH contrôle un joueur dès sa prime jeunesse et, lorsque celui-ci ne peut faire le saut sous la grande tente, on l'envoie dans les mineurs comme un objet.

"L'équipe de la LNH le possède entièrement et le joueur ne peut recouvrer sa liberté. La CAHA pourrait empêcher une telle situation en ne permettant aucune réinstillation.

"Si la CAHA mettrait un tel règlement en vigueur, les jeunes y penseraient à deux fois avant de devenir pros. Ils commencent par exiger des contrats de trois ans, ce qui leur permettrait de partir sur le bon pied." Aherne désire que la FIHG change ses règlements afin d'enlever la ligne rouge au centre de la glace et d'installer l'arbitrage dans les bandes. "Où il pourra tout voir." "Ainsi, nous pourrions utiliser des arbitres possédant un bon jugement et ne sachant pas patiner".

Il a enfin révélé qu'il travaillait avec un homme de science suisse afin de découvrir une matière qui permettrait de voir la rondelle facilement à la télévision.

AVIS

Conformément aux clauses de l'article 1571 du Code civil, avis est par les présentes donné, par contrat daté du 30 décembre 1965, S. D. Industries Agencies Ltd., a transféré et assigné toutes ses dettes figurant dans les livres, présents et futurs, de la compagnie Co. Inc., et telle assignation a été enregistrée au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Montréal, le 29 jour de décembre 1965, sous le no 1881038. Montréal, le 4 janvier 1966. BELL & CYRUSBAUM Procureurs pour A.J. Armstrong Co. Inc. 1235 Université, Suite 1229 Montréal, Québec.

Aviz est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 décembre 1965, sous le no 1881016 et au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec, le 28 jour de décembre 1965, sous le no 379929. Daté ce 30 jour de janvier 1966. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

VILLE DE BEAUCONSFIELD SOUMISSIONS TRAVAUX No 81: Installation de lumières de rues dans Partie des lots originaux nos 2, 3, 12, 13, 24, 25, 30 et 200. Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adresses comme ci-dessus, délivrées en personne ou par la poste, et adressées au Gérant, Ville de Beauconsfield, Québec, seront acceptées à l'hôtel de ville, 288 boulevard Beauconsfield, Beauconsfield, Québec, jusqu'à 12:01 P.M. H.N.E., vendredi, le 28 janvier 1966.

Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaires et sera accompagnée d'un chèque certifié, payable à la Ville de Beauconsfield, Québec, pour 10% (dix pour cent) du montant de la soumission. Les soumissionnaires peuvent se procurer du secrétaire trésorier, à l'hôtel de ville, 288 boulevard Beauconsfield, Québec, les plans et devis et tous autres documents relatifs aux dits travaux, sur dépôt de \$50.00 en argent ou sous forme de chèque payable à la Ville de Beauconsfield.

La Ville de Beauconsfield se réserve le droit d'accepter toute soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'il en serait de son intérêt. Pierre Lebeau, secrétaire-trésorier, Ville de Beauconsfield, Hôtel de Ville, 288 boulevard Beauconsfield, Beauconsfield, Québec.

HOCKEY

PREMIERE PERIODE

1—Detroit: Murphy (3) 6:09
2—Boston: Martin (2) 16:30
Punition: Martin 14:19

DEUXIEME PERIODE

1—Detroit: Smith (3) 8:19
2—Boston: Stewart (8) 13:18
(Dillabough 2:09, Howe 14:22)
3—Detroit: MacDonal (8) 4:54
4—Detroit: MacGregor (10) 10:51
(Bergman)
5—Detroit: Murphy (4) 15:10
(MacGregor, Bathgate)
Punition: Kennedy 7:06

TROISIEME PERIODE

1—Detroit: MacDonal (8) 4:54
2—Detroit: MacGregor (10) 10:51
(Bergman)
3—Detroit: Murphy (4) 15:10
(MacGregor, Bathgate)
Punition: Kennedy 7:06

LANCERS PAR: BOSTON 11 7 10-28 DETROIT 9 11 21-41

LES TCHÈQUES

Les Tchèques n'ont eu aucune difficulté à disposer, hier soir, au Forum de Montréal, des Canadiens juniors renforcés d'autres joueurs de la ligue junior de l'Ontario, encaissant un gain de 5 à 1.

Les Tchèques ont déclassé les joueurs de Soc'ly Bowman en ayant recours à sa rapidité et à la passe précise, et ils ont récolté deux buts dans la première période et autant dans la seconde. Dans la période finale, ils ont ajouté leur cinquième filet au pointage que dans les dernières minutes de la jouée.

L'équipe nationale de la Tchécoslovaquie en tournée au Canada, en était à sa deuxième partie hors-concours, hier soir. C'était aussi sa première victoire.

Dix champions du monde du ski arriveront à Montréal ce soir (vendredi) à bord du vol 460 des lignes aériennes Lufthansa pour participer aux compétitions de sauts qui auront lieu à Lake Placid, dimanche.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

ARRIVÉE DES SKIEURS à Dorval

Arrivée des skieurs à Dorval. Dix champions du monde du ski arriveront à Montréal ce soir (vendredi) à bord du vol 460 des lignes aériennes Lufthansa pour participer aux compétitions de sauts qui auront lieu à Lake Placid, dimanche.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Nancy Greene partira de la 15e place

OBERSTAUFEN — Les épreuves féminines alpines de l'Oberstaufen débuteront aujourd'hui par le slalom géant qui sera disputé sur les pentes du "Hüendle" le parcours long de 1,300 mètres pour un dénivelé de 380 mètres à été piqué de 52 portes par l'Allemand Sepp Behr.

74 concurrents de 16 pays (Belgique, Canada, Angleterre, France, Italie, Yougoslavie, Nouvelle-Zélande, Autriche, Suisse, Tchécoslovaquie, Etats-Unis, Allemagne fédérale, Norvège, Suède, Japon, Australie) seront au départ.

Le tirage au sort a fixé comme suit l'ordre dans lequel elles prendront la piste:

- 1—Madeleine Bochatay (Fr.)
- 2—Thérèse Obrecht (Suisse)
- 3—Marielle Goitschel (Fr.)
- 4—Christine Goitschel (Fr.)
- 5—Giutina Demetz (Italie)
- 6—Christa Prinzling (Aut.)
- 7—Wendy Allena (E.-U.)
- 8—Christl Hass (Autriche)
- 9—E. Zimmermann (Aut.)
- 10—Annie Famose (France)
- 11—Sieglinde Brauer (Aut.)
- 12—Traudi Hecher (Aut.)
- 13—Christl Dillfurth (Aut.)
- 14—Sandra Shelworth (E.-U.)
- 15—Nancy Greene (Canada)

Arrivée des skieurs à Dorval

Dix champions du monde du ski arriveront à Montréal ce soir (vendredi) à bord du vol 460 des lignes aériennes Lufthansa pour participer aux compétitions de sauts qui auront lieu à Lake Placid, dimanche.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

Il s'agit de: Peter Mueller d'Allemagne, Giacomo Ammon d'Italie, Irke Pukka et P. W. Maunu de Finlande, Bjorn Wirkola de Norvège, I. Tucker, John Balsanz, Dave Hicks, Dave Nerby et Randy Garbgron des Etats-Unis.

En dépit d'une saison de huit circuits, Maris obtient encore \$70,000 des Yankees

NEW YORK. — Roger Maris a accepté le même salaire que l'an dernier, soit environ \$70,000, des Yankees de New York hier, mais il espère connaître une saison tout autre en 1966.

"L'an dernier fut un long cauchemar", a déclaré l'homme qui a déjà mérité le titre de joueur le plus titré de la Ligue américaine à deux reprises et qui détient le record du plus grand nombre de circuits en une saison.

Le voltigeur de 31 ans a cogné 61 circuits en 1961, mais n'a pu faire mieux que huit en 1965, surtout en raison de deux blessures graves qui ont limité ses activités à 46 jours. La blessure la plus grave fut un os cassé à la main droite, lequel l'a tenu à l'écart du jeu du 28 juin jusqu'à la fin de la saison, à l'exception de quatre présences comme frappeur d'urgence.

Maris a subi une opération le 28 septembre et a eu le bras dans le plâtre pendant six semaines. Deux spécialistes l'ont déclaré en parfaite santé mardi dernier.

"Ma main va bien", a révélé Maris, qui est devenu le premier Yankee à signer son contrat en vue de 1966.

"Personne n'aime rien faire et se sentir inutile. Parfois, j'avais l'impression de ne pas faire partie de l'équipe.

"De plus, j'avais l'impression que personne ne me croyait quand je disais que je ne pouvais jouer, d'autant plus que ma blessure ne paraissait à la surface."

Maris s'est foulé les deux derniers doigts de la main droite en glissant au marbre le 20 juin. Il a alors été absent pendant cinq jours. Puis, le 29 juin, il a senti une malaise à la main droite alors qu'il était au marbre. Les rayons X ont révélé qu'il s'agissait d'un os cassé que le repos guérirait facilement.

Lorsque le repos n'a eu aucun effet, on a opté pour l'opération. Jusqu'à l'an dernier, Maris a eu 23 circuits en six saisons avec les Yankees. En 1962, 63 et 64, il a produit plus de 100 points chaque saison et a cogné au moins 33 circuits chaque année.

Défaite 4-1 des Castors

BRATISLAVA — L'équipe junior tchèque a vaincu les Castors de Sherbrooke, détenteurs de la coupe Allan, 4-1 hier lors d'un match hors-concours.

La joute a eu lieu devant 5,000 spectateurs à Kosica. Les Castors, qui ont remporté la coupe Aherne la semaine dernière, commencent ainsi une tournée européenne. Le joueur de défense Lionel Robidas a compté l'unique but des Canadiens à mi-chemin dans le match.

Les compteurs des vainqueurs ont été Kordiak, Rys, Kotelka et Nedved.

"Je n'ai pas soulevé un bâton, mais j'ai joué au golf régulièrement et ma main ne m'a nullement fait souffrir. C'est pourquoi je ne prévois aucune difficulté au printemps."

Maris n'a affiché une moyenne que de .239 en 1965, soit sa plus basse depuis ses débuts avec les Indiens de Cleveland en 1957, soit .235.

Admission

Maris a admis qu'à certains moments la saison dernière, il avait songé sérieusement à abandonner en raison du découragement.

"Personne n'aime rien faire et se sentir inutile. Parfois, j'avais l'impression de ne pas faire partie de l'équipe.

"De plus, j'avais l'impression que personne ne me croyait quand je disais que je ne pouvais jouer, d'autant plus que ma blessure ne paraissait à la surface."

Maris s'est foulé les deux derniers doigts de la main droite en glissant au marbre le 20 juin. Il a alors été absent pendant cinq jours. Puis, le 29 juin, il a senti une malaise à la main droite alors qu'il était au marbre. Les rayons X ont révélé qu'il s'agissait d'un os cassé que le repos guérirait facilement.

Lorsque le repos n'a eu aucun effet, on a opté pour l'opération. Jusqu'à l'an dernier, Maris a eu 23 circuits en six saisons avec les Yankees. En 1962, 63 et 64, il a produit plus de 100 points chaque saison et a cogné au moins 33 circuits chaque année.

Lorsque le repos n'a eu aucun effet, on a opté pour l'opération. Jusqu'à l'an dernier, Maris a eu 23 circuits en six saisons avec les Yankees. En 1962, 63 et 64, il a produit plus de 100 points chaque saison et a cogné au moins 33 circuits chaque année.

Lorsque le repos n'a eu aucun effet, on a opté pour l'opération. Jusqu'à l'an dernier, Maris a eu 23 circuits en six saisons avec les Yankees. En 1962, 63 et 64, il a produit plus de 100 points chaque saison et a cogné au moins 33 circuits chaque année.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 700347

DAME REINA MATHURIN, ménagère, domiciliée et résidant au numéro 200 est, rue Ontario, dans les cité et district de Montréal.

Demanderesse

ROSAIRE TURCOTTE, autrefois des cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

Défendeur PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur de comparaître d'ici un mois, Montréal, le 3 janvier 1966. WILFRID BRODEUR Député-protonaire

Mes DESAULNIERS, TRUDEL, BEAUDRY & GAMACHE, avocats 1259, rue Berri, Montréal

CANADA Province de Québec

LA FEDERATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES CATHOLIQUES DU QUEBEC

AVIS PUBLIC est donné que "La Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec" s'adressera à la Législature du Québec, à sa prochaine session, en vue de modifier la loi concernant "La Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec", sanctionnée le vingt-quatre mars mil neuf cent soixante et un (9-10-E15). Il ch. 140) dans le but de remplacer comme membres de la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec, les Associations Scolaires Catholiques par des Commissions Scolaires Catholiques elles-mêmes; l'appartenance des Commissions Scolaires Catholiques à "La Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec" ne devant pas être obligatoire.

Demande sera donc faite à la Législature, aux fins de modifier la loi susdite dans ses buts et pour autres fins.

Montréal, le 17 décembre 65. MARIO DU MESSNIL, avocat.

Le procureur dûment autorisé par la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec, 107 rue Saint-Jacques — Montréal 1

AVIS

Conformément aux clauses de l'article 1571 du Code civil, avis est par les présentes donné, par contrat daté du 22 novembre 1965, S. D. Industries Agencies Ltd., a transféré et assigné toutes ses dettes figurant dans les livres, présents et futurs, de la compagnie Co. Inc., et telle assignation a été enregistrée au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Montréal, le 29 jour de décembre 1965, sous le no 1881038. Montréal, le 4 janvier 1966. BELL & CYRUSBAUM Procureurs pour A.J. Armstrong Co. Inc. 1235 Université, Suite 1229 Montréal, Québec.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que la corporation Cimetière de l'Est de Montréal s'adressera à la législature provinciale à sa prochaine session pour obtenir la passation d'une loi lui permettant d'augmenter et modifier certains pouvoirs, certains droits et la constitution du conseil d'administration, et pour tous autres pouvoirs.

Montréal, le 13 décembre 1965. Les procureurs de la requérante: MONETTE, FILION ET CLERK

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 701368

HY-ROAD FORD MOTORS LIMITED, corps politique et incorporé, dûment incorporé, des Cité et District de Montréal, demanderesse,

— vs — ALBERT D. HUTCHINSON, de la Cité de Pomona, Etat de Californie, un des Etats-Unis d'Amérique, résidant à 1693 S. Reservoir, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur ALBERT D. HUTCHINSON de comparaître d'ici un mois, Montréal, 4ème jour de janvier 1966.

NEVARD & GREENSTEIN, Avocats, 1255 rue Université, Suite 1410, Montréal. Procureurs de la demanderesse



AVIS aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'entrepreneur pour la diffusion de Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 578" concernant "L'ÉLEVEMENT DES DUCS D'ALBE AU SUD DE LA PORTE DE GARDE, PROJET D'AMÉLIORATION ET DE JUMELAGE DES ECUSES DU CANAL DE WELAND" seront reçues au bureau d'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 286, rue Cooper, Ottawa E, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le vendredi 21 janvier 1966.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 2550, rue Ferrier, Montréal SE (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 286, rue Cooper, Ottawa E, (Ont.), ou au directeur des travaux, Jumelage des ecuses du canal de Welland, 368, avenue Gendron, St. Catharines (Ont.) contre le versement de cent dollars (\$100) en espèces ou en mandat sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera restitué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat et bon et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent. L'Administration s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire, E. BELAND

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT OTTAWA, le 7 janvier 1966.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

APPARTEMENT A LOUER

A SOUS-LOUER jusqu'au 1er septembre 1966, à Verdun, 4 pièces, 1100 sq. ft. Mont-Royal, 3 pièces, \$115 par mois, 1 mois gratuit, garage disponible. 526-2561. 8-1-66

COURS PRIVÉS

COURS DE CÉRAMIQUE — ATTELÉ JEAN CARTIER — 866-7222 723-4283. 11-1-66

GARDERIE

COTE-DES-NEIGES, pres université, jeune femme garderait enfants 6 mois à 6 ans le jour, has, jardin, bon repas, références. 733-7390. 8-1-66

INSTITUTEURS — INSTITUTRICES

La Commission d'entraînement pour la Défense nationale (province d'Ontario) demande deux PROFESSEURS CIVILS aussitôt que possible pour emploi à la base de l'ARC CENTRALIA pour l'entraînement de l'ANGLAIS comme langue seconde aux officiers juniors de l'entraînement. PREFERENCE sera accordée aux candidats possédant un diplôme universitaire, formation en linguistique (spécialisation en anglais et en français) et ayant expérience dans l'enseignement. TRAITEMENT MINIMUM \$5,100. MAXIMUM \$9,960. TRAITEMENT initial jusqu'à \$6,660, calculé comme suit: 1-4500 par année pour diplôme universitaire acceptable, 2-4200 par année pour diplôme d'enseignement acceptable, 3-4200 par année jusqu'à un maximum de 4 ans pour expérience reconnue dans l'enseignement.

AU TOURNOI D'HINDELANG

Le jeune Suisse Willy Favre gagne le slalom géant du "Sapin d'Argent"

HINDELANG (Bavière) — Le jeune Suisse Willy Favre a en fait gagné deux fois le slalom géant du "sapin d'argent" de Hindelang, confirmant ainsi de façon irréfutable sa supériorité actuelle sur les autres spécialistes dans une épreuve qui pouvait être considérée comme un officieux championnat mondial.

Le premier départ, comme prévu, avait été donné à 11 heures locales à l'Américain Bill Kidd, vainqueur la veille du "special." Mais on s'aperçut rapidement que les temps annoncés étaient faux. Kidd, en effet, qui avait fort bien couru, avait été crédité d'un temps supérieur de 30" environ à celui de l'Italien Ivo Mahlknecht parti avec le dossard no 2. La course continua cependant jusqu'au 20ème à prendre la piste, puis on l'arrêta. Le chronométrage électrique gelé, avait mal fonctionné et les corrections de départ n'avaient pas été enregistrées. Toutefois, il était certain que Willy Favre avait battu de 2ss environ le Français Guy Perillat ainsi que son propre compatriote Bruggmann. En raison des erreurs, le jury décida de faire reprendre la course, à partir de midi.

Billy Kidd

Ce slalom géant, long de 1450 mètres, pour un dénivelé de 435 mètres, comportait 48 portes et avait été tracé par l'Allemand Peter Schenk sur le versant nord-est du "Iseler-Oberjoch". Le temps était beau, mais très froid, la température variant entre moins 15 et moins 18 degrés centigrades.

Quand la course recommença, les conditions n'avaient pas changé.

Kidd accomplit une performance sensiblement comparable à celle de la première course annulée: 50"4 comme temps intermédiaire et 1'39"43 à l'arrivée. Mahlknecht et l'Américain Bill Marolt furent très moyens. Puis ce fut le tour du champion du monde de la spécialité (1962) et champion olympique de descente (1964), l'Autrichien Egon Zimmermann, qui avait chuté précédemment. Egon, dont c'était la seconde compétition internationale après une année d'inactivité due à un grave accident d'automobile, fut successivement chronométré en 50"6 et 1'41"30. C'est dire qu'il perdit beaucoup de temps sur Kidd en fin de parcours. Immédiatement après, Favre, très beau de style, réalisa 50.2 et 1'38"31, puis Bruggmann 50.4 et 1'38"86, Perillat 50.2 et 1'39"65, ce dernier perdant du temps en fin de parcours en raison de quelques fautes.

Eusuite, l'Autrichien Karl Schranz, 9e au départ, réalisa le meilleur temps intermédiaire, avec 50", mais ne put mieux faire que 1'40"02. Le Français Jean-Claude Killy (No. 13), l'incontestable "No. 1" de la spécialité l'an passé, signa également 50", terminant mieux que Schranz, mais échoquant de peu contre Favre avec 1'38"66.

Le Français Georges Mauduit (No. 17) merveilleux stylistique, passa lui aussi FP 50", au poste intermédiaire et fut crédité de 1'38"80, prenant ainsi la 3e place, derrière Favre et Killy, mais devant Bruggmann.

Willy Favre

Comme on l'a souvent constaté en slalom géant — et c'est la raison pour laquelle on envisage de la faire disputer en deux manches — les tout premiers partants sont nettement avantagés par rapport aux autres: Favre portait le dossard No. 5.

Il n'empêche que le jeune et athlétique Suisse, âgé de 22 ans, des Diablerets (canton de Vaud) et camionneur dans l'entreprise familiale, a confirmé brillamment sa grande classe. Il s'était révélé en 1963 à Val d'Isère et s'était classé 4e du "géant" du Hahnenkamm, à Kitzbuehel, devant Killy, vainqueur, lui, de cette spécialité, à Davos et à Vail (E. Umlin lors du match France-Autriche-Etats-Unis.

Autre enseignement de l'épreuve qui se ramena essentiellement à un match France/Suisse: Les grands progrès des Helvètes qui forment maintenant une équipe extrêmement redoutable après avoir été dominés pendant plusieurs saisons par les Autrichiens et les Français. Le travail du regrette Georges Schneider, poursuivi par Francis Corbaz et Andreas Heftl, directeurs de l'équipe suisse, a maintenant porté ses fruits. Dans les 20 premiers, 7 Suisses se sont classés contre 6 Autrichiens, 4 Français, 1 Américain, 1 Italien et 1 Allemand.

Classement

Voici le classement du slalom géant:

1) Willy Favre (Suisse)	1'38"31
2) Jean-Claude Killy (France)	1'38"66
3) Georges Mauduit (France)	1'38"80
4) Edmond Bruggmann (Suisse)	
5) Werner Bleiner (Autriche)	1'39"02
6) Gerhard Nanning (Autriche)	1'39"22
7) Bill Kidd (Etats-Unis)	1'39"43
8) Guy Perillat (France)	
9) Heini Messner (Autriche)	2'39"68
10) Stefan Kaelin (Suisse)	1'39"79
11) Jacob Tischhauser (Suisse)	1'39"
12) Leo Lacroix (France)	1'40"02
13) Karl Schranz (Autriche)	1'40"02
14) Dumens Giovanoli (Suisse)	1'40"38
15) Gerardo Musaner (Italie)	1'40"44
16) Hugo Nindl (Autriche)	1'40"53

Faux départ

HINDELANG (Bavière) — Fait quasiment unique dans les annales du ski alpin de compétition, le slalom géant des courses masculines du "Sapin d'Argent," à Hindelang, a été interrompu après que 20 concurrents sur les 86 engagés eurent pris le départ. L'installation de chronométrage électrique avait, en effet, gelé du fait de la température extrêmement basse et aucun chronométrage à main n'avait été effectué. En conséquence, le jury a décidé de renvoyer les skieurs au départ et de reprendre la course. D'après un pointage très approximatif effectué à mi-parcours, l'Autrichien Werner Bleiner avait été le plus rapide, devant le Suisse Willy Favre, le Français Guy Perillat et l'Autrichien Hugo Nindl. L'Autrichien Egon Zimmermann, champion du monde de la spécialité en 1962, était tombé en début de parcours.

Question de visas

LONDRES — Les autorités britanniques ne soulèveront aucune sorte de difficulté à l'entrée en Grande-Bretagne de l'équipe de football nord-coréenne qui doit participer aux championnats du monde en juillet prochain, précise-t-on de source autorisée. Jusqu'à présent, ajoute-t-on de même source, la Grande-Bretagne n'a reçu aucune demande de visa de la part des joueurs nord-coréens.

Jack Gaudaur, conférencier

Lors du banquet annuel de reconnaissance aux athlètes de l'Association des sportsmen de Montréal, le bien connu Jack Gaudaur sera le conférencier d'honneur.

Jack Gaudaur est probablement l'exécutif le plus en vue dans le football au Canada. On sait que, depuis des années, il occupe les postes de président et de gérant général des fameux Tigers-Cats de Hamilton. Ces derniers ont remporté les honneurs de la coupe Grey, en 1965. Il est probable que Jack partira de l'avenir du football canadien ainsi que de l'organisation d'un club de football.

La nouvelle de la venue de Gaudaur a été annoncée par Phil Maurice, président de l'Association des sportsmen. On sait que cette organisation honore chaque année tous les athlètes de Montréal et de la région qui ont remporté des championnats canadiens ou internationaux. La manifestation de cette année aura lieu en l'hôtel Mont-Royal-Sheraton le 17 février.

Appréciation de Verne Anderson

MONTRÉAL — Verne Anderson, l'instructeur adjoint de l'équipe nationale de ski du Canada, a déclaré que Karen Dikka, de Burnaby, C.-B., et André Crépeau, de Sherbrooke, Qué., sont toutes deux prêtes à faire concurrence dans certaines épreuves à la skieuse canadienne No. 1, Nancy Green, de Rossland, C.-B.

L'instructeur a fait cette déclaration à l'aéroport international de Dorval où les cinq meilleurs skieurs canadiens s'étaient arrêtés brièvement avant de s'envoler en compagnie de leur instructeur à destination de l'Europe où elles participeront à des compétitions en Allemagne de l'Ouest, en Suisse, en Autriche et en Yougoslavie du 11 au 24 janvier.

Le quintet est composé, outre Miles Green, Crépeau et Dokka, de Miles Barbie Walker et Garrie Matheson, toutes deux de Montréal.

L'Académie des sports de Paris attribue ses grands prix 1965

PARIS — L'Académie des sports s'est réunie pour procéder à l'attribution de ses grands prix pour l'année 1965. Voici la liste des lauréats: * — Prix du président de l'Académie des sports (récompensant le plus bel exploit sportif accompli dans le monde par un athlète français ou étranger). * — A Jim Clark (Grande-Bretagne) pour ses victoires dans les grands prix automobiles mondiaux et notamment à Indianapolis. * — Prix Henry Deutsch de la Meurthe (décerné à l'au-

teur, ou aux auteurs d'un fait sportif accompli soit en France par un Français ou un étranger, soit à l'étranger par un ou des Français seulement, et pouvant entraîner un progrès matériel, scientifique ou moralisateur pour l'humanité). * — A Alain Calmet (France) pour son titre de champion du monde de patinage artistique. Représente un véritable exemple pour la jeunesse tant sur le plan sportif que sur le plan social.

* — Prix Virginie Heriot (attribué à l'auteur ou aux auteurs d'un fait d'athlétisme sportif, soit à un athlète dont la carrière sportive présente un effort digne d'encouragement physique et sportive présente un égal exemple digne d'encouragement et de récompense).

A Christine Caron (France) pour ses performances en natation et ses titres de championne de France et de championne des Etats-Unis.

Léo Durocher va se montrer

CHICAGO — Les Cubs de Chicago tenteront de mousser la vente des billets de saison en entreprenant une tournée dans quatre Etats avec Léo Durocher comme principale attraction de cette caravane. Cette tournée d'une semaine

par autobus débutera lundi. Le but de cette excursion publicitaire consiste à présenter aux rédacteurs et chroniqueurs sportifs de la presse écrite et parée de l'extérieur de la ville Léo Durocher et plusieurs joueurs clés.

La vie est belle quand on se réjouit avec le goût vif d'une bière Dow



DOW... toujours de bon goût

BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC PAR LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

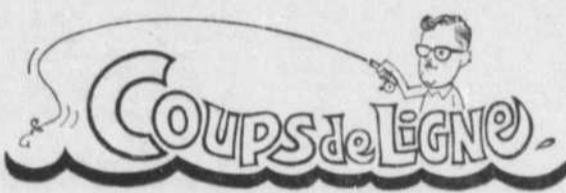
Les travaux progressent à Portillo en vue des championnats d'août

SANTIAGO DU CHILI — Les travaux d'aménagement de la station chilienne de Portillo progressent normalement et tout sera pratiquement terminé en mars prochain pour recevoir les championnats du monde de ski qui auront lieu au mois d'août.

Après les travaux routiers entre Santiago et Portillo, les organisateurs s'attachent maintenant à l'aménagement de la salle d'opérations de la clinique de Portillo et à l'installation définitive des 650 chambres prévues dans l'hôtel de la station chilienne, deux réalisations essentielles exigées par le délégué technique de la F.I.S. lors de la présentation de son rapport au congrès de Genève de l'an dernier.

Toutes les voies d'accès dans la cité andine, détruites ou endommagées par les avalanches du mois d'août 1965, sont remises en état pour la première quinzaine de mars. La construction d'ateliers de réparation pour les skis, de salles de détente et de loisirs et d'un restaurant pour les participants aux championnats du monde, entre dans sa phase finale. Parallèlement, la construction des locaux qui recevront l'hôpital de campagne de l'armée chilienne s'accélère.

D'autre part, un problème subsiste encore, celui de l'hébergement des skieurs au centre hivernal de Farellones, à une trentaine de kilomètres de Santiago, où aura lieu l'entraînement d'une fraction des participants, avant la compétition mondiale. Et cela, malgré la mise à la disposition des organisateurs chiliens, par les clubs de la capitale, des refuges servant à leurs adhérents, et qui peuvent recevoir deux cents personnes, mais qui ne sont pas aménagés en conséquence.



Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche
Service d'Aménagement de la Faune
District de Montréal

Samedi, le 1er janvier 1966, ce fut encore jour de congé pour les poissons et les amateurs de pêche sous la glace. Les pêcheurs, retenus par des fêtes de famille, étaient très peu nombreux. D'ailleurs le dégel de la veille n'invitait guère à se risquer au loin sur les lacs et les cours d'eau.

Dimanche, le 2 janvier, avec le retour du froid, les pêcheurs étaient plus nombreux. Toutefois, ce n'est encore qu'à quelques endroits privilégiés qu'on pouvait circuler en voiture sur la glace, tels que la baie de Carillon chez Ouellette, la baie de Ligand et la baie chez Aumais. A la baie Missisquoi, la glace était encore trop mince; aucune cabane n'était installée. A la baie de Carillon, chez Charest, le dégel de la veille du Jour de l'An avait fondu la glace sur les bords. A Papineauville, dans la baie de la Pentecôte, on n'a pu circuler en voiture sur la glace et installer les cabanes que le 2 janvier.

Dimanche et lundi, les 2 et 3 janvier 1966, les biologistes ont visité 65 groupes de pêcheurs et dénombré 1391 perchaudes, 110 brochets du nord, 6 dorés, 31 lottes et un brochet maillé. Le rendement moyen de la pêche a été de 2.27 perchaudes à l'heure.

C'est encore à Rigaud, dans la baie Quersnel, que le rendement a été le meilleur, soit 4.2 perchaudes à l'heure. A la baie de Carillon, aussi bien chez Charest que chez Ouellette, et à la baie Missisquoi, la pêche était aussi très bonne; plus de 2.0 perchaudes à l'heure. Des 110 brochets du nord, 89 ont été capturés dans la baie de Carillon, et 13 dans la baie Quersnel. A Rigaud, 4 des 6 dorés proviennent également de la baie de Carillon. De même, les 31 lottes ont été capturées chez Charest, à l'entrée de la baie de Carillon.

La température cette année, du moins jusqu'à maintenant, n'a pas été tellement favorable à la pêche sous la glace; au gré des pêcheurs, elle est trop lente à se mettre pour de bon au froid afin d'assurer une surfa-

ce suffisamment solide permettant de circuler en toute sécurité.



Lors de l'assemblée annuelle de l'Association des Chroniqueurs de la Vie au Grand Air, M. Richmond Pelletier, a été élu président coordonnateur du congrès mondial de cet organisme qui se tiendra au Québec en octobre 1966. Une quarantaine de pays y participeront. M. Pelletier, président de la section québécoise de la C.V.G.A. et directeur de la Société Forestière Québécoise, est également directeur du Club de Pêche Molson Inc. Chroniqueur, voyageur, chasseur et pêcheur, Richmond Pelletier est avantagusement connu pour le travail qu'il a accompli pour la conservation de la faune au Québec.

Conn, au Temple de la Renommée

NEW YORK — Billy Conn, l'ancien champion mondial des mi-lourds qui a affronté le champion poids lourd Joe Louis à deux reprises, a été élu au Temple de la renommée de la boxe.

Quatre autres boxeurs ont ainsi été honorés lors d'un scrutin mondial au sein des rédacteurs et commentateurs sportifs.

Il s'agit des anciens Jake Kilrain, Johnny Coulon, Young Corbett II et Owen Moran, ce qui porte à 87 le nombre des membres au panthéon.

Conn s'est assuré le titre mondial des mi-lourds en 1939 à la suite de victoires aux dépens de Mello Bettina et Gus Lesnevich dans des matches éliminatoires. Il a abandonné la couronne l'année suivante afin de se lancer dans la division lourde.

Il a vaincu Bob Pastor, Lee Savold et Al McCoy en se méritant son premier match titulaire contre Louis en juin 1941. Louis l'a mis K.O. au 13e round, mais Conn avait pris une forte avance aux points jusqu'à ce moment. Cinq ans plus tard, au retour des deux boxeurs de l'armée, ils s'affrontèrent de nouveau et Louis l'emporta par K.O. au 8e round. Conn a ensuite pris sa retraite, mais il revint livrer deux matches professionnels en 1948.

FORUM
SAMEDI LE 8 JANVIER
à 8:00 P.M.
HOCKEY — LIGUE NATIONALE
BOSTON
— VS —
CANADIENS

PREMIER: Billets d'admission générale à \$1.75 et \$1.50 en vente aujourd'hui de 10 a.m. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billets d'admission générale à \$1.75 en vente samedi soir à compter de 7 heures aux guichets de la rue St-Luc.

La Havane: la plupart des délégués se prononcent Pour la création d'une organisation permanente de lutte tricontinentale

LA HAVANE — Les mots d'ordre d'unité révolutionnaire internationale et de recours à la violence contre l'impérialisme et le colonialisme ont été à nouveau lancés hier à la conférence de La Havane, où 14 délégations se sont succédé à la tribune au cours de l'avant-dernière séance plénière consacrée aux exposés publics.

La plupart des délégués des trois continents se sont prononcés en faveur de la création d'une organisation permanente de solidarité tricontinentale, seule susceptible selon eux, de coordonner les ac-

tivités des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine en lutte pour leur "libération". Les représentants des mouvements révolutionnaires qui mènent déjà la lutte armée dans leurs propres pays, et ceux des territoires coloniaux d'Afrique ont affirmé la légitimité du recours à la violence pour faire place "au joug et à la répression imposés par l'impérialisme".

La quasi-unanimité s'est faite également pour exiger le démantèlement des bases militaires principalement américaines qui existent encore partout dans le monde, ainsi que l'interdiction du retour aux armes nucléaires, dont la menace alimente, dans l'esprit des délégués, le "chantage américain".

Le délégué du comité de solidarité afro-asiatique du Cameroun, Huot Sambath, a été particulièrement énergique en réclamant la rupture des liens politiques, diplomatiques, économiques et culturels avec les Etats-Unis et affirmant que "l'aide américaine est un opium encore plus dangereux que celui que les colonialistes britanniques déversaient sur la Chine il y a un siècle".

Le délégué soviétique a proposé également la création d'un fonds international auquel, a-t-il dit, l'URSS contribuerait largement.

Se référant toujours aux "insolents agresseurs américains", M. Rashidov a dit: "Si aujourd'hui l'humanité progresse n'arrête pas le banditisme international des Etats-Unis au Vietnam, ne met pas fin à l'intervention armée de l'impérialisme dans les affaires intérieures des pays et des peuples qui luttent pour leur liberté et leur indépendance, demain un sort identique à celui du peuple vietnamien attend n'importe quel autre peuple du monde".

Le délégué chinois a déclaré que la presse communiste cubaine a quasi ignoré hier le discours de M. Wu Hsue-Tsien, délégué de la Chine à la conférence des trois continents, et dans lequel il a attaqué indirectement la politique extérieure soviétique.

Le délégué soviétique a déclaré que la presse communiste cubaine a quasi ignoré hier le discours de M. Wu Hsue-Tsien, délégué de la Chine à la conférence des trois continents, et dans lequel il a attaqué indirectement la politique extérieure soviétique.

Le délégué chinois a déclaré que la presse communiste cubaine a quasi ignoré hier le discours de M. Wu Hsue-Tsien, délégué de la Chine à la conférence des trois continents, et dans lequel il a attaqué indirectement la politique extérieure soviétique.

Dans cette intervention, la première qu'il ait faite depuis le début de la conférence, M. Rashidov se référant à la "guerre américaine d'agression au Vietnam", a condamné énergiquement "l'agression" des Américains et a qualifié ceux-ci de "barbares contemporains".

Le délégué soviétique a d'autre part indiqué: "L'URSS fournit au Vietnam les armes les plus modernes pour combattre l'agression. Nous faisons tout notre possible

St-Domingue: malgré le calme apparent, l'OEA est inquiète

NATIONS UNIES — Le calme règne à Saint-Domingue depuis le 1er janvier bien que la situation y demeure tendue et instable, déclare un rapport publié jeudi par le secrétaire général des Nations unies.

La tension monte en République dominicaine et le pays est menacé d'une grève générale.

Ce rapport déclare notamment que les "actes de terrorisme" ont diminué malgré les deux incidents qui se sont produits le 31 décembre et le 1er janvier.

D'après les informations parvenues à Washington, aucun des dirigeants actuels des forces armées dominicaines, ni les officiers supérieurs de l'ancien camp "constitutionnaliste" ne figuraient sur la liste des militaires que le gouvernement Garcia Godoy se proposait d'envoyer en "exil temporaire".

C'est à ce fait que les observateurs de Washington attribuent l'impassance dans la solution de la crise. On indique cependant dans les milieux autorisés que la liste comprenait les éléments qui sont les obstacles les plus en vue à une pacification permanente du pays.

Les mêmes milieux estiment que l'attitude du parti de Juan Bosch aura une influence considérable sur l'évolution des événements.

Au début de cette semaine, cette crise semblait sur le point d'être résolue lorsque le président provisoire dominicain Garcia Godoy avait annoncé qu'une trentaine d'officiers allaient incessamment être envoyés à l'étranger.

Cette décision fait suite à la pression exercée sur les autorités dominicaines par divers secteurs influents, comprenant le parti révolutionnaire dominicain de Juan Bosch et les éléments d'extrême gauche qui exigent le limogeage de tous les chefs militaires qui avaient participé à la révolution. Les noms des officiers frappés par cette mesure devaient être publiés mardi dernier, mais rien n'a encore été annoncé.



Un Russe à l'Ouest

WASHINGTON — Le Département d'Etat a annoncé qu'un professeur soviétique, Nikolai Dmitriyev Maslokov, a demandé asile politique aux Etats-Unis et que sa requête était actuellement à l'étude. Le porte-parole du Département d'Etat s'est refusé à donner toute autre précision aussi bien sur les activités du professeur que sur la date ou le lieu de son départ d'Asie.

Cachés pendant 23 ans

MOSCOU — Après 23 ans de "cache-cache" dans les forêts de la région de Pskov, près de Leningrad, un père et son fils qui avaient déserté pendant la dernière guerre viennent d'être retrouvés par la milice, indique "L'Etoile Rouge". Les deux déserteurs, Terenti et Vladimir Ivanov, avaient jusqu'à présent échappé aux recherches en se terrant dans des huttes à la manière des partisans. Ils avaient constitué des réserves de vivres, une bibliothèque et possédaient même un phonographe.

Des "Sabres" vendus?

BOON — Deux sociétés privées allemandes négocient actuellement la vente de 141 chasseurs américains et canadiens du type "Sabre" qui ont été réformés par l'armée de l'air fédérale. Il s'agit de 90 avions "F-86 Sabre" qui seraient destinés à l'Iran et de 51 chasseurs "F-86K" qui seraient livrés au Venezuela.

Le cuivre aux EU

WASHINGTON — Le président Johnson se propose de demander au Congrès l'autorisation de vendre une nouvelle quantité de 200,000 tonnes de cuivre provenant de stocks gouvernementaux, quantité qui s'ajouterait aux 200,000 tonnes vendues en novembre dernier pour faire face aux besoins de la défense et contribuer à enrayer la hausse des prix de ce métal. Si ces 200,000 tonnes supplémentaires sont mises sur le marché elles ramèneront à environ 409,000 tonnes, contre 4,609,088 tonnes, les stocks gouvernementaux.

Le KKK est muet

WASHINGTON — Une sous-commission d'enquête du congrès chargée des activités antiaméricaines a demandé à la magistrature sept leaders du Ku Klux Klan dont M. Robert Shelton, "sorcier impérial" des Klans-Unis d'Amérique, pour avoir refusé de soumettre des documents à la commission et avoir refusé de répondre à toute question. Cette recommandation a été présentée à la commission par M. Edwin Willis, président de la commission. Elle doit ensuite être ratifiée par le congrès.

La réserve française d'or et de devises s'est accrue

PARIS — Au 31 décembre 1965, les réserves françaises d'or et de devises s'élevaient à 26,351,000,000 de francs (5,500,000,000 de dollars) record absolu pour la France contre 25,201,000,000 de francs au 31 décembre 1964.

Cette excellente évolution des réserves d'or et de devises de la France s'accompagne d'une très bonne tenue du commerce extérieur qui, en 1965, a été franchement excédentaire. Les chiffres définitifs ne sont pas encore connus mais l'excédent de la balance commerciale a joué un rôle important dans l'accroissement des réserves françaises durant l'année 1965.

Par ailleurs, un autre avion qui, lui, ne coûte que trois millions de francs, le "Nord 262" commence à se vendre à l'étranger. La société constructrice estime à cent avions le nombre d'appareils qui pourraient être exportés.

Ces considérations montrent que l'évolution de la balance des comptes et également de la balance commerciale dépend non seulement d'une bonne administration des affaires économiques, mais aussi de facteurs aléatoires de type commercial et qui se fondent pourtant sur un effort technique considérable, tant pour l'organisation du raffinage et de la distribution du pétrole que pour les constructions aéronautiques.

Tachkent: malgré les efforts de M. Kossyguine, Aucun contact direct n'a encore eu lieu entre Indiens et Pakistanais

TACHKENT — Indiens et Pakistanais n'ont pris aucun contact direct hier et M. Alexei Kossyguine, président du conseil soviétique, a fait la navette entre le président Ayoub Khan et M. Hal Bahadur Shastri pour tenter de les aider à trouver une base de discussion acceptable pour les deux parties.

M. Kossyguine s'est entretenu pendant trois heures hier matin avec le président pakistanais et pendant deux heures et demie hier après-midi avec le premier ministre indien. Il a de nouveau passé trois heures avec le maréchal Ayoub Khan dans la soirée, même si l'on tient compte du temps consacré à la traduction, ce qui en dit long sur la difficulté de la tâche assumée par le président du conseil soviétique.

Indiens et Pakistanais continuent néanmoins à faire preuve d'optimisme et semblent également sincères dans leur désir de parvenir à un accord et d'éviter une reprise des hostilités à propos du Cachemire. Mais aux yeux des observateurs, l'optimisme des deux parties paraît se fonder sur l'espoir de voir M. Kossyguine parvenir à faire céder l'autre. Les Pakistanais désirent aborder le problème du Cachemire avant de prendre un engagement quelconque. Les Indiens s'y opposent tant que le Pakistan ne se sera pas formellement engagé à renoncer à un recours aux armes.

Aujourd'hui, probablement vers 11 heures, M. Shastri et le président Ayoub Khan auront un entretien en tête-à-tête, leur troisième depuis le début de la conférence. M. Kossyguine, qui a organisé cet entretien, sera l'hôte à déjeuner de M. Shastri. Dans l'après-midi, vers 16 heures, Indiens et Pakistanais tiendront une réunion à l'échelon ministériel.

Optimisme — Le résultat essentiel de l'entrevue Ayoub Khan - Kossyguine est, selon le secrétaire pakistanais à l'information, M. Altaf Gauhar, que le point de vue du Pakistan a été "compris" et que le contact entre les deux délégations sera rétabli vendredi, par une nouvelle rencontre Ayoub Khan - Shastri et par une réunion des ministres des affaires étrangères et de la défense de l'Inde et du Pakistan.

Le Pakistan, a précisé M. Gauhar, estime qu'il est vital de "discuter" de la question du Cachemire, mais il est prêt à accepter "tout ordre du jour qui aidera à rétablir la confiance entre les deux pays et à restaurer des circonstances pacifiques propres à mener à des relations de bon voisinage".

Laissant entendre implicitement qu'un accord sur l'ordre du jour était probable, il s'est déclaré optimiste.

Comme on lui demandait si le mot "Cachemire" figurerait à l'ordre du jour, il a répondu: "Nous ne sommes pas ici pour discuter de mots, mais de problèmes (...). N'importe quelle formulation nous satisfait".

Au cours de la conférence du Commonwealth Londres s'opposera à toute demande visant à l'emploi de la force pour renverser le régime de M. Ian Smith

LONDRES — Le gouvernement britannique s'opposera à toute demande éventuelle visant à l'emploi de la force pour renverser le régime Ian Smith, au cours de la conférence extraordinaire du Commonwealth consacrée à la Rhodésie qui se tiendra à Lagos, les 11 et 12 janvier, affirme-t-on de source autorisée après l'annonce de la participation de M. Harold Wilson à cette réunion.

Plusieurs pays africains, prévoient à Whitehall, vont en effet profiter de la conférence pour accentuer leurs pressions sur la Grande-Bretagne en vue d'une action militaire contre le régime rebelle de Salisbury.

M. Wilson présentera à ses collègues du Commonwealth un dossier encourageant sur les résultats des sanctions économiques et de l'embargo pétrolier qui frappent la Rhodésie rebelle. Selon les experts de Whitehall, les sanctions donnent déjà des résultats très positifs et devraient normalement entraîner la paralysie de l'économie rhodésienne dans quelques mois.

Le premier ministre britannique, prévoit-on également, refusera de lier l'action de son gouvernement en Rhodésie à tout "calendrier": la Grande-Bretagne ne s'est pas fixée de limite de temps pour renverser le régime Ian Smith et refusera d'en fixer à Lagos. On n'exclut toutefois pas à Londres que de nouvelles sanctions économiques et financières soient décidées pour hâter le retour de la Rhodésie à la légalité.

Qu'il quittera la capitale samedi. La conférence ne devrait pas durer plus de deux jours et le premier ministre devrait être de retour le 13 janvier.

Absence de l'Australie — CANBERRA — L'Australie n'a pas l'intention d'envoyer une délégation officielle à la conférence spéciale du Commonwealth sur la question rhodésienne, et elle n'y déléguera que son haut commissaire en Nigéria, sir James Cumes, à titre d'observateur.

M. Menzies a réaffirmé ainsi la position de son gouvernement, hostile au principe même d'une intervention du Commonwealth dans une affaire qui, selon le premier ministre, relève de "la seule autorité et de la seule responsabilité" de la Grande-Bretagne.

L'OUA et la Rhodésie — ADDIS ABEBA — Le comité d'action militaire de l'OUA sur la Rhodésie doit reprendre ses travaux à Accra.

La réunion, qui durera plusieurs jours, se tiendra au niveau des ministres des affaires étrangères et des chefs d'état-major. Toutefois, la Nigéria participerait pas aux travaux du comité qui est chargé par l'OUA d'étudier et de décider de toutes mesures, y compris celles d'ordre militaire, qui pourraient être prises par les Etats indépendants d'Afrique pour venir à bout de la rébellion de la minorité blanche en Rhodésie.

M. Lester Pearson a précisé qu'il quittera la capitale samedi.

M. Wilson, annonce-t-on, quittera Londres lundi prochain pour Lagos.

M. PEARSON — OTTAWA — Le premier ministre a annoncé ce matin qu'il participera à la conférence du Commonwealth sur la Rhodésie, qui se tiendra mardi et mercredi de la semaine prochaine, à Lagos, dans le Nigéria.

M. Lester Pearson a précisé qu'il quittera la capitale samedi.

DUPUIS PART EN LION EN 1966
Ne manquez pas de venir voir cette vente formidable de complets et paletots à prix exceptionnels. Cet achat spécial vous permettra d'épargner de 29,00 à 44,00 sur ces vêtements de toute première qualité.

Le complet ou le paletot ordinairement 95,00 à 110,00 SPECIAL DUPUIS 66,00 10 mensuels de 7,25 chacune. Le complet, 2 pantalons et le paletot — les deux pour 125,00

COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 618

DUPUIS
POUR

DUPUIS 865 EST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL • HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30

Remaniement ministériel en France Debré se verrait confier un ministère important

PARIS — Il y aura vraisemblablement un changement dans le gouvernement français quand, dans deux jours, le général de Gaulle commencera son second septennat. Beaucoup de rumeurs circulaient depuis quelques jours sur la portée de ce remaniement ministériel prévu à cette occasion. Pour les uns, il devait s'agir d'un petit remaniement, c'est-à-dire du remplacement de quelques ministres et de la mutation de quelques autres. Pour les autres, le général de Gaulle avait l'intention à cette occasion, à la fois de modifier les structures gouvernementales françaises et de mettre à des postes importants les hommes d'une nouvelle politique économique et sociale. Peu d'observateurs croyaient à la seconde option.

Le nouveau gouvernement Pompidou (car M. Georges Pompidou restera premier ministre), comprendra dans son sein M. Michel Debré, muni, affirme-t-on, de pouvoirs considérables.

L'Ecole de Conduite LAUZON
vous prépare rapidement aux examens du PERMIS DE CONDUIRE:

- A) Examen écrit sur le code de la route
- B) Examen écrit sur la signalisation
- C) Examen au volant

Quatre bureaux:
OUEST: HU. 4-1131 NORD: DU. 1-2504
EST: LA. 6-1633 CARTIERVILLE: FE. 4-6011

LEONARD LAUZON, président

6% D'INTÉRÊT

NOUS PAYONS AUJOURD'HUI SUR LES DÉPÔTS JUSQU'À

Taux détaillés fournis sur demande

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
84 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL 1. TÉL. 849-9421